



VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Journal de patriotes catholiques
Pour le règne des Coeurs de Jésus et Marie
Dans les âmes, les familles et les pays

Maison Saint-Michel, 1101 rue Principale
Rougemont, QC, Canada J0L 1M0
Montréal (514) 856-5714; Rougemont (450) 469-2209; Fax (450) 469-2601
Poste-Publications Convention N° 40063742 - Pap N° enregistrement 09928
Imprimé au Canada - www.versdemain.org - info@versdemain.org

Pour la réforme économique du Crédit Social
En accord avec la doctrine sociale de l'Église
Par l'action vigilante des pères de famille
Et non par les partis politiques

902e édition française. 70e année

Mars-avril 2009

4 ans: \$20.00

L'Église réaffirme les valeurs du mariage et de la famille

Discours de Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet, à Mexico

Le 14 janvier 2009, lors de la IV^{ème} Rencontre mondiale des familles, à Mexico, Son Éminence le Cardinal Marc Ouellet, Primat du Canada, a prononcé un discours sur la famille diffusé par www.zenit.org. Nous en publions des extraits, gros titres et sous-titres sont de Vers Demain:

Le mariage et la famille sont devenus à notre époque un champ de bataille culturel dans les sociétés sécularisées où une vision du monde sans Dieu tente de supplanter l'héritage judéo-chrétien. Depuis quelques décennies, les valeurs du mariage et de la famille ont subi des assauts répétés qui ont causé de graves dommages au plan humain, social et religieux. À la fragilité croissante des couples se sont ajoutés de graves problèmes d'éducation liés à la perte des modèles parentaux et à l'influence de courants de pensée qui rejettent les fondements mêmes de l'institution familiale. Le bouleversement des valeurs atteint l'identité même de l'être humain, au-delà de sa fidélité à un ordre moral. La crise que traverse l'humanité actuelle se révèle comme étant d'ordre anthropologique et non plus seulement d'ordre moral ou spirituel.

En Occident, par exemple, les philosophies du *constructivisme* et du *genre* (*gender theory*) dénaturent la réalité du mariage et de la famille en refondant la notion du couple humain à partir des désirs subjectifs de l'individu, rendant pratiquement insignifiante la différence sexuelle, au point de traiter équivalamment l'union hétérosexuelle et les rapports homosexuels.

Déconstruction du mariage

Sous la pression de ces idéologies parfois ouvertement antichrétiennes, certains États procèdent à des législations qui redéfinissent le sens du mariage, de la procréation, de la filiation et de la famille, sans égard pour les réalités anthropologiques fondamentales qui structurent les rapports humains. Plusieurs organisations internationales participent à ce mouvement de déconstruction du mariage et de la famille au profit de certains groupes de pression bien organisés qui poursuivent leurs propres intérêts au détriment du bien commun. Bref, un bouleversement des valeurs aux vastes proportions touche l'amour humain, la vie, la famille et la place de la religion dans la société.

L'Église catholique critique fortement ces courants culturels qui obtiennent trop facilement l'appui des moyens modernes de communication. Grâce à la clairvoyance des papes contemporains, l'Église réaffirme les valeurs traditionnelles du mariage et de la famille dans la ligne novatrice du Concile Vatican II. À la suite du synode romain de 1980 sur la famille, l'Exhortation apostolique *Familiaris Consortio* propose une grande charte de la famille fondée sur la création de l'homme à l'image de Dieu et sur le sacrement du mariage. Cette grande charte pastorale culmine par un appel du pape Jean Paul II: «*Famille deviens ce que tu es!*»: une communauté de vie et d'amour, une école de com



*Inviquons la Sainte Vierge Marie,
sous le vocable de Notre-Dame de Guadalupe,
afin qu'elle déverse des grâces en surabondance
sur les familles du monde entier*

L'Église réaffirme les valeurs du mariage et de la famille

(suite de la page 1)

Le 14 janvier 2009, lors de la IV^{ème} Rencontre mondiale des familles, à Mexico, Son Éminence le Cardinal Marc Ouellet, Primat du Canada, a prononcé un discours sur la famille diffusé par www.zenit.org. Nous en publions des extraits, gros titres et sous-titres sont de Vers Demain :

Le mariage et la famille sont devenus à notre époque un champ de bataille culturel dans les sociétés sécularisées où une vision du monde sans Dieu tente de supplanter l'héritage judéo-chrétien. Depuis quelques décennies, les valeurs du mariage et de la famille ont subi des assauts répétés qui ont causé de graves dommages au plan humain, social et religieux. À la fragilité croissante des couples se sont ajoutés de graves problèmes d'éducation liés à la perte des modèles parentaux et à l'influence de courants de pensée qui rejettent les fondements mêmes de l'institution familiale. Le bouleversement des valeurs atteint l'identité même de l'être humain, au-delà de sa fidélité à un ordre moral. La crise que traverse l'humanité actuelle se révèle comme étant d'ordre anthropologique et non plus seulement d'ordre moral ou spirituel.

En Occident, par exemple, les philosophies du *constructivisme* et du *genre* (*gender theory*) dénaturent la réalité du mariage et de la famille en refondant la notion du couple humain à partir des désirs subjectifs de l'individu, rendant pratiquement insignifiante la différence sexuelle, au point de traiter équivalamment l'union hétérosexuelle et les rapports homosexuels.

Déconstruction du mariage

Sous la pression de ces idéologies parfois ouvertement antichrétiennes, certains États procèdent à des législations qui redéfinissent le sens du mariage, de la procréation, de la filiation et de la famille, sans égard pour les réalités anthropologiques fondamentales qui structurent les rapports humains. Plusieurs organisations internationales participent à ce mouvement de déconstruction du mariage et de la famille au profit de certains groupes de pression bien organisés qui poursuivent leurs propres intérêts au détriment du bien commun. Bref, un bouleversement des valeurs aux vastes proportions touche l'amour humain, la vie, la famille et la place de la religion dans la société.

L'Église catholique critique fortement ces courants culturels qui obtiennent trop facilement l'appui des moyens modernes de communication. Grâce à la clairvoyance des papes contemporains, l'Église réaffirme les valeurs traditionnelles du mariage et de la famille dans la ligne novatrice du Concile Vatican II. À la suite du synode romain de 1980 sur la famille, l'Exhortation apostolique *Familiaris Consortio* propose une grande charte

de la famille fondée sur la création de l'homme à l'image de Dieu et sur le sacrement du mariage. Cette grande charte pastorale culmine par un appel du pape Jean Paul II: «Famille deviens ce que tu es!»: une communauté de vie et d'amour, une école de communion, une Église domestique.

Le sacrement, bien suprême du mariage

Disons tout d'abord, d'une façon générale, que les circonstances actuelles évoquées plus haut poussent la famille chrétienne à une prise de conscience fondamentale: Seule la rencontre personnelle et authentique du Christ Rédempteur peut lui permettre de relever le défi de l'éducation à la vie chrétienne et aux valeurs humaines qui s'y rattachent. Repartir du Christ signifie concrètement approfondir le sacrement qui est le bien suprême du mariage selon saint Augustin.

L'évêque d'Hippone a résumé la doctrine du mariage en définissant trois biens essentiels du mariage, la fidélité (*fides*), la procréation (*proles*) et l'indissolubilité (*sacramentum*). Alors que la fidélité et la procréation s'enracinent dans la dimension naturelle du mariage, le sacrement appartient plus explicitement à sa dimension surnaturelle. Celle-ci offre un bon point de départ pour une spiritualité du mariage et de la famille qui soit signifiante pour ses membres et en même temps féconde pour l'Église et la société.

Le mariage existe depuis les origines de la création en vue du Christ et de sa grâce rédemptrice qui instaure une plénitude de sens pour l'amour conjugal et familial.

Quand deux baptisés se marient à l'Église, le don du sacrement est fait simultanément au couple et à l'Église, car en tous ses dons sacramentels, le Christ aime l'Église et fait de ses enfants, avec elle et par elle, des témoins du salut. Par le don du sacrement du mariage, le Christ confère aux époux une grâce qui les unit, qui les guérit et les sanctifie dans leur vie d'amour. Mais il y a plus. Par le don du sacrement, le Christ les consacre comme témoins de son propre amour pour l'Église.

L'Église domestique

De fait, par la grâce du sacrement du mariage, les époux chrétiens sont constitués membres de la première cellule de l'Église, appelée à juste titre au Concile «Église domestique». Par le mariage sacramentel, les époux ne sont pas seulement une image de l'Église, ils sont vraiment constitués «une église en miniature» dotée des propriétés de l'Église une, sainte, catholique et apostolique. On y trouve en effet la communauté de vie, le sacerdoce baptismal, la charité, l'évangélisation et le culte. Ces dimensions constitutives confèrent au couple d'être une réalité ecclésiale authentique et essentiellement missionnaire, à l'instar de la grande Église dont elle est une cellule de base.

Dans cette lumière, on perçoit mieux la beauté et l'importance de la mission éducative des époux. Par la grâce du Christ, ils sont une source jaillissante de vie, de croissance, d'éducation et de service; leur union devient dans un sens élargi, un sacrement de la paternité divine et de la filiation divine dans la fécondité de l'Esprit Saint. Saint Thomas a pu comparer la sublimité du ministère éducatif des parents chrétiens au ministère des prêtres: «Certains propagent et entretiennent la vie spirituelle par un ministère uniquement spirituel, et cela revient au sacrement de l'ordre; d'autres le font pour la vie à la fois corporelle et spirituelle, et cela se réalise par le sacrement de mariage, dans lequel l'homme et la femme s'unissent pour engendrer les enfants et leur enseigner le culte de Dieu».



Cardinal Marc Ouellet
Primat de l'Église canadienne

Le sacrement de Pénitence

En corollaire de ces considérations théologiques, certaines valeurs éducatives à promouvoir ressortent au premier plan. En tout premier lieu, une éducation à la vie théologique de foi, espérance et charité, qui doit préparer les époux à leur mariage afin que leur union conjugale et familiale soit fondée sur le roc

(suite en page 3)

VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Vers Demain mars-avril 2009
Date de parution: Mars 2009

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année
Canada et États-Unis, 4 ans20.00\$
2 ans.....10.00\$

Autres pays: surface 4 ans.....48.00\$
2 ans24.00\$
Avion 1 an.....16.00\$

Publié par Institut Louis Even
Pour la Justice Sociale

Rédactrice-en-chef: Thérèse Tardif

Bureau et adresse postale
Maison Saint-Michel,
1101 rue Principale
Rougemont, QC. Canada J0L 1M0

Tél.: Rougemont (450) 469-2209
Fax: Rougemont (450) 469-2601
Tél.; Région de Montréal (514) 856-5714

www.versdemain.org
info@versdemain.org

Imprimé au Canada

Canada

PAP - NO D'ENREGISTREMENT 09928
POSTE-PUBLICATION CONVENTION No 40063742
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:
Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC., Canada, J0L 1M0

Table des matières

Mars-Avril 2009

	Pages
Image de Notre-Dame de la Guadalupe	1
Valeurs de la famille. Card. M. Ouellet	1 à 3
Politique pour la famille. Benoît XVI	3
Non à l'Ordination des femmes	4-5
Evelyne Clément décédée. Thérèse Tardif	5
Rosaire. Modestie. Yvette Poirier	6-7
Harry Potter, satanisme. Mona Mikaël	8
Combattre pour le règne du Christ-Roi	9
La Vierge des Pauvres. Th. Tardif	10-11
Avortement refusé par une mère. Pie XII	12
La supériorité d'un journal	12
Loi pour l'avortement. P.A. Deschesne	13
La Constitution canadienne. Yvette Poirier	14
Décès d'Etienne Giguère. Thérèse Tardif	14
Décès de Jeannette Vigneault. Th. Tardif	14
Mgr Taché, héros de l'Ouest canadien	15 à 17
Régime de dettes. Prospérité. C. Larkin	18 à 22
Barack Obama, un sauveur ? Alain Pilote	23-24
Un système qui respecte la personne. A. Pilote	24

L'Église réaffirme les valeurs du mariage et de la famille

(suite de la page 2)

de la parole de Dieu et pas seulement sur le sable mouvant de leurs sentiments, si sincères soient-ils. Une profonde vie théologique implique la conscience vive des époux de ce que signifie le baptême comme appartenance au Christ et à l'Église; elle implique aussi une vie intense de prière, nourrie de l'Eucharistie et périodiquement renouvelée par le sacrement de pénitence. La vitalité de la famille, Église domestique, dépend de sa cohérence sacramentelle qui assure son ouverture à Dieu et son ouverture apostolique. Cette vitalité grandit ou dépérit selon la fidélité du couple et de la famille à son appartenance ecclésiale.

Quelles que soient les contraintes de la vie moderne, une famille chrétienne doit choisir consciemment et fortement de ne pas abandonner la valeur inestimable du dimanche comme jour de repos, de prière et de vie familiale. Une famille qui respecte et honore le jour du Seigneur par l'écoute de la Parole de Dieu au sein de l'Assemblée dominicale porte un message prophétique au monde d'aujourd'hui.

Le dessein du Créateur sur le mariage

Dans un monde qui facilite les unions libres et qui justifie les ruptures successives, fatales pour l'éducation des enfants, les chrétiens sont appelés à révéler par leur vie le dessein original du Créateur sur l'amour conjugal, le mariage et la famille... Face au mouvement de privatisation de l'amour conjugal qui réduit l'engagement du couple au minimum, les disciples du Christ s'engagent, aujourd'hui comme hier, à vivre au maximum l'amour conjugal dans l'institution sociale et sacramentelle du mariage, valeurs humaines et chrétiennes.

À la lumière de la révélation biblique, l'amour conjugal d'un homme et d'une femme apparaît en effet comme une réalité sacrée, enracinée dans leur être créé à l'image de Dieu: «Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; mâle et femelle il les créa» (Gn 1,27). À ce couple originel, Dieu donne d'expérimenter la merveille de l'amour: «Voici cette fois l'os de mes os et la chair de ma chair» (Gn 2, 23) et de participer à sa seigneurie sur le monde par l'expérience de la fécondité: «Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et soumettez-la» (Gn 1, 28). L'homme et la femme, créés à l'image de Dieu, tendent vers la ressemblance avec Lui en devenant «une seule chair» (Gn2, 24) par un amour fidèle et fécond. L'exégèse de la tradition sacerdotale arrive ainsi à joindre très étroitement le thème de l'image et celui de la famille. «Adam représente Dieu, c'est-à-dire qu'il rend son pouvoir et son autorité présente et il interagit avec Lui, dans la relation de l'homme et de la femme». Selon les spécialistes, Gn. 1,26 suggère «un rapport de ressemblance entre Dieu qui crée et l'homme, mâle et femelle, qui, béni par lui, procréé». Ainsi «l'expression "Dieu le fit à sa ressemblance" signifie que Dieu fit l'homme pour être fécond comme Lui».

Unité, stabilité et fécondité

Le pacte d'alliance qui établit entre les époux une «communauté de vie et d'amour» (GS 48) repose par conséquent sur un ordre de choses divinement institué. Il assure ainsi à la société son premier fondement: la famille. D'où l'exigence d'unité, de stabilité et de fécondité qui définit la nature même de l'amour conjugal dans le plan de Dieu, un amour béni de Dieu.

À la lumière du Nouveau Testament, cette doctrine acquiert une force et une beauté encore plus grande. Jésus exhorte ses disciples à la perfection de l'amour dont le modèle suprême est l'amour trinitaire: «Vous, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait». L'amour conjugal

et familial participe au modèle suprême par son unité et sa fécondité qui l'assimile à l'amour paternel, filial et fraternel des Personnes divines. Cette participation jette une nouvelle lumière sur la vocation des époux d'être un sacrement de l'amour du Christ Époux pour l'Église Épouse, ce qui veut dire en définitive un sacrement de l'amour trinitaire pour le monde.

Encyclique Humanae Vitae

Le message central de l'Encyclique *Humanae Vitae* est l'affirmation «que chaque acte conjugal doit rester ouvert à la transmission de la vie». Cette affirmation s'appuie sur la connexion inséparable voulue par Dieu entre les deux significations de l'acte conjugal: la signification unitive et la signification procréative. «En sauvegardant ces deux aspects essentiels, unitif et procréatif, l'acte conjugal conserve intégralement le sens d'un amour mutuel vrai et son ordination à la très haute vocation de l'homme à la paternité».

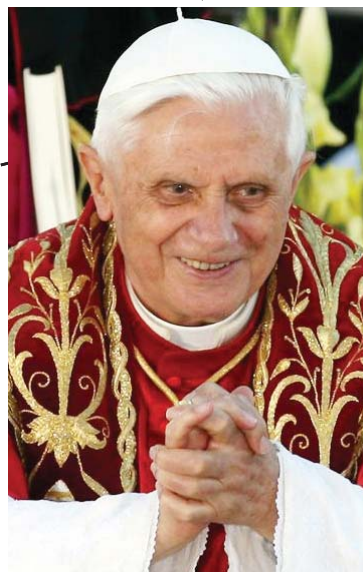
Proposer une telle doctrine signifie 1) maintenir tout d'abord la signification sacrée de la transmission de la vie comme un acte de coopération avec Dieu; 2) maintenir le lien entre l'amour vrai et l'ouverture réelle au don de la vie; 3) déclarer immoraux les moyens contraceptifs qui excluent l'ouverture à la vie et donc la communion avec Dieu, puisque les conjoints «ne sont pas les arbitres des sources de la vie humaine, mais plutôt les ministres du dessein établi par le Créateur».

Mentalité contraceptive néfaste

La mentalité contraceptive a obtenu jusqu'à maintenant l'adhésion de la majorité grâce à l'appui des médias de communication, mais ses effets déshumanisants deviennent de plus en plus visibles. La procréation devient 'reproduction' d'un individu de l'espèce; elle peut désormais être réalisée sans amour, ni sexe, au moyen de la technique d'insémination artificielle ou même par celle plus aberrante de la clonation. L'Église joue son rôle de gardienne de la vérité de l'homme quand, à la lumière de la révélation et de la loi naturelle, elle dénonce l'usage arbitraire et immoral des techniques au détriment de sa dignité personnelle et du caractère sacré de la vie. Il faut reconnaître toutefois que cet enseignement cohérent et réitéré a été somme toute peu reçu et il est souvent ignoré ou déformé. Les jeunes générations, pourtant ouvertes à ces vérités, s'en trouvent cruellement privées.

La pertinence du Magistère de l'Église apparaît clairement dans la justesse prophétique des prédictions de l'encyclique *Humanae Vitae* quant au déclin des valeurs morales si on laissait libre cours à l'usage de la contraception. De fait, le rejet de la doctrine de l'Église sur la contraception a ouvert la grande porte à l'infidélité, au divorce, à l'avortement et aux unions libres, même de type homosexuel. Dans ce dernier cas il ne s'agit même plus d'amour conjugal, puisqu'il manque la condition essentielle de la différence sexuelle qui exclut toute possibilité de transmission de la vie. Cette dérive des valeurs du mariage et de la famille s'accompagne d'un obscurcissement de la conscience morale qui affecte grandement l'éducation des nouvelles générations. Une carence grave de points de repère moraux favorise en effet la diffusion des théories du constructi-

Une culture et une politique de la famille



Voici des extraits du Message vidéo de Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, lors de la VI Rencontre mondiale des familles à Mexico, transmis le 18 janvier 2009, au début de la Messe:

«Le foyer chrétien qui doit «manifester à tous les hommes la présence vivante du Sauveur dans le monde et la véri-

table nature de l'Église» (Gaudium et spes, n. 48) doit être imprégné par la présence de Dieu, plaçant entre ses mains l'activité quotidienne et demandant son aide pour accomplir sa mission irremplaçable de façon adéquate.

Pour cela, la prière en famille aux moments les plus appropriés et significatifs est de la plus haute importance car, comme le Seigneur lui-même l'a assuré: «Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux» (Mt 18, 20). Avec la force qui naît de la prière, la famille se transforme en une communauté de disciples et de missionnaires du Christ. En elle est accueilli, est transmis et rayonne l'Évangile.

La famille chrétienne, en vivant la confiance et l'obéissance filiale à Dieu, la fidélité et l'accueil généreux des enfants, le soin des plus faibles et la sollicitude à pardonner, devient un Évangile vivant, que tous peuvent lire (cf. 2 Co 3, 2), un

signe de crédibilité parfois plus convaincant et capable d'interpeller le monde d'aujourd'hui.

En outre, la famille est également la cellule vitale de la société, la ressource première et décisive pour le développement, et parfois souvent, l'ultime refuge des personnes lorsque les structures établies ne réussissent pas à répondre à leurs besoins de façon satisfaisante.

En vertu de sa fonction sociale essentielle, la famille a le droit d'être reconnue dans sa propre identité et de ne pas être confondue avec d'autres formes de coexistence, et également de pouvoir compter sur une protection culturelle, juridique, économique, sociale et médicale adéquate, et de manière particulière, sur un soutien qui, en tenant compte du nombre d'enfants et des ressources économiques disponibles, soit suffisante pour permettre la liberté d'éducation et de choix de l'école.

Il est donc nécessaire de développer une culture et une politique de la famille, qui soient promues de façon organisée également par les familles elles-mêmes.

Pour conclure, je vous exhorte tous à avoir une grande confiance, car la famille tient au cœur de Dieu, Créateur et Sauveur. Oeuvrer pour la famille signifie oeuvrer pour un avenir digne et lumineux de l'humanité et pour l'édification du Royaume de Dieu. Que dans cette belle tâche nous accompagnons par son intercession maternelle et sa protection céleste la Sainte Vierge Marie, que j'invoque aujourd'hui sous le titre glorieux de Notre-Dame de Guadalupe, et entre les mains de laquelle je confie les familles du monde entier..» — † S.S. Benoît XVI

(©L'Osservatore Romano - 20 janvier 2009)

L'Ordination sacerdotale est réservée exclusivement aux hommes

Mme Pauline Jacob, qui réside au Québec, a écrit un livre intitulé «Appelées aux ministères ordonnés». Ce livre va à l'encontre de l'enseignement officiel de l'Église comme nous le verrons dans les déclarations ci-dessous des Papes Paul VI et Jean-Paul II. Jamais l'Église catholique n'acceptera l'ordination des femmes. "C'est définitif", a dit le Pape Jean-Paul II.

Docteur(e) en théologie et agente de pastorale, Mme Jacob a écrit son livre à partir de sa thèse doctorale, en insérant les témoignages anonymes de quinze femmes très actives elles aussi dans la pastorale aux niveaux paroissial et diocésain au Québec.

Pour son livre, écrit à partir de sa thèse doctorale complètement opposée au Magistère de l'Église, Mme Pauline Jacob a reçu le Prix du 125^e anniversaire de la faculté de théologie et des sciences des religions de l'Université de Montréal. Le Mouvement laïque québécois, secte maçonnique qui prône le laïcisme sous toutes ses formes, siège à l'Université de Montréal. L'Université de Montréal milite contre l'Église catholique romaine, c'est pour cela qu'elle a élevé aux honneurs l'auteur(e) de ce livre infâme.

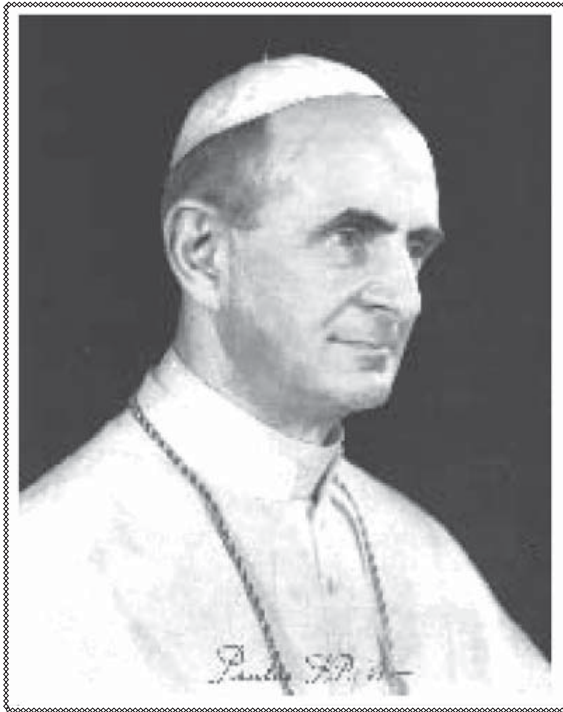
Mme Jacob a de l'admiration pour Hans Küng, ce théologien réfractaire à l'Église, en faveur du mariage des prêtres, du sacerdoce des femmes, etc. Celui-ci ne croit pas en l'infaillibilité du Pape. En 1979, il s'est vu retirer sa *missio canonica*, reconnaissance officielle de l'Église catholique comme professeur de théologie. Hans Küng se moque de l'Église et continue son enseignement pervers dans les facultés de théologie des universités où on veut bien l'entendre. Il fait la promotion pour l'ordination des femmes.

Mme Jacob est en extase devant cet adversaire aux idées maçonniques. En 2007, Hans Küng a reçu un prix d'une loge maçonnique pour l'ensemble de ses écrits contre le Magistère de l'Église. Mme Pauline Jacob et ses consoeurs sont dans le même esprit que Hans Küng. Mme Jacob critique l'encyclique "Humanae Vitae" de Paul VI. Elle déplore que Rome revalorise la femme au foyer, son rôle d'épouse et de mère. Le Pape Jean-Paul II a «vanté un peu trop les vertus épanouissantes de la maternité pour limiter les droits des femmes», dit-elle.

Cette femme émancipée ose demander une «relecture» de la Bible et de la tradition, «des réinterprétations audacieuses (sic) de la Révélation et de l'Incarnation dans la ligne du féminisme». Elle critique le document *Inter Insignores* de 1976 de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, document rédigé avec l'approbation et l'ordonnance du Pape Paul VI. Elle les interprète à sa manière dans un esprit de rébellion contre l'Église qui ne se plie pas à ses demandes révolutionnaires. Nous publions donc des extraits de ce document. Nous croyons en l'enseignement infaillible du Magistère de l'Église, assisté du Saint-Esprit en matière de dogme et de morale. Nous désapprouvons cette propagande néfaste de ce Docteur(e) d'une théologie «féministe» et révolutionnaire.

Yvette Poirier

Déclaration de la Congrégation pour la doctrine de la Foi



S.S. le Pape Paul VI

I. LE FAIT DE LA TRADITION

Jamais l'Église catholique n'a admis que les femmes puissent recevoir valablement l'ordination presbytérale ou épiscopale. Quelques sectes hérétiques des premiers siècles, surtout gnostiques, ont voulu faire exercer le ministère sacerdotal par des femmes: cette innovation a été relevée et blâmée aussitôt par les Pères, qui l'ont considérée comme irrecevable dans l'Église.

II. L'ATTITUDE DU CHRIST

Pour atteindre le sens ultime de la mission de Jésus ainsi que celui de l'Écriture, l'exégèse purement historique des textes ne peut suffire. Mais il faut reconnaître qu'il y a ici un ensemble d'indices convergents qui soulignent le fait remarquable que Jésus n'a pas confié à des femmes la charge des Douze. Sa Mère elle-même, associée si étroitement à son mystère, et dont le rôle hors de pair est souligné par les Évangiles de Luc et de Jean, n'a pas été investie du ministère apostolique, ce qui amènera les Pères à la présenter comme l'exemple de la volonté du Christ en ce domaine: "Bien que la Bienheureuse Vierge Marie dépassât en dignité et en excellence tous les apôtres, répètera encore au début du XIII^e siècle le Pape Innocent III, ce n'est pas à elle, mais à eux que le Seigneur a confié les clés du royaume des cieux."

III. LA PRATIQUE DES APÔTRES

La communauté apostolique est demeurée fidèle à l'attitude de Jésus. Dans le petit cercle de ceux qui se regroupent au Cénacle après l'Ascension, Marie occupe une place privilégiée (cf Ac 1, 14); ce n'est pourtant pas elle qui est appelée à entrer dans le Collège des Douze lors de l'élection qui aboutira au choix de Matthias; ceux qui sont présentés sont deux disciples, dont les Évangiles ne font pas même mention.

Au jour de la Pentecôte, l'Esprit-Saint est descendu sur tous, hommes et femmes (cf Ac 2, 1; 1, 14), et cependant l'annonce de l'accomplissement des prophéties en Jésus est faite par "Pierre et les Onze" (Ac 2, 14)

Dans les Épîtres pauliniennes, des exégètes autorisés ont noté une différence entre deux formules de l'Apôtre: il écrit indistinctement "mes collaborateurs" (Rm 16, 3; Ph 4, 2-3) à propos des hommes et des femmes qui l'aident d'une manière ou d'une autre dans son apostolat; mais il réserve le titre de "coopérateurs de Dieu"

(1 Co 3, 9 ; cf. 1 Th 3, 2) à Appolos, à Timothée et à lui-même, Paul, ainsi désignés parce qu'ils sont directement voués au ministère apostolique à la prédication de la Parole de Dieu.

IV. VALEUR PERMANENTE DE L'ATTITUDE DE JÉSUS ET DES APÔTRES

Cette pratique de l'Église revêt donc un caractère normatif dans le fait de ne conférer qu'à des hommes l'ordination sacerdotale, il y va d'une tradition continue dans le temps, universelle en Orient et en Occident, vigilante à réprimer aussitôt les abus; cette norme, s'appuyant sur l'exemple du Christ, est suivie parce qu'elle est considérée comme conforme au dessein de Dieu pour son Église.

V. LE SACERDOCE MINISTÉRIEL A LA LUMIÈRE DU MYSTÈRE DU CHRIST

L'enseignement constant de l'Église, renouvelé et précisé par le II^e Concile du Vatican, rappelé encore par le Synode des évêques en 1971 et par cette Congrégation pour la Doctrine de la foi en sa déclaration du 24 juin 1973, proclame que l'évêque ou le prêtre, dans l'exercice de son ministère, n'agit pas en son nom propre, *in persona propria*: il représente le Christ qui agit par lui. "Le prêtre tient réellement la place du Christ", écrivait déjà au III^e siècle saint Cyprien. C'est cette valeur de représentation du Christ que saint Paul considérait comme caractéristique de sa fonction apostolique (cf. 2 Co 5, 20 Ga 4, 14). Elle atteint sa plus haute expression et un mode tout particulier dans la célébration de l'Eucharistie qui est la source et le centre de l'unité de l'Église, repas sacrificiel dans lequel le peuple de Dieu est associé au sacrifice du Christ: le prêtre qui, seul, a le pouvoir de l'accomplir, agit alors non seulement par l'efficacité que lui confère le Christ, mais *in persona Christi*, (16) tenant le rôle du Christ, au point d'être son image même, lorsqu'il prononce les paroles de la consécration.

Le sacerdoce chrétien est donc de nature sacramentelle: le prêtre est un signe, l'efficacité surnaturelle provient de l'ordination reçue, mais un signe qui doit être perceptible et que les croyants doivent pouvoir déchiffrer aisément.

L'économie sacramentelle est fondée, en effet, sur des signes naturels, sur des symboles inscrits dans la psychologie humaine: "Les signes sacramentels, dit saint Thomas, représentent ce qu'ils signifient par une ressemblance naturelle".(19) La même loi de ressemblance naturelle vaut tant pour les personnes que pour les choses: quand il doit traduire sacramentellement le rôle du Christ dans l'Eucharistie, il n'y aurait pas cette "ressemblance naturelle" qui doit exister entre le Christ et son ministre si le rôle du Christ n'était pas tenu par un homme: autrement, on verrait difficilement dans le ministre l'image du Christ. Car le Christ lui-même fut et demeure un homme.

VI. LE SACERDOCE MINISTÉRIEL DANS LE MYSTÈRE DE L'ÉGLISE

Peut-être est-il opportun de rappeler que les problèmes d'ecclésiologie et de théologie sacramentaire, surtout quand ils concernent le sacerdoce, comme c'est ici le cas, ne peuvent trouver leur solution qu'à la lumière de la Révélation. Les sciences humaines, si précieux que soit leur apport dans leur domaine, n'y peuvent suffire, car elles ne peuvent saisir les réalités de la foi: le contenu proprement surnaturel de celles-ci échappe à leur compétence.

(suite en page 5)

L'Ordination sacerdotale

(suite de la page 4)

Non à l'Ordination des femmes

Paroles de Jean-Paul II

La lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* du Pape Jean-Paul II sur l'Ordination Sacerdotale exclusivement réservée aux hommes, publiée le 22 mai 1994, ne fait que confirmer INTER INSIGNIORES et se termine ainsi:

“C'est pourquoi, afin qu'il ne subsiste aucun doute sur une question de grande importance qui concerne la constitution divine elle-même de l'Église, je déclare, en vertu de ma mission de confirmer mes frères (cf. Lc 22,32), que l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église.”

Le mépris du catholicisme à l'école

Le Cours d'Éthique et de culture religieuse, mis en vigueur en septembre 2008, dans les écoles du Ministère de l'Éducation, du primaire au secondaire, jettent les enfants dans un foisonnement d'hérésies et d'erreurs découlant du paganisme. Un enfant de sept ans d'une famille catholique de la Beauce a dit à sa mère en revenant de l'école: “Maman, ce n'est pas vrai qu'il y a un seul Dieu, il y a plusieurs Dieux” A Montréal, un enfant a dit à ses parents: “Je veux pratiquer la religion hébraïque”. Les enfants de l'école fréquentée par cet écolier avaient été conduits dans une synagogue ce jour-là. À Montréal, dans un quartier envahi par les Musulmans, une jeune Libanaise, de moins de six ans, s'est mise à prier Allah à la manière musulmane chez elle, en présence de ses parents catholiques. “Qu'est-ce que tu fais là?”, lui dit la mère. “J'ai appris à prier Allah à l'école”, lui répondit-elle. Dans ce même quartier, une fillette de sept ans est arrivée à l'école avec un chapelet autour du cou. L'institutrice lui a fait enlever ce chapelet, l'a réprimandée et lui a dit: “Tu n'as pas le droit de porter un insigne catholique”. Les parents ont eu des reproches.

Le Ministère de l'Éducation viole les droits des parents en matière d'éducation en imposant ce Cours obligatoire d'Éthique et de Culture religieuse qui a pour but de déraciner les derniers vestiges du catholicisme dans le cœur des enfants et des adolescents et de les initier aux religions païennes. L'enseignement du catholicisme dont le fondateur est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est interdit officiellement dans les écoles privées et publiques du Québec. Quand on parle du catholicisme c'est pour le démolir.

Voilà où nous en sommes rendus dans la province de Québec encore majoritairement catholique malgré la diminution de la pratique religieuse.

Yvette Poirier

Le Seigneur a confié le salut du monde au Corps entier de l'Église. Nous, les enseignés, ne sommes-nous pas partie intégrante de l'Église totale ? Personne n'a le droit de se reposer sur les autres. Car c'est dans tous ses membres que l'Église travaille à la Rédemption du monde. Ensemble, nous sommes responsables de la croissance du Corps du Christ, rien ne peut justifier la paresse ou la fuite devant le devoir missionnaire. — **Jean Polit, S.J.**

J'ai trouvé auprès de Dieu, lumière et amour infinis

Evelyne Clément, décédée

Nous avons la douleur d'annoncer à tous les membres de la grande famille des Pèlerins de saint Michel, le décès de notre chère Evelyne Clément, de Messines, Gatineau. Elle était âgée de 74 ans. Pour elle, c'est la délivrance des peines de la terre, car elle a terriblement souffert du cancer. Elle s'est envolée dans la paix, vers la patrie céleste, «là où il n'y a ni larmes, ni souffrance, ni maladie, ni douleur» (*Signet mortuaire*).

Mais pour notre Mouvement, qui a tellement besoin d'apôtres au cœur de feu comme elle, c'est une lourde perte. Elle nous fournissait à chaque année sa large part dans l'apostolat, et cela depuis 1954. Voyez sa photo du congrès 1995, sur le ruban, qui lui a été décerné, il est inscrit: 1000 abonnements. 1996, 1997, 1998, et les années suivantes, elle avait recueilli encore ses 1000 abonnements, faisant partie ainsi des «*Colonels de l'armée de saint Michel*».

Son petit mot, adressé au congrès 1998, nous laisse entrevoir son indéfectible fidélité, sa ténacité, son attachement à la cause et ses profondes convictions:

«Je vois madame Côté-Mercier qui est là encore comme un pilier. Cela me fait chaud au cœur. Il y a beaucoup d'apostolat à faire. Il faut persister, continuer. Dans Vers Demain, on ne se trompe pas. Comme M. Even disait: Il faut BOUGER. Le feu que nous avons reçu du Crédit Social, il faut le donner aux autres, car si nous le gardons pour nous-mêmes, la vérité n'ira pas loin. La Sainte Vierge nous a dit que nous gagnerions toutes les batailles. A ma connaissance, nous en avons gagné plusieurs. Continuons, j'aurai encore 1000 abonnements au congrès 1999.»

Et ce fut ainsi les années précédentes et suivantes.

Le nom d'Evelyne figure dans les archives de Vers Demain depuis l'automne 1954, alors que son père, M. Auguste partait en mission pour 3 mois et demi dans l'Ouest canadien, elle-même était à la conquête des familles pour le journal Vers Demain avec ses frères Roméo et Julien.

Elle a donné sept années à plein temps dans l'oeuvre, de 1962 à 1969. Elle était là en 1962, à la construction de la Maison Saint-Michel, à peler les patates pour nourrir les ouvriers bénévoles. Elle a fait la cuisine pour toute la communauté un certain temps. Mais elle fut surtout et avant tout une apôtre de la route.

Ceux qui l'ont connue savent comment elle était un modèle de dévouement et de ténacité à l'apostolat, aussi bien pendant les sept années qu'elle fut Plein-Temps, que localement ou lorsqu'elle accompagnait les Plein-Temps dans des grandes randonnées en différentes régions. Elle a visité de porte en porte la plupart des régions des provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

En 1957, elle et Rosaline Plourde m'accompagnaient aux Iles de la Madeleine. Nous avons parcouru toutes les Iles de la Madeleine de porte en porte, à pied. Inlassable, Evelyne terminait souvent ses journées à 10 heures le soir, dans la noirceur, car il n'y avait pas de lumière de rue, ni même de rues bien souvent.

Elle portait avec fierté son béret blanc, en tout temps et en tout lieu. Elle en connaissait la valeur apostolique. Quel exemple pour ceux qui ont tendance à le faire disparaître. Evelyne Clément était un vrai «Béret Blanc», partout où elle allait son béret prêchait pour elle. Comme on le voit sur la photo ci-contre, elle a fait graver elle-même le béret sur sa pierre tombale. Ainsi elle continue son apostolat dans sa tombe qui affiche aussi ses convictions religieuses, son amour pour la croix et sa grande dévotion au très saint Rosaire.

Tout ce qu'elle faisait, elle l'accomplissait avec grande humilité, ne recherchant jamais ni récompense ni honneur. Elle s'est donnée totalement sans



retour. Elle passait par dessus les petites mécontentes qui pouvaient avoir lieu, de temps en temps, entre frères et soeurs de l'Oeuvre. La grandeur et la beauté de la cause lui faisaient oublier facilement ces petits conflits.

Notre Evelyne débordait de charité pour son prochain en se dévouant dans l'Oeuvre, mais aussi envers les siens. Elle a pris soin de ses vieux parents, M. et Mme Auguste Clément, jusqu'à leur mort. Ils étaient eux aussi membres actifs de l'Oeuvre de Vers Demain. Aussi a-t-elle été récompensée en étant bien entourée pendant sa triste maladie en trouvant auprès d'elle l'aide de son frère Roméo, de sa soeur Augustine, de sa belle-soeur Mme Julien Clément qui l'a soignée chez elle pendant 5 mois, aidée de ses neufs enfants, tous très attachés à tante Evelyne.

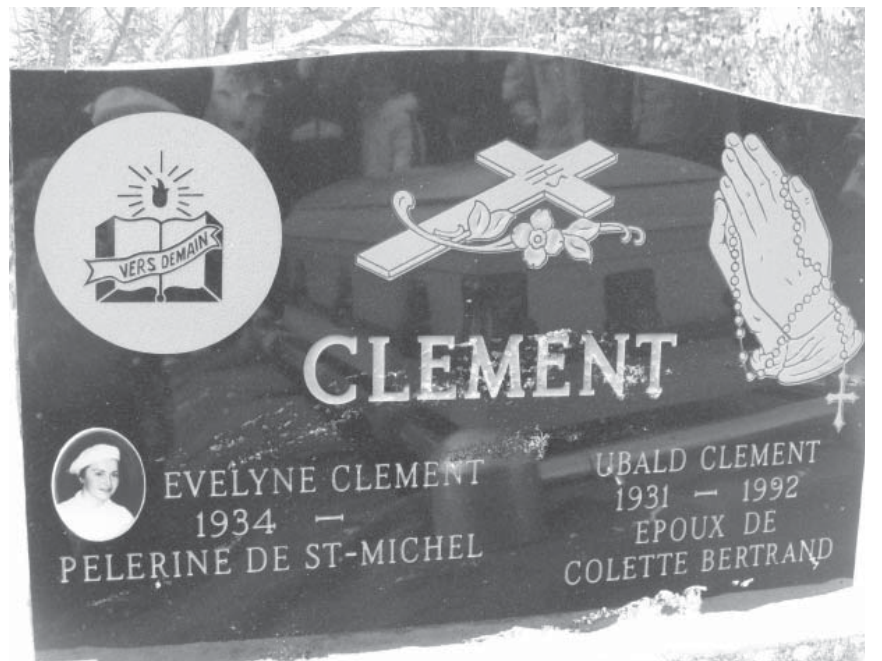
Pour votre édification, Evelyne a accompli tous les travaux manuels: écriture, couture, ménage, cuisine, jardinage, en plus de son grand apostolat, avec un seul bras. A l'âge de deux ans, elle a été victime d'un grave accident où elle a perdu son bras gauche. Une épreuve qui a duré toute sa vie!

Notre-Dame de Lourdes est venue la cueillir le 19 février, anniversaire de sa 4e apparition à Bernadette. Quel bonheur que d'être accueillie par une aussi belle Reine et une si bonne Maman! Evelyne l'a beaucoup aimée et priée. Elle a la joie maintenant de la contempler dans la plénitude de sa beauté, et pour l'Eternité!

La messe de l'assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel, le 22 février, a été célébrée pour notre très chère Evelyne. Ses funérailles ont été plutôt un jour de joie que de deuil. Son cercueil était entouré de ses parents, ses amis et de ses frères et soeurs les Pèlerins de saint Michel.

Nous demandons à Evelyne de se faire remplacer dans l'oeuvre par dix apôtres de sa trempe.

Thérèse Tardif



Le Rosaire pour combattre le Gouvernement mondial communiste

Prière, pénitence, conversion, modestie chrétienne, demande Notre-Dame

par **Yvette Poirier**

Emma Curotte, fondatrice du Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs, à Saint-Théodore de Chertsey, Québec, dans le diocèse de Joliette, a vécu de 1890 à 1961. La Sainte Vierge a demandé à cette âme privilégiée de répandre la dévotion à son Cœur Immaculé. Elle lui a dicté ce que nous devons faire pour que notre pays, le Canada, soit épargné du communisme: prière, pénitence, conversion, réparation pour les outrages faits à son Cœur Immaculé. Message semblable à celui de Fatima. Le Nouvel Ordre Mondial, c'est le communisme à l'échelle internationale, c'est un gouvernement mondial communiste. C'est cela qui nous menace parce que nous n'avons pas écouté notre Mère du Ciel. Dans le livre «Tout à Jésus par Marie. Histoire d'Emma Curotte», par André Loyer, nous aimons y puiser quelques extraits dont voici une partie d'une lettre écrite par Emma Curotte, en 1945:

“Pour conjurer le terrible fléau du communisme et pour sauver notre pays, nos âmes et nos vies, il est nécessaire de prendre, tous et chacun, des moyens pour vaincre et détourner l'ennemi, et le moyen le plus approprié, le plus prudent, c'est d'agir sans retard, d'honorer Notre-Dame. C'est bien cette Mère qui parla à Jésus pour nous. Avec nos pressantes supplications, nous devons donner nos cœurs, toute notre volonté pour obtenir la paix et l'amour dont, à cette heure critique de guerre et de famine, notre pays a besoin.

“Notre-Dame m'a dit de supplier le monde, le peuple, les prêtres, les religieux, les religieuses, de réciter le Rosaire, de répandre sa dévotion, afin que, par sa puissante intercession auprès de Dieu, nous puissions vaincre l'ennemi. C'est notre unique remède. Des jours bien sombres viendront si nous ne suivons pas les conseils de la Mère du Christ. Toutes les nations devront vénérer les saints Cœurs de Jésus et de Marie, les placer sur des trônes afin que leurs Présences invitent à s'agenouiller dans d'humbles supplications et constantes prières, car Marie est toujours avec Jésus; et Jésus toujours avec Marie; les cœurs des prêtres et des religieux et religieuses, les personnes de toutes conditions, de toutes croyances, un jour, comprendront qu'ils sont une nécessité dans nos vies et que nous devons tous les invoquer.

“La Sainte Vierge m'a parlé du communisme. Elle veut des prières, des Communions, des pénitences de tout le peuple, de nous tous. Elle veut que nous réparions les injures faites à Jésus qui est mort pour nous...

“Comme Marie, tout ce que je demande, c'est de prier, de réciter le Rosaire, de ne jamais abandonner la Sainte Vierge, de la faire régner dans leurs maisons, spécialement dans leurs cœurs, dans leurs âmes.

“Le réconfort sera donné à ceux qui sont dans la détresse, de grandes grâces seront accordées aux foyers où l'amour de Marie existera, car Marie est la chaleur et la lumière de toutes les nations. En son Nom, je demande de répandre sa dévotion, tel qu'elle le désire.”

Leurs modes insultent la Vierge

Emma Curotte a écrit aussi dans une lettre datée du 18 février 1945 à l'abbé Thiboutot:

“Travaillons de plus en plus pour Marie parce qu'elle m'a dit: «La vengeance de Dieu est sur les pécheurs».

“Elle m'a parlé de l'impureté. Et une fois, elle m'a dit que le monde était pire que les deux villes de Sodome et Gomorrhe. Ah! priez pour moi, et réparons les scandales commis dans le monde. Dites au monde que leurs modes insultent la Vierge, et que leur conduite fait souffrir le Cœur de Jésus parce que son Sang Sacré coule sur la terre et il est rejeté par la foule. Que nous soyons seulement deux apôtres, 'pour mettre le feu dans les âmes avec la dévotion à Marie', comme dit le Père Grignon de Montfort, rien n'est perdu, malgré la foule qui nous rejette pour aller dans le vice, rien n'est perdu dans le Ciel où les Anges se réjouissent avec nous de nous voir zélés pour notre Reine.”

La Sainte Vierge a parlé de modestie plus d'une fois à Emma Curotte. Elle lui a demandé d'exhorter les gens de se présenter modestement vêtus au Sanctuaire de Marie Reine des Cœurs, de Chertsey:

“Soyez très sévère avec ceux qui viennent sur ce terrain immodestement habillés”

Le 29 juin 1953, la Vierge Marie a renouvelé ses demandes pour la modestie:

“Dites aux prêtres de prêcher contre l'impureté, l'injustice et la mode. Que c'est triste de voir tant de gens immodestement habillés qui manquent de respect pour le bon Dieu et pour moi. Je ne suis pas contente de ces personnes qui se promènent d'une manière indécente. Mon Cœur est blessé par tant de péchés. Priez pour eux.”

Ces messages de la Sainte Vierge doivent nous faire réfléchir. Depuis ce temps-là, les mauvaises modes se sont accentuées et ont contribué «à populariser le vice dans la multitude». Notre devoir n'est-il pas de dénoncer les mauvaises modes et de prêcher la décence chrétienne comme le demande la Sainte Vierge?

Sainte Hildegarde, au XII^e siècle

Le Ciel a sonné l'alarme depuis longtemps. Sainte Hildegarde a vécu au XII^e siècle. Elle a prédit comme un signe précurseur des châtiments de Dieu «ces modes changeantes et abominables qu'adopteront les femmes par leurs vêtements à formes ridicules, formes immodestes, taillées tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, tantôt divisées en avant, tantôt courtes...» «Les femmes, ajoutait-elle, affecteront des allures et une démarche lascives... et tout cela sera inspiré par les esprits malins».

Quelques jours avant sa mort, la petite Jacinthe de Fatima, aujourd'hui béatifiée, disait:

«Les péchés qui jettent le plus d'âmes en enfer sont les péchés d'impureté. On lancera certaines modes qui offenseront beaucoup Notre-Seigneur. Les personnes qui servent Dieu ne doivent pas suivre les modes. L'Église n'a pas de mode. Notre-Seigneur est toujours le même. Les péchés du monde sont très grands...”

Alexandrina da Costa a vécu de 1904 à 1955. Voici ce que Notre-Seigneur lui a dit:

“La vanité et l'extravagance dans le monde doivent cesser... Faites habiller ceux

qui exhibent leurs corps. Faites régner la modestie. Pénitence! Prière! Beaucoup de prières sont nécessaires.”

Nous devons imiter la Sainte Vierge dans sa grande modestie pour contribuer à conduire les âmes au Ciel. Les mauvaises modes mènent les âmes en enfer. L'Église, gardienne de la foi et des bonnes mœurs, a rappelé les principes de la modestie chrétienne à travers les siècles.

Paroles du Pape Pie XII

«C'est surtout par les péchés d'impureté que les forces des ténèbres assujettissent les âmes.»

“Aussi longtemps que la modestie ne sera pas mise en pratique, la société continuera à dégrader.”

“La société révèle ce qu'elle est par les vêtements que l'on porte... Dire que cette 'mode est une question de coutume' est justement aussi faux que de dire 'l'honnêteté est une question de coutume'.” — Le Pape Pie XII

Malheur aux mauvaises modes

Voici des citations de notre regrettée Mme Gilberte Côté-Mercier qui a porté courageusement l'étendard de la modestie malgré les moqueries, malgré les persécutions, paroles prononcées vers les années 1966, alors qu'à cette époque il y avait certaines protestations contre les mauvaises modes:

«On s'insurge un peu partout contre les déshabillés hardis, impudents, cyniques. On ne le fait pas assez encore. Si tous ceux à qui il reste un peu de sens de la mesure, de la beauté, et de la pureté, parlaient tout haut sur la place publique, leur plainte pourrait être mille fois plus forte que les accords stridents des orchestres de jazz ou de twist. Les gémissements des braves gens pourraient encore couvrir les hurlements des suppôts de Satan peut-être, s'ils s'exprimaient ouvertement, et ils pourraient réussir à secouer cette élite endormie qui aurait dû, sur les tribunes qu'elle occupe, crier, après Notre-Seigneur: «Malheur à celui qui scandalise un seul de ces petits!»

«Il y a trop de viande au menu!» — quelqu'un a eu le bon sens de le dire. «Trop de chair humaine à vendre, étalée sur les perrons, les trottoirs!» Des corps, des corps, des corps humains, qui traînent dans la rue, qui s'exhibent, qui font la roue comme des bêtes de parade. Mais, c'est la jungle des fauves, le harem des païens ou le marché des esclaves; où sommes-nous?

«L'esprit, où est-il? Où est l'esprit de l'homme? L'homme n'a-t-il plus une âme qui l'anime, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, pur esprit? L'esprit? Mais il est submergé, noyé dans la chair. L'esprit, vous ne le voyez plus. Peut-être qu'il est mort.»

C'est Dieu qui est l'ordre

«C'est Dieu qui tient l'ordre, qui est l'ordre, dit encore Mme Côté-Mercier. Et c'est un homme avec Dieu qui peut rester dans l'ordre. Notre temps, hélas! se caractérise par le refus de Dieu, la négation de Dieu, comme Lucifer l'a fait et continue à le faire.

«Dieu, c'est l'ordre. Dieu, c'est l'Esprit.

(Suite en page 7)

Le Rosaire pour combattre le Gouvernement mondial communiste

(suite de la page 6)

L'homme composé de corps et d'esprit, doit soumettre son corps à l'esprit qui est supérieur, et il doit soumettre son corps et son esprit à Dieu qui est le seul Maître, et qui est le Maître en effet.

«Un corps soumis, à sa place qui est l'inférieure. Un corps caché en présence de l'âme et de Dieu. Un corps modeste, voilé, à l'écart, pour permettre à l'âme qui l'anime de s'épanouir et pour permettre aux autres âmes qui fréquentent cet homme de s'épanouir aussi au contact des âmes.

«Les relations sociales, si multipliées aujourd'hui, seront nécessairement corruptrices, si elles ne visent que le contact des corps. Les âmes qui s'unissent, c'est cela la destinée, la joie, le bonheur des hommes. Les âmes qui s'unissent en Dieu, avec Dieu, avec les autres.

«Non, vraiment, ce n'est pas du bonheur que les hommes trouvent en se déshabillant devant les autres, c'est la mort de leur âme et l'usure de leur corps et le malheur de la société. L'hypertrophie du corps est une maladie mortelle. Elle tue l'âme, qui est le principe vital de tout l'être de l'homme» — *Gilberte Côté-Mercier*

Si nous voulons être épargnés de grands fléaux, nous devons garder nos cœurs purs en imitant la Sainte Vierge dans sa grande pureté et sa grande modestie.

Le communisme est un châtement de Dieu. Quand l'homme se détourne de Dieu, le bon Dieu permet qu'il devienne la proie de la tyrannie des puissants. Comme nous l'avons dit précédemment, le Nouvel Ordre Mondial prôné par les mondialistes est une forme de communisme à l'échelle internationale. Voici un autre message de la Vierge Marie donné à Emma Curotte qui concerne le communisme:

«Avant le règne du Christ-Roi, les démons feront un dernier effort pour arracher les âmes au Christ. N'allez jamais à l'encontre de mes ordres; je travaille avec les prêtres à partir du Ciel: qu'ils ne craignent pas le communisme. Les démons ne peuvent rien faire contre moi qui suis si puissante et bonne de par la volonté de Dieu. N'ai-je pas donné naissance à Jésus? J'ai le pouvoir du

Très-Haut qui n'est donné à personne sur la terre.»

Malgré l'enfer qui se déchaîne pour la perte des âmes, malgré les lois laïcistes qui suscitent de grandes persécutions contre l'Église et les fidèles, nous sommes assurés qu'à la fin le Cœur Immaculé de Marie triomphera. Le salut du monde viendra par la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et au Sacré-Cœur de Jésus.

Par trois fois, la Sainte Vierge répéta dans un message à Emma Curotte ce qu'elle avait dit à Fatima: «Mon Cœur Immaculé triomphera!» Et à un autre moment, elle affirma:

«Toutes les erreurs commises dans le monde disparaîtront par cette dévotion. Je ne laisserai pas le peuple périr.»

Enrôlons-nous dans la cohorte de l'Immaculée pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

Yvette Poirier

Règles de l'Église sur la modestie

Données le 23 août 1928 par la Sacrée Congrégation du Concile et répétées en 1938 par S.E. le Cardinal Pompili, Cardinal Vicaire de Rome:

«On ne peut considérer comme étant décent un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou; un vêtement dont les manches ne descendent pas au moins jusqu'aux coudes, et qui descend à peine au-dessous des genoux. Indécents sont également les vêtements d'étoffes transparentes et les bas de couleur chair qui donnent l'illusion que les jambes ne sont pas couvertes.»

Mai 1946. Lettre de tous les évêques du Canada. Ils répètent l'énoncé du Cardinal Pompili et ils ajoutent:

«Que si l'on demande en quoi consiste un habit modeste et décent pour une chrétienne, on comprendra que c'est celui qui couvre la poitrine et les bras d'étoffes non transparentes, qui descend au moins à mi-jambe et dont la coupe d'une ampleur convenable protège la pudeur en dissimulant les lignes du corps.

«Que sera-ce demain, si l'on songe à la vague croissante de ces vêtements si exigus ou tels qu'ils semblent plutôt faits pour mettre en relief ce qu'ils doivent voiler, comme l'observe Pie XII?

«Trop de jeunes filles acceptent facilement les raccourcis indécents, parfois provocateurs, les décolletés audacieux où elles ont l'impudence de placer la croix de Notre-Seigneur, maître de la pureté! Trop d'entre elles s'exhibent en shorts, encore timidement dans la rue, mais avec un sans gêne au jeu! Souvent elles réduisent encore leur costume de plage. Immodestes de leur nature même, ces vêtements doivent être bannis de nos mœurs, même dans les sports.

«Notons de plus que le port du pantalon sous le moindre prétexte, ou, ce qui est pire, dans le but de s'exhiber en public, n'est pas digne d'une vraie chrétienne.

«Ce qui nous paraît plus grave encore, non certes comme provocatrices, au mal, mais plutôt comme habitude néfaste et pouvant conduire très loin, c'est dans le costume des fillettes, la robe écourtée, la nudité complète des bras et des jambes, quand cela ne va pas jusqu'à celle du torse (NDLR: Aujourd'hui, on en est rendu à la nudité complète). Sans le savoir, ces pauvres enfants scandalisent ainsi, et souvent, leurs petits frères.

«L'homme n'échappe pas au goût de l'exhibition complète de sa chair: on va le torse nu en public, on porte un pantalon ou un maillot collant trop abrégé. On commet par là des infractions à la vertu de modestie, quand on n'est pas occasion de péché, en pensée ou en désir, pour le prochain.»

Assemblées mensuelles

St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois
8 mars. 12 avril. 10 mai
Eglise Notre-Dame de l'Assomption
1.30 hre p.m.: heure d'adoration
2.30 hres: assemblée
Salle d'Accueil attenante à l'église
Tél.: 418 228-2867

Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois
8 mars. 12 avril. 10 mai
1.30 heure p.m., heure d'adoration
et assemblée chez Gérard Fugère
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

New Liskeard, Ontario

Le 2e lundi du mois. 7.30 hres p.m.
9 mars. 13 avril. 11 mai
Chez madame Léon Milot
235 McCanus St. Tél.: 705 647-5998

Québec

Veille du 1er dimanche de chaque mois
1er mars. 5 avril. 3 mai
Chez Mme Réal Couture, 106 rue Arago
7.30 hre p.m. Chapelet
8.00 hres p.m. Assemblée
Tél.: Michel Couture 418 834-9706

Chicoutimi-Jonquière

Le 1er dimanche de chaque mois
1 mars. 5 avril. 3 mai
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez
chez M. Mme Léonard Murphy
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

Le 3e lundi de chaque mois

16 mars. 20 avril, 18 mai
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez
chez M. Mme Léonard Murphy
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois
15 mars. 19 avril. 17 mai
1.30 hre p.m., Cathédrale St-Michel
Salle Mgr Paul Larocque, 90 rue Ozias Leduc

Abonnez-vous au Journal Vers Demain

www.versdemain.org
info@versdemain.org

Canada: Prix 5.00\$, 1 an — 20.00\$, 4 ans
1101 Principale, Rougemont, QC,
Canada J0L 1M0
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601
Tél.: Montréal 514 856-5714

Europe prix: Surface, 1 an 9 euros
2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:
Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Belgique: Libellez et adressez
vos chèques à: Joséphine Kleynen
C.C.P. 000-1495593-47
215 rue de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques
à: Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Adressez vos lettres par courriel
thtardif@sympatico.ca
ou Fax 1-450 469 2601

Les clans sataniques se vantent de leur prospérité

Depuis le lancement des livres de Harry Potter

par **Mona Mikaël**

Nous publions un extrait de l'introduction du livre original de «Harry Potter et l'Ordre des Ténèbres» de Mona Mikaël. Ce livre volumineux contient 500 pages et est très riche de documentations. Cependant, Mme Mona Mikaël a reproduit une version abrégée et simplifiée, intitulée aussi «Harry Potter» et «l'Ordre des Ténèbres» "pour les personnes, écrit-elle, qui ont peu de temps à lire, pour les parents, les éducateurs et les religieux qui désirent disposer des arguments de base afin d'organiser des groupes de réflexion, et enfin, pour les jeunes qui souhaiteraient étudier par eux-mêmes les multiples raisons qui font de Harry Potter une lecture dangereuse". Voici donc des extraits du livre original:

Peter Smith, secrétaire général de la British Association of Teachers and Lecturers (ATL), s'inquiète de voir qu'«un nombre grandissant d'enfants passent des heures seuls sur Internet à la recherche de sites sataniques (et) que personne ne surveille cette fascination croissante.» Il a de bonnes raisons de s'inquiéter, car, contrairement au discours anesthésiant de la presse, 1) les aventures de Harry Potter ont porté à plus de 200 % le degré d'intérêt pour les sciences occultes (Retail Trends (tendances commerciales) 2004): «La société entière bascule dans la sorcellerie, confirme Steve Wohlburg, auteur du livre Hour of the Witch, et Harry Potter y contribue énormément, oh oui !». En conséquence, c'est logique: 2) les écoles de magie (réelles et virtuelles) font de très bonnes affaires:

"Nous avons dû engager du personnel supplémentaire pour répondre aux demandes croissantes des jeunes, dit Andy Norfolk, de la Pagan Federation. (...) Cette flambée vient probablement des histoires comme Harry Potter, Sabrina la jeune sorcière et Buffy, la chasseuse de vampires. En fait, chaque fois qu'un article paraît sur la sorcellerie ou le paganisme, les demandes d'inscription montent en flèche^a."

Mieux:

Harry Potter, disait en l'an 2000 le grand prêtre de la First Church of Satan à Salem (Massachusetts), est une formidable manne pour notre cause. Une église comme la nôtre a - sans jeu de mots - besoin de sang neuf^b et récemment, nous avons reçu plus de demandes que nous ne pouvons en accepter. De plus, presque tous - excellent pour nous ! - sont des enfants vierges^c.

Encore mieux:

L'explosion est telle, rapportait Chas Clifton, rédacteur de la revue Pomergate: *The International Journal of Pagan Studies*, que la structure en place ne peut l'absorber. Nous sommes comme un pays du tiers-monde qui, à court d'écoles élémentaires, ne parvient pas à en construire assez vite pour répondre à la demande^d.

Dans son Grimoire de l'Apprenti sorcier (Grimoire for Apprentice Wizard), destiné aux enfants mineurs, le mage pratiquant Oberon Zell-Ravenheart déclare ouvertement son intention d'intercepter l'immense lectorat de Harry Potter. Il s'adresse directement au lecteur dans un style simple et clair et sur un ton «copain» qui force la sympathie pour déverser en lui l'enseignement de base de l'école des sorciers: «Ce grimoire te fournira tout ce qu'il te faudra pour un programme d'apprentissage complet. (...) SI UN JOUR TU DÉCIDES D'ENTRER DANS UN GROUPE DE MAGIE, UN ORDRE OU UNE LOGE, tu devras quand même répondre aux critères de ces groupes. Mais si tu apprends bien ces leçons, je suis certain que tu feras ton chemin. Peut-être qu'un jour nous nous rencontrerons!» (Grimoire for the Apprentice Wizard, p. 14). «Si tu as des amis qui s'intéressent à la magie, lit-on

encore à la p. 126, pourquoi ne pas former un groupe d'étude? Tu auras besoin de l'approbation d'un professeur; choisis donc le professeur le plus 'cool' que tu connais, surtout quelqu'un qui aime vraiment Harry Potter.» C'est le même enseignement, avec fortes références à Harry Potter.

Un sorcier obsédé par l'immoralité

Demandons-nous alors comment on peut croire à l'innocence de livres qui glorifient franchement les sociétés secrètes^e; où il n'est question que de sorcellerie; où la possession diabolique est présentée vingt-sept (27) fois en tout^f; où la haute magie noire est omniprésente et pratiquée autant par les «bons» que par les méchants; où l'on boit du sang, montre des scènes sadiques et des tortures en classe; où des vampires avalent par la bouche les âmes de leurs victimes; où la haine explose comme une bombe à chaque page; où «la tricherie est une tradition», les adultes mesquins et les valeurs bafouées; où le bien et le mal sont si dénaturés qu'on ne les reconnaît plus; où l'invasion mentale est une pratique courante et où - horreur suprême! - un sorcier obsédé par l'immortalité partage son âme en sept parties^g égales qu'il loge dans des objets (les fameux Horcruxes, en vedette aux Tomes 6 et 7)...

On y trouve également un incessant cortège de monstres, d'objets mordants, de plantes étrangeuses et vénéneuses, d'animaux carnivores (pas un seul herbivore); des fantômes, des démons et plusieurs âmes errantes... Quand des enfants lisent ça jusqu'à seize fois d'affilée et en étudient avec passion les plus petits détails, il y a de quoi s'inquiéter.

Oui, il y a de quoi frémir, d'abord parce que ces livres s'étalent sur plus de sept ans, c'est-à-dire sur LE TEMPS D'UNE ENFANCE. Parce que leur influence a déjà dépassé tous les stades de l'emprise pour devenir maintenant une hypnose collective, porte toute grande ouverte aux manipulations. Comment ne pas craindre cette emprise hypnotique quand il y a dans le monde réel des structures toutes prêtes à déchaîner les pulsions qu'elle stimule? Et quand le cinéma, monumentale machine à laver les cerveaux, ajoute les «arts noirs» à son programme déjà tout débordant de sexe et de violence?

Ne nous y trompons pas: c'est une lourde infrastructure qui s'installe sous nos yeux. Harry Potter s'inscrit dans cette sombre mouvance et, disons-le clairement, on n'a pas fini d'entendre parler de lui! Quand on sait que la Warner Brothers a acheté les droits pour tous ses films, on peut être sûr que, longtemps après que Mme Rowling aura écrit son dernier mot, son héros hantera encore tous les écrans. Il hante déjà l'esprit des futurs adultes qu'il marque profondément dans leur vision du monde. Commencée en 1997 avec le premier livre de J.K. Rowling, leur éducation dans les arts noirs continue sous le toit de parents bien aimants qui chérissent leur Credo et sous l'œil horrifié du Crucifix au mur...

L'envergure du problème exigerait un traitement bien complet; mais cela ferait détalier le lecteur. Contentons-nous de dire que, dans l'actuel climat d'arrogante incroyance, en regard de la saine morale et sur fond de Nouvel Ordre Mondial, Harry Potter n'est pas une

œuvre chrétienne. Sous le vernis littéraire, c'est même un véritable outil d'enseignement, de propagande et de recrutement pour répandre la cause d'une vengeance sans scrupules en inculquant aux jeunes ses grands principes de base et en les attirant vers ses dangereuses pratiques. Reconnaissons d'emblée que l'objectif de l'école des sorciers est le même que celui de l'apprentissage de la sorcellerie réelle:

Comparer ces mots de Judika Illes...

La sorcellerie est un mélange de capacités innées et d'entraînement. Sans les pouvoirs innés, on est condamné à rester pour toujours un Moldu. (Judika Illes, *The Element Encyclopedia of Witchcraft*, p. 287. Notons l'emploi du mot «Moldu» issu du monde de Harry Potter!)

...à ces lignes du Tome 5 de Harry Potter:

Les quelques dons que vous avez reçus à votre naissance ne se révéleraient pas d'une très grande utilité si une instruction attentive ne se chargeait de les cultiver et de les affiner. L'ancien savoir, dont la communauté des sorciers est l'unique dépositaire, doit être transmis aux nouvelles générations, si nous ne voulons pas qu'il se perde à jamais. Le trésor de la connaissance magique amassé par nos ancêtres doit être conservé, enrichi, bonifié, par ceux qui sont appelés à la noble mission de l'enseignement.

Il convient de montrer dans les mots de l'auteur, c'est-à-dire directement dans ce que le lecteur ingère et digère, le travail d'intoxication morale qui s'opère par ces livres, surtout par leur vision du monde nettement antichrétienne.

Mais il y a plus encore, BEAUCOUP plus.

(Notes de bas de page)

a Andy Norfolk cité à l'émission de la BBC *This is London* du 4 août 2000, Potter Fans Turning to Witchcraft (entrevue de Steve Paine) -

b Caractères gras ajoutés.

c Article du 26 juillet 2000, Harry Potter Books Spark Rise in Satanism Among Children.

d Cité par Steve Wohlberg dans *Exposing Harry Potter and Witchcraft*, p. 18.

e La société cachée des sorciers et, en elle, la société secrète qu'est l'Ordre du Phénix.

f ...dont deux tranches de possession, avec moment d'absence, changement de voix et amnésie subséquente. «Tout possédé est une porte ouverte sur l'enfer», déclare l'exorciste M^{re} Du Clos dans *Le combat avancé de l'Église*, p. 88.

g Comme dans la chanson *Tear your Souls Apart* (déchire ton âme) du groupe Rock FK.Ü.

Pour commander

«Harry Potter et l'Ordre des Ténèbres»
En bref

(Version ABRÉGÉE ET SIMPLIFIÉE)
de Mona Mikaël

En France: Éditions Saint-Rémi, BP 80
CADILLAC 33410 — France tél. 05 56 76 73 38

Courriel: editions.saint-remi@aliceadsl.fr

Prix: 20 euros + frais de poste

Au Canada — Appelez Marie-Renée
Tél. 1 418 622 7419

Combattre sans relâche pour le règne du Christ-Roi



Réflexions tirées d'un livre en l'honneur du Christ-Roi:

En instituant cette fête en 1925, l'Eglise a voulu réaffirmer solennellement la Royauté Sociale et Eschatologique de Notre Seigneur Jésus-Christ. Roi de l'univers, Roi des âmes et des consciences, des intelligences et des volontés, le Christ est aussi le Roi des familles et des cités, des peuples et des nations: "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat" !

«Tu le dis, je suis Roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la Vérité: quiconque est de la Vérité écoute ma voix» (Jean 18, 37).

Pie XI dénonce le laïcisme

Dans son Encyclique «Quas Primas», du 11 décembre 1925, Pie XI dénonce «la peste» qui ronge notre société contemporaine, le laïcisme, comme étant la négation radicale de la Royauté du Christ. En organisant la vie sociale comme si Dieu n'existait pas, le laïcisme engendre l'apostasie officielle des nations et conduit la société à sa ruine. L'objet de cette fête est donc de réparer solennellement cet oubli quasi général de Dieu dans la société, en reconnaissant publiquement "les Droits de Dieu" et de son Fils Unique Jésus-Christ sur nous, en vertu de son union hypostatique et de son Saint-Sacrifice sur la Croix qui nous sauve.

Cette fête rappelle que la Royauté de Dieu a autorité non seulement sur les individus, mais aussi sur les nations (Lumen Gentium § 5). Si les sociétés oublient de respecter "les Droits de Dieu", notamment dans leurs législations, elles seront tôt ou tard vouées à l'effondrement et à la ruine (Gaudium et Spes § 36). Les idéologies sataniques du national-socialisme et du communisme en sont des preuves vivantes.

Aujourd'hui encore: l'actuel refus d'une rationalité collective connectée à la Raison Créatrice du Christ-Dieu-Verbe ne fait qu'étouffer les valeurs morales éternelles. Par cet étouffement, l'Occident tombe de jours en jours - et de façon inévitable - vers une déshumanisation massive. La permissivité morale actuelle en est la plus grande illustration. Cette "idéologie libérale", encore plus insidieuse et occulte que les autres nous montre - une fois encore - une société qui ne cesse d'apostasier la Vérité et les Droits du Christ!

Pas plus que son Chef, il n'est pas question, pour l'Eglise, de "prendre le pouvoir temporel". Lors de son procès, Jésus, devant l'autorité civile, affirme la transcendance de Son Royaume. L'Eglise aura toujours à défendre l'indépendan-

ce de sa mission spirituelle par rapport à l'Etat mais sans pour autant en être dissociée... car elle a toujours l'obligation de rappeler aux institutions humaines - pour le bien et le Salut Eternel des peuples - de respecter, dans la vie sociale "les Droits de Dieu". Le pouvoir temporel doit toujours être gouverné par le seul pouvoir spirituel du pape, Vicaire du Christ-Vérité sur la terre! (cf: Boniface VIII, Bulle "Unam Sanctam", 18 novembre 1302).

Il doit absolument y avoir une "distinction" entre l'Etat et l'Eglise mais il ne peut jamais y avoir une "séparation" à proprement parler car l'Eglise doit être à la société temporelle ce que l'âme est au corps. Lorsque l'âme et le corps sont séparés, c'est la mort! (cf: Léon XIII, Lettre Encyclique "Immortale Dei", 1er novembre 1885). «Séparer l'Etat et l'Eglise, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur» (cf: Saint Pie X, Lettre Encyclique "Vehementer Nos", 11 février 1906). La "séparation" sera toujours contraire à la Sainte Doctrine de l'Eglise!

Se mettre au service de notre Roi Jésus, c'est accepter de travailler chaque jour à l'avancement de Son Règne social et eschatologique... et cela ne se fait pas sans combat: oui, notre Roi nous demande de prendre part au terrible combat qu'Il a mené, pour nous, contre «les puissances des ténèbres» (Col 1, 13).

Avec Lui, nous sommes assurés de la victoire, mais à la condition de participer, nous aussi, au combat, à cette lutte quotidienne contre le monde, le démon et nous-mêmes. Encordés à la Vierge Marie, cette lutte doit se faire chaque jour dans la prière et dans notre configuration permanente en la Personne Divine du Verbe! Comme un soldat pour sa patrie, il faut vouloir combattre sans relâche sous l'étendard de notre Roi-Jésus pour Sa plus grande gloire. Saint Paul nous rappelle que nous avons la Vérité à la ceinture! (Ephésiens 6, 14). Combattre pour la Vérité du Christ, c'est combattre pour notre Salut!

Portez aux hommes le salut du Christ

Faire régner le Christ, c'est vivre selon les Béatitudes! Faire régner le Christ, c'est affirmer que l'unique vraie religion subsiste seulement dans Sa Sainte Eglise catholique! Faire régner le Christ, c'est combattre l'idéologie empoisonnée du relativisme obscurcissant les consciences collectives! Faire régner le Christ, c'est oublier son "moi" égoïste pour magnifier Son Saint Nom! Faire régner le Christ, c'est proclamer sans honte notre Foi dans la vie de tous les jours aussi bien dans le domaine privé, public et social! (Lumen Gentium § 31).

«Descendez donc dans les rues, vivez votre foi avec allégresse, portez aux hommes le Salut du Christ qui doit pénétrer dans la famille, à l'école, dans la culture et dans la vie politique!» (Jean-Paul II, Madrid, 15 juin 1993).

Faire régner le Christ, c'est lutter contre l'inhumanité de la «banalité du mal» (Hannah Arendt in "Eichmann à Jérusalem"). Faire régner le Christ, c'est travailler sans relâche, sous l'étendard de l'Evangile, à combattre les erreurs modernes niant par exemple la consubstantialité du Verbe Incarné avec le Père, niant l'Unicité et l'Universalité Salvifique du Christ et de Son Eglise pour le Salut des âmes, niant la Virginité Perpétuelle de la Vierge Marie, etc.

Faire régner le Christ, c'est devenir un véritable apôtre du Ciel en entraînant à notre suite, de nombreuses âmes vers le salut éternel! Faire régner le Christ, c'est tout le combat que mène Sa Reine Immaculée, l'Eglise Militante qui est déjà, comme nous maintenant, en marche vers la Patrie Triomphante!

Les erreurs à la base de l'économie

Le Pape Benoît XVI à son clergé

CITE DU VATICAN, 27 FEV 2009 (VIS). Hier, au cours de sa rencontre annuelle avec le clergé romain, Benoît XVI a répondu à des questions relatives à la crise mondiale, à la formation sacerdotale, à l'enseignement et à la liturgie. Ainsi a-t-il affirmé que l'Eglise a le devoir de dénoncer de façon raisonnable et raisonnée les erreurs qui sont à la base de la crise économique actuelle. «C'est un devoir qui appartient à sa mission, et l'Eglise l'exerce à partir des faits et sans moralisme, sur la base de raisonnements concrets et compréhensibles par tous».

A propos ensuite de la prochaine encyclique sociale, il a suggéré deux niveaux de lecture de la crise. **«Le niveau macroéconomique souligne l'échec d'un système basé sur une idolâtrie de l'argent et un égoïsme qui annulent la raison et la volonté chez certains, et les engagent dans des voies erronées. L'Eglise doit faire entendre sa voix à tous les niveaux afin d'aider à un changement de route éclairé par la foi et la raison. Il s'agit en somme de renoncer à des intérêts personnels et à s'occuper des autres».** Au niveau microéconomique, le Pape a rappelé que tout grand projet réformateur passe par une conversion des personnes. **Qui est injuste ne peut faire justice. Il faut donc intensifier la purification des coeurs, à partir des paroisses et l'étendre à toute l'humanité.**

La Cour Suprême approuvera-t-elle la polygamie?

Notre «belle» définition du mariage au Canada sera-t-elle bientôt déclarée inconstitutionnelle? Deux membres d'une secte religieuse accusés de polygamie en Colombie-Britannique ont été mis en accusation par le gouvernement provincial. Une véritable bataille juridique s'amorce dans cette province de l'Ouest.

Les médias nous informent également que, depuis deux décennies, le procureur général a toujours refusé de porter des accusations de peur de perdre sa cause en raison de notre Charte blindée des droits et libertés. (La Presse, 12 janvier 2009). L'un des accusés, dans cette cause, a épousé 20 femmes et serait le père d'une centaine d'enfants.

Sommes-nous à la veille d'une décision de la Cour Suprême qui forcerait le gouvernement à élargir encore plus la nouvelle définition du mariage au Canada? Plusieurs spécialistes sur la question affirment que la loi actuelle qui définit le mariage au Canada, pourrait être déclarée inconstitutionnelle face à ces nouvelles poursuites.

Rappelons-nous un débat historique quand nos dirigeants politiques ont légalisé, il y a quelques années, le mariage entre deux personnes du même sexe. Ils ont ouvert toute grande la porte à une nouvelle définition du mariage. Notre intelligentsia post-moderne a béatement applaudi. Ceux et celles qui ont protesté étaient cloués au pilori. Actuellement la triste réalité semble nous rattraper.

Les bisexuels et les polygames voudront eux aussi se marier légalement au Canada. Nous aurions alors des mariages entre trois, quatre ou cinq personnes. Dans ce contexte de très grande ouverture anarchique, pourquoi refuser le mariage à quelqu'un qui a 20 épouses? La polygamie et la polyandrie deviendraient la nouvelle réalité pour «enrichir» notre définition du mariage canadien. Toutes les combinaisons seraient possibles pour des mariages à toutes les sauces. Quelle aberration!

Devant ce triste spectacle, on peut se demander pourquoi plusieurs pays d'Europe, dont la France, refusent toujours malgré les hauts cris, de légaliser le mariage Gai? Tout simplement pour ne pas ouvrir cette boîte de Pandore.

Au nom de la religion et au nom des sacro-saints droits individuels souvent complètement farfelus, on est en train de massacrer l'institution du mariage au pays. On récolte ce que l'on a semé. N'oublions pas que certains groupes musulmans font pression depuis quelques années pour obtenir la légalisation du mariage polygame.

Quand on ridiculise une noble institution qui a fait ses preuves depuis des millénaires, pour plaire à certains groupes tout puissants et très bruyants sur la place publique, on fait preuve de lâcheté. Notre manque de sagesse va nous coûter très cher!

Paul-André Deschesnes

Prions la Vierge des Pauvres de Banneux

de protéger les peuples de la nouvelle crise économique

Apparitions en 1933, au temps de la crise économique des années'30

Fête de la Vierge des Pauvres: le 15 janvier

Mme Rosario Côté, envolée au Ciel le 15 janvier 1977, fête de la Vierge des pauvres

Nous puisons les renseignements suivants dans la magnifique Revue «Banneux, la Vierge des Pauvres», de Janvier-Février-Mars 2009, rue de l'Esplanade 57 - B 4141 Banneux N.D., Belgique. Voici des extraits de l'article, coiffé du titre «Crise, quand tu nous tiens...» et signé par A. Reul:

«Une étude récente du contexte historique des apparitions de la Vierge à Banneux, Belgique, montre que le nom qu'elle s'est donné en 1933, était relié à la crise économique et au drame social de l'époque. «**La Vierge des Pauvres**» a voulu soutenir les appels pressants de l'Eglise et du Pape Pie XI qui avait publié en 1931, son Encyclique sociale «**Quadragesimo Anno**».

... C'est donc dans le diocèse de Liège fort agité par les troubles sociaux; c'est dans ce diocèse de Liège où le catholicisme social était particulièrement actif, que la Vierge se présente comme la «**Vierge des Pauvres**», marquant ainsi sa solidarité avec les pauvres, et son soutien à ceux qui travaillaient en faveur des pauvres.

Entre les deux guerres, tous les états connurent des crises économiques, des débâcles financières et le chômage. L'Europe et le monde occidental furent particulièrement secoués par la crise des années 1930. On dénombra plus de 30 millions de chômeurs... En 1932, le chômage toucha 40% des travailleurs en Belgique. ...De graves troubles sociaux eurent lieu. L'avenir de la Belgique semblait bien sombre, sinon désespéré.

C'est dans le diocèse de Liège où la misère découlant de la crise économique fut particulièrement grande que la Vierge vient déclarer sa solidarité avec les pauvres au moment où la crise sévissait de manière aiguë.

A cette même époque, le Pape Pie XI s'émuet des conditions faites à la classe ouvrière. Il constatait avec tristesse que l'enseignement de «*Rerum Novarum*» de Léon XIII n'avait pas produit les effets escomptés: ... Il y eut une conspiration du silence autour de cet enseignement. Pie XI reprit cet enseignement et le réactualisa dans son Encyclique «*Quadragesimo Anno*» publiée en 1931. ... Il fallut rappeler l'importance de cet enseignement social de l'Eglise à de trop nombreux catholiques restés indifférents à la misère des ouvriers et aux appels de l'Eglise.

Cette nouvelle encyclique a été commentée dans les milieux catholiques sociaux. Elle a donné un nouvel élan à leur mouvement.

On peut cependant resté sceptique quant à l'étendue de l'influence de l'encyclique. En Belgique, comme ailleurs, le grand nombre des catholiques resta indifférent à la question sociale.

Cette négligence laissa le mouvement ouvrier se développer en dehors de l'Eglise et même contre elle.



(NDLR: Il en fut ainsi au Canada dans la JOC, lorsqu'on arrivait aux pages des Encycliques concernant les contrôleurs d'argent, on passait par dessus, et on a vu, comme en Belgique, se développer dans les syndicats ouvriers le socialisme marxiste, contre l'Eglise et contre Dieu. Et maintenant, en 2009, ils ont réussi à chasser la religion, même des écoles.)

A Banneux, la Vierge se présente comme la Vierge des Pauvres, deux ans après la publication par Pie XI de son Encyclique «*Quadragesimo Anno*» qui s'occupe de la pauvreté et de la misère ... Ne faut-il pas y voir un appui apporté par la Mère de Dieu à l'action sociale de l'Eglise?

Dans son allocution à la séance académique du Jubilé, le 30 mai 2008, notre évêque Mgr A. Josten, a rappelé cet aspect du message de la Vierge des Pauvres: «*La Vierge des Pauvres était là en 1933, comme un appui céleste aux appels pressants de l'Eglise en faveur des décisions et d'actions sociopolitiques devenues urgentes. 75 ans plus tard, elle est toujours là pour nous encourager à oeuvrer pour un monde plus juste et plus fraternel, où les pauvres de toutes sortes trouveront enfin la reconnaissance et la place qui leur sont dues.*»

A. Reul

La Vierge des Pauvres

Et les Pèlerins de saint Michel

par Thérèse Tardif

L'oeuvre des Pèlerins de saint Michel a été aussi fondée pendant les années de la crise économique 1929-39.

Son fondateur, Louis Even, souffrait beaucoup de voir la situation des pauvres, et voilà qu'en 1934, la brochure «*From debts to Prosperity*» (Du régime de dettes à la Prospérité) lui apportait une grande lumière: le Crédit Social, la véritable solution à la crise économique, et il consacra tous les jours de sa vie à la faire connaître.

La première collaboratrice de Louis Even, Gilberte Côté, avant de le connaître, était aussi engagée dans les mouvements qui essayaient d'aider la multitude de pauvres engendrés par la crise économique. A l'automne 1936, elle, sa mère, Mme Rosario Côté et son frère Rosaire, rencontrèrent Louis Even, qui leur expliqua les causes de la crise économique et le remède à lui apporter. Ils se lièrent tous les trois à l'Oeuvre de Louis Even pour le reste de leurs jours. Ils sont toujours restés ses principaux collaborateurs.

Gilberte Côté était une des directrices et l'administratrice de l'Oeuvre, tandis que sa mère en était la grande bienfaitrice. C'est par leur étroite collaboration que l'Oeuvre de Louis Even a pu vivre et prendre une expansion à la grandeur du monde.

Madame Rosario Côté avait une grande dévotion envers la Sainte Vierge. Elle récitait six chapelets par jour, trois avec les demoiselles et trois avec les garçons. Elle ne craignait pas la mort, elle avait hâte de contempler la beauté de la Maman Céleste.

Elle avait 75 ans lorsque je l'ai connue et elle a vécu jusqu'à 94 ans. Elle était très souvent malade à en mourir. Elle a reçu les derniers sacrements seize fois. Lorsqu'elle était malade à en mourir, elle nous disait: «*Le Bon Dieu va venir me chercher le jour de la fête de la sainte Vierge.*» Elle nous disait cela à chaque fois qu'elle était malade et elle l'était souvent.

Elle est décédée le 15 janvier 1977, personnellement, ne connaissant pas Banneux je me suis dit: Madame Côté s'est trompée, elle n'est pas morte un jour de la fête de la Sainte Vierge.

Deux ans plus tard, Mme Henriette de Troyer Viollet, qui a précédé Mme Joséphine Kleynen, comme responsable des

(suite en page 13)

Lumineuses conférences

Sur les problèmes du monde actuel
Maison de l'Immaculée, Rougemont

Chaque mois, aux dates suivantes

29 mars. 26 avril . 24 mai

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
Rapports des apôtres revenant de mission
Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison
de l'Immaculée, chacun apporte ses
provisions.
1.30 à 4.30 heures p.m. Conférences
3.30 hres p.m. Confessions
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de
la Maison de l'Immaculée.
6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

**Aux réunions de Vers Demain,
tous se présentent modestement
vêtus. Les dames en robe attachee
au cou, à manches dépassant le
coude et à jupe couvrant les
genoux. Messieurs et dames en
shorts ne sont pas admis.**

Souvenez-vous

Souvenez-vous, très sainte Vierge Marie, que l'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et demandé votre intercession, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges et notre Mère, je cours vers vous; gémissant sous les poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds; ô Mère du Verbe, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il. — Saint Bernard

Je vous salue Marie. Trois fois



Congrès international de Vers Demain

Les 5-6-7 septembre, à Rougemont, P. Québec, Canada

Semaine d'étude précédant le congrès du 28 août au 3 septembre 2009

Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale, Rougemont
info@versdemain.org — 450 469-2209 — Fax 450 469-2601

70e anniversaire du journal Vers Demain: 1939-2009

Le thème du congrès: Vaincre concrètement la pauvreté selon les principes de la Doctrine Sociale de l'Église par un dividende mensuel à tous basé sur les richesses de chaque pays.

Des congressistes viendront des Philippines, de plusieurs pays d'Afrique, du Congo, de Côte d'Ivoire, de Madagascar, etc.; de plusieurs pays d'Europe, y compris la France, la Pologne, la Suisse; de l'Amérique du sud, l'Équateur, la Colombie, le Paraguay; du Mexique; des Etats-Unis et du Canada.

Semaine d'étude chaque jour

7.10 hres: chapelet et Messe à l'église St-Michel
10 à 11 hres, étude — pause
11 à 12 hres: atelier
Midi: dîner — chapelet
2 à 3 hres: étude
3 à 4 hres: atelier — pause
4 hres 15 à 5 hres 15: étude
5:15 à 6 hres: atelier
6 hres: Souper — pause

Congrès, 5-6-7 septembre

Samedi: 1 hre 30: ouverture — Chapelet — Bienvenue
2.30 hres: conférences — Honneur aux apôtres
4.00 hres: Sainte Messe
5.30 hres: souper —
7 hres: présentation des Philippines et de l'Amérique du Sud
Dimanche: 9.00 hres — Présentation de la France, de la Pologne, du Canada
Dîner — 1.30 hre: Présentation de l'Afrique, Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar; les Etats-Unis
4.30 hres: Procession dans les rues
5.00 hres: Messe à l'Église en présence d'évêques et de prêtres. — Souper
7.30 hres: Les apôtres de Vers Demain et les distributeurs du monde entier
Lundi: 9.00 hres Messe
10.00: projets d'avenir pour chaque pays

Prions la Vierge des Pauvres de Banneux

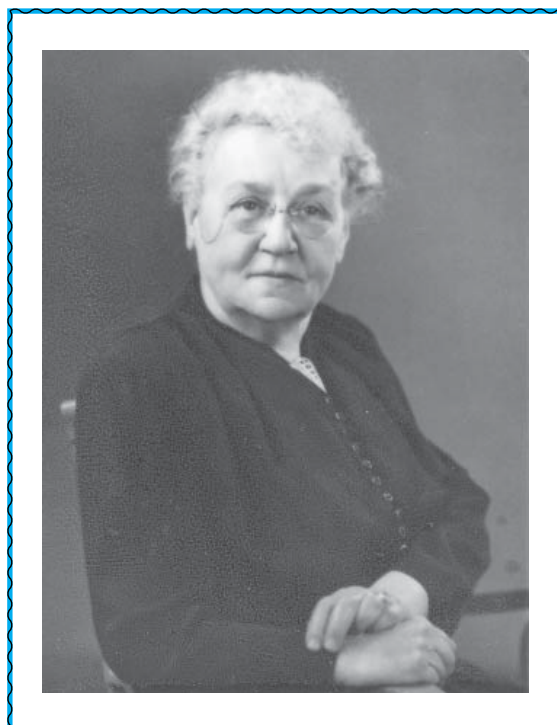
(suite de la page 12)

Pèlerins de saint Michel, de Bruxelles, est venue au Canada et elle nous a apporté toute la littérature concernant les apparitions de Banneux. Peu de temps après, Madame Côté-Mercier, notre cofondatrice, fille de Mme Rosario, m'a demandé de rédiger un article sur les apparitions de Notre-Dame de Banneux.

En lisant les documents apportés par madame de Troyer Viollet, quelle ne fut pas ma surprise de constater que la fête de «NOTRE-DAME DES PAUVRES» est le 15 janvier.

Alors, me dis-je, madame Côté, ne s'est pas trompée, elle est bien décédée le jour d'une des fêtes de la très Sainte Vierge, sous le vocable «la Vierge des Pauvres». C'est bien le vocable de la Sainte Vierge qui lui convenait le mieux, puisque cette bonne grand-maman s'est penchée sur le sort des pauvres toute sa vie durant. Bien humblement, je lui ai demandé pardon d'avoir douté. Et depuis j'ai acquis une grande dévotion envers la «Vierge des Pauvres».

La revue de Notre-Dame de Banneux



Mme Rosario Côté

nous arrive justement en janvier pour nous rappeler ces faits merveilleux, et nous faire penser de prier la «Vierge des Pauvres» alors que nous sommes en plein temps de crise économique.

«Notre-Dame des Pauvres» ne vient-elle pas nous dire encore une fois: Continuez votre bon combat pour les pauvres, mes enfants, je suis toujours là pour vous soutenir.

Prions donc la «Vierge des Pauvres» de vaincre la crise économique, et d'illuminer les intelligences sur la vraie solution qui mettrait définitivement un terme au scandale de la pauvreté.

Lisez les livres: «Les Propositions du Crédit Social en 10 leçons», 10.00 \$; «Sous le Signe de l'Abondance» 15.00 \$; «Du Régime de Dette à la Prospérité» 7.00 \$; Frais de poste compris. Commandez-les au bureau du journal Vers Demain.

Abonnez-vous au journal Vers Demain au prix de 20 \$ pour 4 ans. Consultez le site WWW.versdemain.org - vous pouvez lire les anciens numéros de Vers Demain et les livres gratuitement sur le site.

Thérèse Tardif

Allons à confesse, convertissons-nous

Sacrifice d'une mère qui refusa un avortement

Sa fille devint religieuse aux soins des enfants abandonnés

Voici des paroles du Pape Pie XII prononcées dans un discours au Front de la famille et aux Associations des familles nombreuses de l'Italie, le 28 novembre 1951, paroles qui rappellent des principes immuables sur le respect de la vie de l'enfant à naître:

La vie humaine innocente, en quelque condition qu'elle se présente, est soustraite, dès le premier moment de son existence, à toute attaque directe volontaire. Ceci est un droit fondamental de la personne humaine, d'une valeur générale dans la notion chrétienne de la vie, qui vaut aussi bien pour la vie encore cachée dans le sein de la mère que pour la vie déjà éclose en dehors d'elle et aussi bien contre l'avortement direct que contre le meurtre direct de l'enfant avant, pendant ou après l'enfantement. Quelque fondée que puisse être la distinction entre les différents moments du développement de la vie déjà née ou pas encore née au regard du droit profane ou ecclésiastique, et de certaines conséquences civiles et pénales selon la loi morale, il s'agit dans tous ces cas d'une grave et coupable attentat à la vie humaine inviolable.

Ce principe vaut pour la vie de l'enfant comme pour celle de la mère. Jamais et en aucun cas l'Église n'a enseigné que la vie de l'enfant doit être préférée à celle de la mère. C'est une erreur que de poser la question avec cette alternative: ou la vie de l'enfant ou la vie de la mère. Non! ni la vie de la mère ni celle de l'enfant ne peut être soumise à un acte de suppression directe. D'un côté comme de l'autre, il ne peut y avoir qu'une seule exigence: faire tous les efforts pour sauver la vie de tous les deux, de la mère et de l'enfant. (Cf. Pie XI, Encyclique *Casti connubii*, 31 décembre 1930. *Acta Apostolicae Sedis*, vol. XX11, pp. 562-563.)

«Ne pas tuer»

C'est une des plus belles et des plus nobles aspirations de la médecine que de chercher toujours de nouveaux moyens pour conserver la vie de l'un et de l'autre. Si, malgré tous les progrès de la science, il reste encore, et il restera dans l'avenir, des cas où l'on doit compter avec la mort de la mère, lorsque celle-ci veut conduire jusqu'à la naissance la vie qu'elle porte en elle et ne pas la détruire en violant un commandement de Dieu: «ne pas tuer», il ne reste à l'homme qui, jusqu'au dernier moment, s'efforcera d'aider et de sauver, qu'à s'incliner avec respect devant les lois de la nature et les dispositions de la divine Providence.

Mais — objectera-t-on, — la vie de la mère, principalement celle d'une mère de famille nombreuse, est d'un prix incomparable supérieur à celle d'un enfant qui est encore à naître. L'application de la théorie de la mise en balance des valeurs au cas qui nous occupe actuellement a déjà trouvé un épilogue dans les discussions juridiques. La réponse à cette douloureuse question n'est pas difficile. L'inviolabilité de la vie d'un innocent ne dépend pas de sa plus grande ou moindre valeur. Depuis plus de dix ans l'Église a déjà formellement condamné le meurtre de la vie estimée «sans valeur»; et qui connaît les tristes antécédents qui ont provoqué cette condamnation, qui est capable de peser les funestes conséquences auxquelles on arriverait, si on voulait mesurer l'intangibilité de la vie innocente d'après sa valeur, saura parfaitement apprécier les motifs qui ont conduit à cette disposition.

Du reste, qui pourrait juger avec certitude laquelle de ces deux vies est en réalité la plus précieuse? Qui pourrait savoir quel chemin suivra cet enfant et à quelle hauteur pourront s'élever ses œuvres et sa perfection! On compare ici deux grandeurs et l'âme des deux reste parfaitement inconnue.



Nous voudrions, à ce propos, citer un exemple, qui est peut-être connu de plusieurs parmi vous, mais qui ne perd pas pour cela sa valeur suggestive; il remonte à 1905. Vivait à cette époque une jeune dame, de noble famille et de sentiment plus nobles encore, mais frêle et délicate de santé. Dans son adolescence, elle avait été malade d'une petite pointe de pleurite, qui paraissait guérie; lorsque, au contraire, après avoir contracté un heureux mariage, elle sentit s'épanouir dans son sein une nouvelle vie, elle ressentit aussitôt un malaise physique qui consterna les deux savants médecins qui veillaient avec une tendre solitude sur sa santé. L'affection de cette pointe de pleurite, cet ancien foyer cicatrisé s'était réveillé; d'après leur jugement, il n'y avait pas de temps à perdre si on voulait sauver la vie de cette charmante femme, on devait provoquer, sans le moindre délai, l'avortement thérapeutique.

Déjà le mari avait compris la gravité du cas et déclaré qu'il consentait à cette pénible opération. Mais lorsque le praticien, avec tous les égards, lui fit part de la décision des médecins, en la conjurant de s'en remettre à leur jugement, elle répondit avec une grande fermeté:

«Je vous remercie de vos charitables conseils, mais je ne puis supprimer la vie de mon enfant! Je ne le veux pas, je ne le puis pas! Je le sens déjà palpiter dans mon sein. Il a le droit de vivre, il vient de Dieu et doit connaître Dieu pour l'aimer et jouir de lui.»

Le mari à son tour, la pria, la supplia, l'implora; elle demeura inflexible et attendit avec sérénité l'événement. Une fille naquit régulièrement, mais aussitôt après la santé de la mère se mit à empirer. Le foyer s'étendait dans le poumon, l'affaiblissement allait grandissant. Deux mois après, elle était à toute extrémité; elle revit sa fille, dont la santé se développait grâce aux soins d'une robuste nourrice, sur ses lèvres passa un doux sourire, et elle expira paisiblement.

«Dans le Sacrement de l'Eucharistie, Jésus continue de nous aimer «jusqu'au bout», jusqu'au don de son Corps et de son Sang. Quel émerveillement dut saisir le cœur des disciples face aux gestes et aux paroles du Seigneur au cours de la Cène! Quelle merveille doit susciter aussi dans notre cœur le Mystère eucharistique!»
— S.S. le Pape Benoît XVI

L'enfant devint religieuse

Quelques années plus tard, on pouvait spécialement remarquer, dans un Institut religieux, une jeune religieuse, toute dévouée aux soins et à l'éducation de l'enfance abandonnée qui, avec des yeux remplis d'amour maternel, se penchait sur les enfants malades, comme pour leur donner la vie. C'est elle, la fille du sacrifice qui, aujourd'hui, avec son grand cœur, répandait tant de bienfaits sur ces enfants délaissés. L'héroïsme de la mère courageuse n'avait pas été vain (cf. André Majocchi, *Tra Bistori e forbici*, 1940, p. 21 et suivantes).

Et alors, Nous demandons: le sens chrétien, et même purement humain, aurait-il disparu à ce point de ne plus savoir comprendre le sacrifice sublime de la mère et l'action visible de la Providence divine qui de cette immolation fait naître un pareil fruit?

Sa Sainteté Pie XII

La supériorité d'un journal

Dans le livre «Les Remparts» par le Curé Edouard V. Lavergne, le 15 mai 1895, le Père Monsabré disait:

«Il faut créer une presse partout et toujours appliqué à démasquer les intrigants sans principes et sans conscience, les sectaires hypocrites et les sinistres exploiters des passions de la multitude. Une presse qui combatte l'action et répare les ravages de la presse corruptrice, en apprenant à respecter Dieu, à connaître ses œuvres et ses bienfaits, à croire les vérités qu'il a révélées, à pratiquer les vertus qu'il demande de tous, à estimer son âme, à s'attacher à ses devoirs, à tendre plus haut que la terre, où tant de misères nous assiègent, à travailler à son salut et à multiplier par l'éducation chrétienne les citoyens du royaume terrestre de Jésus-Christ et les futurs héritiers du Ciel.»

Cette presse nous n'avons pas besoin de la créer. Nous l'avons à notre disposition. C'est à nous de grossir le tirage du journal Vers Demain.

«La presse catholique est une œuvre de première nécessité, qu'il faut encourager et soutenir au prix des plus grands sacrifices.» — Benoît XV

Bienfaits du jeûne: «Un oiseau léger échappe plus facilement à l'oiseau de proie que celui dont le vol est alourdi par un excès de nourriture». — Saint Bonaventure

Invitation spéciale

Gens de Montréal et de Laval
Vous êtes invités à la
réunion

Du 2e dimanche de chaque mois
8 mars. 12 avril. 10 mai
1.30 hre p.m.: heure
d'adoration

2.30 heures p.m.: Réunion
Eglise St-Bernardin
7979 8e Avenue, Ville Saint-Michel

Pour informations:
tél. 514-856-5714

Siège de Jéricho

7 jours et 6 nuits d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé

Pour le triomphe du Christ, Roi de tous les peuples

Pour un système d'argent honnête qui assure le pain quotidien à tous

Du 22 au 28 mars 2009

Maison de l'Immaculée, 1101 Principale Rougemont, QC - 450 469 2209

Ouverture 22 mars:

Dimanche 10 heures a.m.: Procession, Exposition du Saint Sacrement

Messe dimanche, 22 mars: à 17 heures (5.00 p.m.)

Messe les autres soirs: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi: 19 heures (7.00 p.m.)

Messe Samedi: 28 mars, 19.00 heures. Procession. Déposition du Saint Sacrement

Confessions avant chaque Messe.

Adoration perpétuelle, jour et nuit, venez prier aux heures qui vous conviendront.

Tous les jours: conférences spirituelles à 14 heures et à 20 heures

Dimanche 29 Mars, assemblée du mois pour tous

10 heures: Cérémonie de consécration à Marie et renouvellement selon la spiritualité de saint Louis-Marie Grignon de Montfort.

De 11 à 17 heures: Conférences, retour de Marcel Lefebvre d'une grande tournée de 3 mois en Afrique. Conférences de nos invités d'honneur: M. et Mme Carlos Reyes, de l'Equateur; M. Christian Burgaud, de France; Janusz Lewicki, de Pologne. Beaux cantiques et chansons de circonstance.

Tous sont cordialement invités. Chacun apporte ses provisions pour les repas. Couchers gratuits.



Un inique projet de loi pour l'avortement aux Etats-Unis

Appuyé par OBAMA qui milite pour la culture de la mort

On nous informe que le nouveau Congrès américain se prépare à présenter d'ici quelques mois un nouveau projet de loi ayant pour titre «Freedom of Choice Act» (FOCA), c'est-à-dire loi sur la liberté de choix, qui ouvrirait toutes grandes les portes à l'avortement aux Etats-Unis. Nous serions en face d'une éventuelle ouverture béante, incroyable et historique du droit des femmes à avorter. Du jamais vu depuis la décision Roe C. Wade de la Cour Suprême 1973.

Au cours de la dernière campagne électorale, Obama a répété à plusieurs reprises qu'il ne cédera jamais sur la liberté de choix pour les femmes et qu'il serait prêt à ratifier la «Freedom of Choice Act».

Mais que propose la Foca? Appuyé par l'agressif mouvement «Planned Parenthood», ce projet inique propose d'abolir plus de 300 règlements aux niveaux fédéral et local qui encadrent actuellement l'exercice du droit à l'avortement aux Etats-Unis.

La FOCA imposerait plutôt un droit illimité de tuer le fœtus en interdisant non seulement toutes les restrictions à l'avortement présentement en vigueur, mais également toute restriction future. Tout le progrès accompli depuis 35 ans au plan des limites et balises à l'avortement, serait automatiquement vo-

latisé par ce projet de loi qui prévoit même utiliser les deniers publics, pour faire activement la promotion de l'avortement tant au pays qu'à l'étranger.

Il n'y aurait plus aucune restriction possible sur le financement de l'avortement sur le financement de l'avortement par le gouvernement fédéral. Quel «beau gâchis» en perspective!! Toutes les lois actuelles des différents Etats seraient invalidées! Il en résulterait une impossibilité de tenir des référendums sur cette question. L'avortement sur demande de n'importe quel moment de la grossesse deviendrait, comme au Canada, une sinistre réalité... Devant l'imminence de cette catastrophe, plusieurs médecins, infirmières et travailleurs de la Santé sont traumatisés face à cette éventuelle loi qui les forcerait à collaborer au meurtre de l'enfant à naître.

Plusieurs évêques, fidèles à l'enseignement de l'Église, évoquent l'obligation pour de nombreux hôpitaux catholiques à devoir fermer leurs portes plutôt que de collaborer au mal.

Les dernières élections américaines ont donné le pouvoir à un Président, une Chambre et un Sénat qui favorisent le libre choix, en plus de vouloir faciliter grandement l'exercice du droit à l'avortement. Les organismes

pro-avortement salivent déjà de satisfaction et prévoient que le nombre stupéfiant actuel de 1.1 millions d'avortements annuels augmenterait considérablement avec la FOCA.

L'avenir, avec Obama, apparaît de plus en plus sombre sur ce dossier. Les Américains s'apprêtent peut-être à faire un gigantesque pas historique vers l'abîme diabolique de la culture de la mort. Une véritable honte nationale!! L'hécatombe annoncée deviendra-t-elle réalité?

Paul-André Deschesnes

Benoît XVI contre l'hédonisme

«La sécularisation, qui se présente dans les cultures comme une organisation du monde et de l'humanité sans référence à la Transcendance, gagne tous les aspects de la vie quotidienne et développe une mentalité où, de fait, Dieu est absent, entièrement ou en partie, de l'existence et de la conscience humaine. Cette sécularisation n'est pas seulement une menace extérieure pour les croyants, mais elle se manifeste depuis longtemps déjà au sein même de l'Église elle-même. Elle dénature de l'intérieur et en profondeur la foi chrétienne et, en conséquence, le style de vie...»— Benoît XVI

La Constitution canadienne de 1867 respectait les valeurs chrétiennes

Elle a été élaborée sous l'influence de l'oncle et du frère de Mgr Taché

Avant de parler du combat de Mgr Alexandre Taché pour la défense des écoles catholiques et le maintien de l'usage de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest, nous aimons vous donner des informations sur l'établissement de la Constitution canadienne de 1867 qui a été suivie de près par l'Acte du Manitoba. Ces deux Constitutions rédigées sous l'influence de la famille Taché de Boucherville respectaient les droits des parents en matière de religion: des écoles catholiques pour les catholiques et des écoles protestantes pour les protestants.

Après avoir conquis la Nouvelle-France, l'Angleterre essaya de guerre lasse à imposer sa langue, ses lois et sa religion aux Canadiens-Français. Mais ce pays conquérant s'aperçut que les Canadiens français étaient plus attachés à leur religion et à leur nationalité qu'à leur vie. Après avoir aboli le régime militaire qui sévissait depuis la conquête de la Nouvelle-France, l'Empire britannique changea de politique et chercha à leur accorder graduellement plus de liberté.

La constitution de 1867

C'est ainsi qu'en 1867, les deux grands partis politiques, les libéraux et les conservateurs, s'unirent et établirent le Canada sur une nouvelle constitution avec le principe fondamental des deux races, des deux langues et des deux religions. Et cette constitution fut très bénéfique. Elle reposait sur des principes solides inspirés par le ca-

tholicisme. En plus des principaux auteurs et pères de la constitution, Sir John A. Macdonald et Sir George-Etienne Cartier, l'un de langue anglaise et l'autre de langue française, il faut mentionner aussi deux membres de la famille Taché, Sir Etienne-Pascal Taché, oncle de Mgr Taché du Manitoba, et Charles Taché, son frère, qui ont exercé «une profonde influence sur l'établissement du nouveau régime». La Constitution Canadienne de 1867 respectait les droits des parents en matière de religion en permettant des écoles confessionnelles pour les deux dénominations: catholiques et protestants.

Alors que son oncle et son neveu ont contribué à l'élaboration de la Constitution canadienne, Mgr Alexandre Taché lui-même a été l'un des principaux auteurs de l'Acte du Manitoba, concernant le domaine scolaire.

Mgr Taché, ambassadeur

En 1870, le territoire de la Rivière-Rouge et un vaste territoire environnant furent annexés au Canada et formèrent la province du Manitoba. Cette année-là, il y eut une grande révolte parmi les Métis et les Indiens de Rivière-Rouge qui n'avaient pas été préparés à ce changement politique radical et qui subirent de graves injustices. Mais Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, qui exerçait une grande influence auprès d'eux comme pasteur dévoué des âmes et d'une charité inlassable envers ce peuple, fut nommé le pacificateur par le gouvernement

fédéral du Canada. Il fut l'ambassadeur entre le gouvernement d'Ottawa et le peuple de Rivière-Rouge. Avec la grâce de Dieu et un dévouement sans limite, Mgr Taché accomplit sa noble tâche admirablement et la paix s'est rétablie.

Lors de l'ouverture du premier parlement du Manitoba, une des premières lois à l'étude fut "l'Acte pour établir un système d'instruction publique dans cette province".

Le projet de loi fut préparé sous la direction et presque sous la dictée de Mgr Taché. Il a été confié à un comité spécial, approuvé à la chambre législative et adopté à l'unanimité. Cette loi établissait, conformément à "la charte constitutionnelle de la province" ou "Acte de Manitoba", des écoles séparées pour les catholiques et des écoles séparées pour les protestants. Elles recevaient les mêmes subventions pécuniaires. Et bien sûr, la langue française avait sa place tout comme l'anglais.

Mgr Alexandre Antonin Taché a mené un combat héroïque dans la fondation et le maintien des écoles catholiques et pour la défense de la langue française, au Manitoba, comme vous le verrez dans l'article suivant.

Hélas! de nos jours, la Constitution du Canada et l'Acte du Manitoba ont été modifiés par l'influence des forces maçonniques au détriment des écoles catholiques. Saint Michel Archange, défendez-nous!

Yvette Poirier

Pèlerins de saint Michel, plus que nonagénaires, envolés au Ciel

Etienne Giguère, de Ste-Marie de Beauce, autrefois de Québec, est décédé le 17 janvier 2009, à l'âge vénérable de 96 ans. Il était en résidence de personnes âgées depuis plusieurs années. Il a conservé sa santé et ses facultés jusqu'à ses derniers jours.

Il fut frappé par la lumière du Crédit Social dès sa jeunesse et il s'en est fait l'apôtre inlassable. Etant célibataire, il a été quelques années à plein temps pour l'Oeuvre.

Lorsqu'il s'est marié, il continua son apostolat de porte en porte localement avec l'équipe des Pèlerins de Québec. Il tenait des assemblées, il assistait à toutes les réunions hebdomadaires des Pèlerins. Il ne manquait jamais un congrès, toujours heureux de rencontrer la grande famille créditiste. Que de bons souvenirs nous évoquons quand nous pensons à lui!

A l'automne 1954, il est parti pour l'Ouest canadien avec trois autres vénérables créditistes, décédés depuis: Auguste Clément, de Hull; Horace Séguin, de Noëlville, et Louis-Philippe Bouchard, l'un des premiers Pèlerins à plein temps de Vers Demain, à partir de 1941. Leur mission a duré trois mois et demi. Ils avaient été hébergés et nourris par tous nos généreux créditistes de l'Ouest. Une tournée mémorable inscrite dans les archives de Vers Demain.

Nous prions en union avec ses parents et amis pour le repos de l'âme de ce fervent et fidèle créditiste que fut Etienne Giguère. Mercredi, le 12 février, la messe a été célébrée pour lui à la Maison de l'Immaculée par M. l'abbé Albert Kaumba, en présence de tous les Pèlerins et Pèlerines à plein temps.

Jeannette Vigneault, de Plessisville, décédée le 14 novembre 2008, à l'âge de 98 ans. Elle faisait partie d'une famille de 22 enfants, qui avait connu la pauvreté dans le temps de la crise économique de 1929-39.

La famille Vigneault a été une famille pionnière pour l'Oeuvre de Vers Demain, à Plessisville. Jeannette a été l'une des plus ferventes dans l'apostolat avec son frère Edmond. Elle s'est bien dévouée pour faire connaître la belle lumière du Crédit Social, afin d'aider à mettre fin à la grande misère occasionnée par cette crise voulue et déclarée par les magnats de la Haute Finance, comme celle d'aujourd'hui.

Elle a fait le porte en porte avec l'équipe des Pèlerins à Montréal pour abonner les gens à Vers Demain. Comme son frère, Edmond, elle n'avait pas honte de ses convictions créditistes. Elle savait de quoi elle parlait. Elle portait son béret blanc avec fierté. Elle recevait aussi les Pèlerins à sa table. Elle aimait aider l'oeuvre financièrement, elle envoyait son chèque de 100 \$ régulièrement. Quelle richesse pour un mouvement que ces âmes dévouées, généreuses et fidèles jusqu'au dernier soupir.

La Reine du Ciel l'a certainement accueillie dans son beau Royaume. C'est notre espoir de chrétiens. La Sainte Messe de l'assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel, le 25 janvier, a été célébrée pour le repos de l'âme de la chère défunte, par M. le curé de Rougemont, Gérald Ouellette, à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.

Thérèse Tardif

Sacrement de Pénitence

Comme nous sommes dans le temps du carême, il est bon de se rappeler l'importance du Sacrement de Pénitence. C'est Notre-Seigneur lui-même qui a institué le Sacrement de Pénitence. Après sa résurrection, il est apparu à ses apôtres, il a soufflé sur eux et il leur a dit:

"Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils seront remis; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus" (Jean, XX, 21-23).

Le sacrement de Pénitence est nécessaire au salut, pour tous ceux qui, après le baptême, sont tombés dans le péché mortel. La raison en est que ce sacrement est le seul moyen ordinaire qui ait été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour remettre les péchés commis après le Baptême. Toutefois, dans le cas d'impossibilité, par exemple, s'il n'y a pas de prêtre et si l'on a perdu l'usage de ses sens, il suffit de former le voeu de recevoir le sacrement de Pénitence, autrement dit, d'avoir la volonté de se confesser, jointe à la contrition parfaite.

Pour recevoir valablement et licitement ce sacrement, le pénitent doit produire certains actes, ou, si l'on préfère, apporter certaines dispositions. Il doit avoir la contrition de ses fautes, les confesser, les réparer par une expiation proportionnée au délit. Ces trois actes sont: contrition, confession, satisfaction.

Conclusion pratique

1° Bénir la divine miséricorde de Notre Seigneur qui nous a offert dans le sacrement de Pénitence un moyen efficace de nous réconcilier avec Dieu et de recouvrer la grâce sanctifiante.

2° User de ce moyen toutes les fois que nous avonseulemalheurdecommettreunpéchémortel.

3° Nepasoublierque, sinousn'avonspasquedes fautes vénielles à nous reprocher, le sacrement de Pénitence nous donne une augmentation de grâce.

Mgr Taché, Oblat de Marie Immaculée, héros de l'Ouest canadien

Défenseur de l'école catholique et de la langue française

Mgr Alexandre Antonin Taché, Oblat de Marie Immaculée, a été un des premiers héros de l'Ouest canadien. Il a mené un combat héroïque dans la fondation et le maintien des écoles catholiques, et pour la défense de la langue française. Alors que les médias d'information cherchent à ternir l'histoire de l'Église dans la province de Québec, il est bon de se rappeler les grands bienfaits accomplis par l'Église dans l'histoire de la christianisation de la terre canadienne, à une époque près de nous, au 19^e siècle. Nous publions des extraits des deux volumes sur la «Vie de Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface» par Dom Benoît, jadis Supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception du Canada. Les quelques paroles en italique sont de Vers Demain:

Alexandre Antonin Taché est né à Boucherville, près de Montréal, le 23 juillet 1823. Formé à l'école des vertus chrétiennes, à l'adolescence, il embrassa la vocation des Oblats de Marie Immaculée.

Frère Taché avait 22 ans quand sa communauté l'envoya avec un de ses confrères porter l'Évangile dans l'Ouest canadien, «régions lointaines qu'arrose la Rivière-Rouge, vaste contrée, presque égale à la moitié de l'Europe». Cet immense territoire «était alors, sous le double rapport de la civilisation et de la foi, un des plus déshérités».



Des assoiffés du vrai Dieu

Frère Taché, ordonné prêtre, parcourait les régions où habitaient les tribus amérindiennes assoiffées d'entendre parler du vrai Dieu. Durant quatre semaines, sur les bords du Lac Arthabaska, le Père Taché baptisa 194 infidèles. La plupart pouvaient dire tout ou presque tout leur chapelet en français et quelques prières dans leur propre langue naturelle. Cette chrétienté nouvelle naissait dans le mois où l'Église célèbre la Nativité de la Mère de Dieu, en quelques sorte dans les grâces de ce mystère: c'est pourquoi l'apôtre donna à la mission le nom de la Nativité.

En été, dans ses missions auprès des autochtones, le missionnaire emportait une tente de toile; en hiver, ce serait un trop lourd fardeau: il n'a d'autre abri que la voûte du ciel. En hiver, une couverture, une hache, une chaudière, une paire de raquettes et quelques livres de viande



Mgr Taché, nommé Évêque à 28 ans

sèche ou de pénikan (taureau). Voilà tout l'attirail de nos voyageurs.

Couchers dehors 63 nuits en un seul hiver

«Dormir sous la voûte des cieux, enseveli sous la neige, jusqu'à 63 nuits en un seul hiver, se porter d'une tribu ou d'une mission à une autre, souffrir de la faim et du froid perdu au milieu de ces immenses solitudes et exposé parfois à périr pendant les tempêtes de l'hiver, se trouver le plus souvent au contact de sauvages grossiers et superstitieux, fonder des établissements nouveaux, pourvoir aux besoins de ces missionnaires et de ces chrétiens éparses sur un si vaste territoire; tel fut l'abrégé des années de Mgr Taché... » — Paroles d'un contemporain de Mgr Taché

Nommé évêque d'Arath, à 28 ans

Le 24 juin 1850, seulement âgé de 28 ans, le Père Taché accepta avec larmes sa nomination comme évêque d'Arath (Rivière-Rouge), coadjuteur de Mgr Provencher qui était Évêque de Saint-Boniface, avec future succession. Il est allé à Marseille, en France, se faire consacrer évêque par Mgr Eugène de Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie Immaculée.

Évêque de St-Boniface, Manitoba

Après la mort de Mgr Provencher, le 7 juin 1853, Mgr Taché devint le 2^e évêque titulaire de Saint-Boniface, Manitoba. Il avait 30 ans. Plus tard il sera élevé à la dignité archiepiscopale.

A peine, Mgr Taché prit possession de son trône, il entreprit de visiter toutes les familles «les plus pauvres comme celles qui étaient les plus à l'aise». Saint-Boniface comptait alors plus de 1000 habitants.

Le nouvel évêque considérait d'une importance capitale des ouvriers évangéliques pour son immense diocèse de Saint-Boniface. Il travailla ardemment pour en trouver soit au Canada, soit en France. Sa grande préoccupation était l'éducation de la jeunesse.

Les Sœurs Grises donnaient une éducation très soignée à la plupart des filles du pays mais très peu de petits garçons les fréquentaient quoiqu'ils fussent admis. Les vives instances de l'évêque auprès de Mgr Bourget furent exaucées. Trois Frères des Ecoles chrétiennes arrivèrent à Saint-Boniface.

La première école se faisait dans la salle de l'évêché. L'année suivante, Mgr Taché commença à leur bâtir une «belle et spacieuse maison» de 60 pieds sur 34, dans laquelle 58 garçons recevaient «leur éducation en 1858».

Pour Mgr Taché, l'éducation était une partie de la religion. Il avait les yeux sur son collège, visitait souvent les classes, assistait à tous les examens et à toutes les séances extraordinaires, connaissait et encourageait tous les élèves.

L'Archevêque suivait dans les plus minutieux détails toutes les écoles de son diocèse. En 1872, il y avait 17 écoles primaires dans le diocèse de Saint-Boniface, 639 écoliers...

Les nouvelles écoles recevaient leurs meilleures maîtresses des écoles des Sœurs Grises. Mgr Taché voyait dans les Sœurs Grises les auxiliaires nécessaires de l'évêque et du prêtre, les institutrices intelligentes et dévouées qui formaient l'enfance à la vie chrétienne et à la vie civilisée, les infirmières et les hospitalières qui en soignant les corps, guérissaient les âmes et les portaient à la vertu et à la piété.

Menace pour les écoles catholiques

La question de l'éducation était une grande préoccupation pour Mgr Taché. En 1876, il écrivait: «Ici comme ailleurs il nous faut lutter sur cette question si vitale et si délicate. Les ennemis de l'Église nous harcèlent de toutes parts. Jusqu'ici la loi nous a été favorable, mais je dois travailler à ce qu'elle ne puisse pas nous devenir défavorable.» Il s'adressa à la province de Québec pour obtenir des professeurs. En 1876, il fit un voyage à Québec, il revint avec deux Sœurs de la Charité et deux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

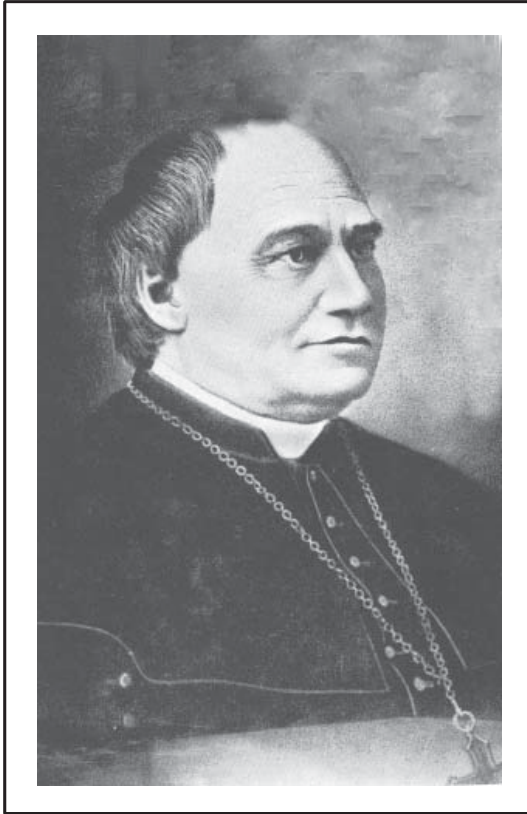
Depuis 1789, le lancement de la Révolution française, l'un des fléaux les plus redoutables pour les pays chrétiens est l'enseignement neutre, ce qui, en certains pays, est désigné sous le nom d'instruction laïque ou d'école sans le Christ et même d'école sans Dieu. Les partisans de l'école neutre ou de l'école laïque sont proprement les rationalistes ou les naturalistes contemporains, qui «veulent exclure de l'esprit et des mœurs des hommes, de la vie publique et privée, le règne de Dieu et de son Christ, pour établir ce qu'ils appellent le règne de la raison ou de la nature». (Concile de Trente, Constitution sur la foi Prooemium.)

Les catholiques de Saint-Boniface et de toute la province, bien aguerris par Mgr Taché, repoussaient universellement l'instruction laïque. Beaucoup de protestants y étaient aussi opposés; mais un certain nombre étaient tout disposés à la patronner, les uns parce qu'ils étaient tombés dans l'indifférence religieuse, à laquelle le protestantisme conduit logiquement; les autres, parce que, dans leur espérance, l'école proclamée neutre en théorie, aura en fait, la religion de la majorité, c'est-à-dire, dans le nouvel état du Manitoba, la religion protestante.

En 1876, le fameux journal *Globe* de Toronto, (ennemi de la) religion catholique et de la race française, publiait un projet de loi, élaboré, disait-il, à Winnipeg, qui allait être soumis à l'assemblée législative de la province au cours de la prochaine session. Ce projet établissait des écoles publiques, non confessionnelles, soumises à des règlements uniformes, communes

(suite en page 16)

Mgr Taché, Oblat de Marie Immaculée, héros de l'Ouest canadien



Mgr Alexandre-Antonin Taché

(suite de la page 15)

de la langue anglaise.

Articles contre le laïcisme scolaire

Ces annonces, ces menées, causèrent comme une sorte de terreur au vigilant évêque. Il avait publié, dans le *Métis*, une suite d'articles, intitulés Éducation et Instruction, où il établissait, avec sa logique et sa clarté habituelles, que les écoles mixtes et neutres sont contraires au droit naturel, au droit évangélique, à la constitution générale du Canada et à la constitution particulière du Manitoba. Il prouvait que partout les écoles neutres enfantent les mauvaises mœurs...

Ces articles produisirent beaucoup d'impression. Le *Globe* avoua lui-même que l'établissement des écoles publiques au Manitoba violerait les droits de la minorité catholique, tels que les garantissait l'Acte de Manitoba. Les partisans de l'instruction neutre se turent.

Le système scolaire se développait: agrandissement du collège, fondation d'une école normale pour la formation de bonnes institutrices, par les Sœurs Grises.

Vers l'année 1884, une loi sur l'éducation était alors à l'étude par le gouvernement du Nord-Ouest. Mgr Taché surveillait de près le bill sur les écoles.

Mgr Taché publiait des brochures ou faisait publier des articles dans les journaux pour défendre les droits des citoyens, des Canadiens français, des métis, de l'école catholique. C'était son arme puissante de défense. Il se réjouissait que le Manitoba protégeait les écoles séparées catholiques par les lois de l'éducation dans la province. Mais il appréhendait les luttes à venir: «Hélas! Des temps approchent où le fanatisme supprimera ces lois de vraie liberté et en établira d'oppressives pour la minorité catholique.»

En 1886, Mgr Taché s'arrêta deux jours pour plaider auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest les intérêts des missions catholiques, particulièrement au sujet des écoles... Maintenant que les ministres protestants ne craignent plus d'être massacrés ou maltraités (par les tribus autochtones qui ont été civilisés par les missionnaires catholiques), ils arrivaient de toutes parts. Des vexations de toutes sortes étaient faites contre les Amérindiens catholiques, contre les écoles catholiques, contre les

missionnaires catholiques; bien plus, les règlements et les lois étaient fréquemment portés contre l'influence de l'Église catholique, principalement en matière d'éducation.

Félicitations pour les écoles catholiques

En 1887, les écoles catholiques du Manitoba reçurent des félicitations et des récompenses qui apportèrent beaucoup de consolations au cœur de l'Archevêque.

On venait de faire à Londres une grande Exhibition coloniale. La section catholique du Bureau d'Éducation du Manitoba eut la pensée d'y envoyer une collection de devoirs journaliers des classes. L'Exposition scolaire des écoles catholiques de la province canadienne fut universellement remarquée. Les journaux de l'Angleterre en parlèrent avec les plus grands éloges.

Des diplômes et des médailles furent envoyés, par l'intermédiaire du gouvernement d'Ottawa, au Pensionnat des Sœurs Grises de Saint-Boniface, au Pensionnat des Sœurs de Saints Noms de Jésus et de Marie et à l'École des Frères Maristes de Winnipeg, aux Académies des Sœurs Grises de Saint-Norbert, Sainte-Anne, Saint-Vital, Saint-François-Xavier, à l'école de Mme Mulaire, à Sainte-Agathe.

Le fanatisme contre les écoles catholiques

En 1888, malgré son état de faiblesse, l'Archevêque fit deux voyages dans les provinces de l'Ouest. Un souffle de fanatisme se faisait sentir dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, attaquant les institutions catholiques et la race française.

«Depuis 70 ans, écrivait Mgr Taché, ... le pays possédait des écoles confessionnelles... Aucune volonté humaine ne les avait entravées; au contraire tous les Pouvoirs Publics avaient été unanimes à en reconnaître l'utilité et à les aider plus ou moins....»

L'existence des écoles confessionnelles et l'usage officiel de la langue française étaient les principaux articles des Droits portés à Ottawa en 1870, par les délégués de la Rivière-Rouge; ceux qu'ils avaient demandés avant tout autres dans les négociations, qui leur avaient été le plus solennellement stipulés dans la rédaction de l'Acte du Manitoba.

Plan de la franc-maçonnerie

Un grand convent de la franc-maçonnerie, tenu dans le Tessin en 1877, avait décidé de combattre la religion catholique au Canada... Depuis ce temps, les chefs de la guerre anti-chrétienne tournaient leur attention et leurs machinations contre «la foi» du Canada et son respect du prêtre, «célèbres dans le monde entier». Les plus habiles voulaient frapper les grands coups dans l'Ouest, où se trouvaient de puissants éléments gagnés d'avance à leurs entreprises. Ils obtenaient par là le triomphe général à leurs doctrines en procurant la «revanche» de la défaite des Ontariens en 1870.

Dalton McCarthy arrive dans le Manitoba au cours de 1889, ne respirant que le feu et le sang contre les catholiques. Il se rend d'abord au Portage de la Prairie et là il énonce le programme à exécuter:

«A tout prix, il faut renverser le système des écoles séparées qui favorise les catholiques. Nous commencerons par le Manitoba; puis nous irons dans l'Ontario, et enfin nous finirons au Québec. Mais surtout gardez le secret, car si Québec connaissait ce mouvement, il s'agiterait et nous empêcherait peut-être de réussir.»



La photo ci-haut nous montre des enfants catholiques de la tribu autochtone des Cris fréquentant les écoles catholiques de Mgr Taché.

L'orateur du Portage de la Prairie faisait très habilement appel au fanatisme et aux haines de race; (*Il accomplissait le plan*) de la franc-maçonnerie (*qui*) allait par ce moyen tourner une fraction importante de la population contre la minorité catholique, en même temps qu'elle ferait servir les hommes publics à ses desseins par l'amour du pouvoir ou l'appât de l'argent.

On put croire d'abord que l'avènement du parti libéral à la tête de la province de Québec ne porterait pas atteinte à la liberté des catholiques. Car, au Manitoba, le parti libéral arriva au pouvoir en 1888 que par la promesse de laisser intact le régime des écoles séparées et l'usage officiel de la langue française...

Ecoles catholiques supprimées

M. Greenway, chef du nouveau cabinet, ne tint pas sa promesse. «Il se jeta dans la guerre contre la race française». Il supprima les écoles catholiques et l'usage officiel de la langue française. Il établit des écoles publiques neutres et retrancha du nombre de fêtes légales: la Circumcision, l'Épiphanie, la Toussaint et l'Immaculée Conception.

Mgr Taché fit paraître plusieurs articles dans le Manitoba Free Press pour répondre aux attaques des partisans de la neutralité scolaire. Ils se mirent à répéter de plus belle que les écoles catholiques étaient inférieures, que l'instruction qui y était donnée n'était pas pratique. Ils accusèrent la section catholique du Bureau d'insouciance, d'impéritie.

Les écoles catholiques inférieures! C'est ce que répètent dans le monde entier les ennemis de l'Église, et dans le monde entier, les écoles catholiques l'emportent sur les autres dans les concours et dans les examens publics, même dans les jurys hostiles. C'est ainsi que nous avons vu les écoles catholiques du Manitoba attirer l'attention et recevoir les éloges les plus éclatants à l'Exposition scolaire de Londres.

L'Archevêque répondit dans le Manitoba Free Press. Personne ne se risqua dans une polémique avec l'Archevêque de Saint-Boniface, mais tous gardèrent leur haine contre les

(suite en page 17)

Mgr Taché, Oblat de Marie Immaculée, héros de l'Ouest canadien

(suite de la page 16)

écoles catholiques et leur volonté arrêtée de les supprimer à tout prix.

Mgr Taché se rendit souvent à Ottawa pour défendre les droits des écoles confessionnelles. Il publia des articles dans le *Manitoba Free Press*.

Monseigneur était persuadé que, du côté de la terre, le rempart le plus fort des écoles catholiques, était l'Acte du Manitoba, contrat stipulé entre la population de la Rivière-Rouge et la Confédération canadienne, loi statuée par les autorités fédérales et impériales. Il publia dans le *Manitoba Free Press* un mémoire pour expliquer la clause de l'Acte du Manitoba qui concernait les écoles catholiques et françaises.

Poignantes inquiétudes de Mgr Taché

Devant ce déchaînement du fanatisme, l'Archevêque éprouva les plus poignantes inquiétudes pour ses chères écoles et sa chère langue française. Toutes les lettres qu'il écrivit exhalaient les tristesses et les angoisses de son âme.

La population partageait les alarmes de son chef. Des assemblées publiques de catholiques, français et anglais, s'organisèrent en différents endroits. Des hommes d'élite firent des motions et des discours énergiques pour le maintien de la constitution et des lois d'éducation. De toutes parts "on signa des pétitions, que l'on adressa à la Législature", mais remarque Mgr Taché, elles ne firent aucun effet, pas même porter nos ennemis à mettre des formes moins odieuses ou un semblant de convenance dans la conduite arbitraire que l'on allait tenir".

Le Parlement du Manitoba se réunit. Les débats concernaient les écoles confessionnelles et l'usage officiel de la langue française. La Constitution du Canada comme l'Acte du Manitoba garantissaient aux catholiques leurs écoles confessionnelles et l'usage officiel de la langue française. Les fanatiques introduisirent des projets de loi pour demander la disparition des écoles catholiques et la suppression de l'usage officiel de la langue française. Malgré les arguments très forts apportés par les représentants catholiques, les libéraux protestants remportèrent le vote en faveur de ces deux infâmes lois.

Mgr Taché usa de tous les moyens pour empêcher cette loi d'être sanctionnée. Mais il échoua dans ses tentatives. Il avait fait de l'instruction de l'enfance la constante préoccupation de toute sa vie; cette cause sacrée est tout à coup compromise par des lois tyranniques: qu'on juge de sa douleur!

Les droits des parents chrétiens

Le 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, une Instruction de l'Archevêque fut lue dans toutes les églises du diocèse. (Dans cette Instruction), l'Archevêque rappelle d'abord les droits des parents chrétiens à "communiquer à leurs enfants la connaissance et l'amour de Dieu, ainsi que les observances que sa sainte loi nous prescrit, à les envoyer dans des écoles où leur foi et leurs mœurs sont en sûreté, et soient convenablement développées et formées".

"Une majorité parlementaire ... a décrété l'abolition de nos écoles et a décidé que les écoles protestantes seules seraient reconnues par l'État et favorisées par lui... Que devons-nous faire?" demande l'Archevêque à son peuple. Il répond: "Vous-mêmes vous avez déjà unanimement résolu ce que nous vous conseillons, ne pas envoyer les enfants aux écoles créées

par les nouvelles lois.

"En fermant l'école à la prière et à la doctrine chrétienne, on la ferme à nos enfants qui, comme nous, veulent prier, croire et aimer. Jésus, l'ami des enfants, étant banni de l'école, nous ne pouvons y envoyer les nôtres, puisque ce Dieu ami de leur âge nous dit à nous, leurs parents et leurs gardiens: "Qui n'est pas pour moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi dissipe." Nous voulons que ces enfants demeurent avec leur Sauveur; nous ne voulons pas les confier à ceux qui font foi de ne pas le reconnaître au point de défendre que l'on parle de lui dans l'école." — Mgr Taché

Cette décision était grave et importante: elle a mis l'Archevêque et son peuple dans la nécessité de créer des écoles privées ou libres, demeurant sous le contrôle exclusif des familles et de l'Église, mais aussi ne recevant aucune subvention de l'État. Les enfants catholiques continuèrent de fréquenter les écoles mais les parents devaient y payer entièrement les frais.

Au seuil de la mort, encore au combat

Au seuil de la mort, Mgr Taché était toujours au combat pour l'école catholique. Lors de sa dernière instruction, le 3 juin 1894, alors qu'il a administré le sacrement de confirmation, il a fait placer son fauteuil à l'entrée du sanctuaire. Il parla de ce texte: «Laissez venir à moi les petits enfants» et s'étendit longuement et avec émotion sur la nécessité de soutenir nos écoles catholiques et sur les moyens à prendre pour cela.

Ces conseils de l'époux à l'épouse, du père aux enfants ont été les derniers. Sa dernière instruction a été pour la cause sacrée de l'éducation qu'il a eue tant à cœur toute sa vie.

Mgr Taché pouvait dire comme saint Paul: «J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi, il me reste à recevoir la couronne de justice que le Seigneur, juste juge, me rendra en ce jour».

Au terme de sa vie, le Prélat dit aux prêtres, aux religieuses qui l'assistaient dans ses derniers jours d'agonie et d'une voix très forte et intelligible:

«Que la sainte volonté de Dieu soit faite! Je demande pardon à Dieu, à mon clergé et à mes diocésains des scandales que j'ai pu leur donner et des peines que j'ai pu leur faire et me recommande aux prières de tous." Il y eut alors bien des larmes de versées, lui seul ne pleurait pas.

Le 22 juin 1894, Mgr Alexandre Taché rendit l'âme à Dieu à l'âge de 71 ans. Il a été inhumé au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface. A trois reprises, en 1909, en 1946 et en 1970, sa tombe a été ouverte et son corps était encore intact. Mgr Raymond Roy, évêque de Saint-Paul, Alberta, en 1970, a été un des témoins. «Il avait l'air aussi naturel, a-t-il dit, que le jour de sa mort.»

Sous le patronage de saint Jean Baptiste

Saint Jean Baptiste, patron des Canadiens-Français, a présidé à la mission de Mgr Taché dans l'Ouest canadien. Le 24 juin 1845, le grand prélat, alors le petit frère Taché, (âgé de 22 ans) quittait Montréal, en route pour les missions lointaines de la Rivière-Rouge. Le 24 juin 1850, il était préconisé Evêque d'Arath in partibus, avec future succession au siège de Saint-Boniface. Le 24 juin 1872, il recevait le Pallium sacré.

Prions Mgr Taché d'intercéder auprès de saint Jean Baptiste, notre saint Patron, de nous délivrer du fléau du laïcisme scolaire et de susciter de grands missionnaires comme lui.



Archevêché de St-Boniface

Si tous les amis de Vers Demain parlaient de Vers Demain à tout venant et les abonnaient, voyez-vous changer le climat du Canada? Les idées de Vers Demain seraient dans l'air, elles passeraient dans nos vies qui deviendraient rapidement plus chrétiennes. Et la cité elle-même changerait d'aspect, elle aussi deviendrait chrétienne et créditiste.

Soutien de Vers Demain 100 \$ - 75 euros

Vers Demain vous enflamme! Vers Demain vous enthousiasme! Vous ne lisez rien de pareil dans les autres journaux. Les grandes vérités que vous y trouvez et les activités débordantes qui y sont rapportées vous soulèvent. Quelle satisfaction d'apprendre que Vers Demain peut publier, imprimer et financer des millions de 4-pages gratuits qui vont porter ces grandes vérités dans tout le Canada, aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique et en Asie même. Ces 4-pages sont distribués par des apôtres bénévoles et financés par des bienfaiteurs. Certains paient une tonne de papier entière, soit 900 \$. Quel dévouement, quelle générosité! Vous n'avez pas les moyens d'en faire autant, mais vous êtes épris du désir ardent d'aider une telle oeuvre. Alors soyez Soutien de Vers Demain en offrant 100 \$ par année. Pour la France 75 euros.

Journal Vers Demain

16 pages ou plus. 5 fois par année

www.versdemain.org

info@versdemain.org

20 \$ pour 4 ans

Journal Vers Demain

1101 rue Principale

Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0

Tél.: (450) 469-2209 — Fax (450) 469-2601

Tél.: Montréal (514) 856 5714

Ci-inclus ma contribution pour Vers Demain

\$.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Dons pour les circulaires \$.....

Commandez des circulaires gratuites contre l'Union Nord-Américaine et contre la micropuce. Indiquez la quantité:

Je veux circulaires.

Faites-vous distributeurs de circulaires de Vers Demain

«Une lumière sur mon chemin», dit Louis Even

2e partie du livre «From Debt to Prosperity» par J. Crate Larkin, suite de la 1ère partie parue dans Vers Demain de Janvier-Février 2009:

Résumé des notions acquises

À ce point, arrêtons-nous un moment pour résumer ce que nous venons de dire du système monétaire et en tirer conclusions.

1. La monnaie n'est pas la richesse. Monnaie et richesse sont deux choses séparées et distinctes.

2. Notre système de monnaie moderne a dépassé la phase première, pièces métalliques, et est devenu un système de comptabilité.

3. La majeure partie de notre monnaie — plus de 90 pour cent — est créée et détruite par la comptabilité d'un système bancaire privé.

4. La monnaie naît à l'état de dette prêtée à intérêt par le système bancaire privé. Le sang économique circulant dans les veines des affaires est un sang fait de monnaie de dette.

La première conclusion qui ressort de tout ceci, c'est qu'un système monétaire édifié sur la dette et sur l'intérêt ne peut fonctionner à la longue qu'en créant toujours plus de dettes. C'est précisément ce qui est arrivé. Les faits confirment le raisonnement.

La remarque en vaut la peine, ce curieux mécanisme — l'intérêt — est exclusif aux finances. On ne lui trouve aucun parallèle dans la nature. C'est une invention de l'homme, mais pas sa plus heureuse, assurément!

La deuxième conclusion, peut-être moins facile à discerner, c'est que, sous ce système, une insuffisance de monnaie devient inévitable, rendant de plus en plus difficile l'achat de marchandises. Deux raisons fondamentales motivent cette dernière conclusion. Nous allons les exposer en commençant par la plus simple.

Chapitre 4

La monnaie rare

Nous avons déjà mentionné la vieille théorie qui place l'or à la base de toute monnaie. Il est vrai que l'or, lui-même un simple produit parmi tant d'autres, a servi de monnaie pendant plusieurs siècles. Il pouvait convenir comme unique monnaie avant l'âge de la force mécanique. Mais n'est-il pas vraiment étrange de rencontrer des financiers qui croient encore aujourd'hui que le métal jaune est la seule base de monnaie dans le monde si complexe des affaires de notre vingtième siècle? «La monnaie, c'est l'or, et rien d'autre», disait J.-P. Morgan en 1912. Était-il sincère?

En dépit de l'absurdité de cette déclaration, beaucoup de gens l'ont acceptée, et cette acceptation entraîne de sérieuses conséquences. L'or est un métal dont la quantité est très restreinte. À vrai dire, c'est principalement sa rareté qui le distingue. Comparé aux besoins de l'industrie et du commerce modernes, l'or est beaucoup trop rare pour être pratique comme monnaie. De fait, la monnaie est loin d'être en parité avec l'or. L'or disparaît de la circulation. Les lois de plusieurs pays défendent même de s'en servir comme monnaie domestique. Aux États-Unis, la simple possession de pièces d'or est devenue une infraction à la loi. Mais ceux qui contrôlent

la monnaie entretiennent cette théorie d'une base d'or, pour attacher l'idée de la monnaie à l'idée de l'or et, par voie de conséquence, justifier la rareté délibérée de la monnaie d'aujourd'hui sur le fait que l'or est un métal rare. Ils font ainsi accepter au public une monnaie rare, difficile à obtenir, en plein siècle d'abondance de produits. Pourtant, si tout l'or du monde coulait demain au beau milieu de l'Atlantique, ne continuerait-on pas malgré cela à écrire des chèques? Combien de temps le public va-t-il tolérer cette illusion de l'or dans la monnaie, qui permet à un petit nombre de maintenir le monde dans la dette et la pauvreté? Les pays civilisés, avec leur expérience et leurs connaissances économiques, n'ont-ils pas atteint la phase où ils peuvent abandonner la fiction, l'irréalité, et l'état chaotique de la monnaie basée sur l'or, et adopter une monnaie basée sur l'utilisation de la richesse réelle dans toute sa plénitude?

La monnaie-or est une fiction, une fable. Comment cette fable a-t-elle été transformée en pénible réalité? Quel intérêt les financiers ont-ils à restreindre la quantité de monnaie?

N'oublions pas que les financiers traitent aujourd'hui la monnaie comme un article de commerce. Leur commerce de la monnaie ressemble à notre commerce des autres produits, excepté qu'il leur faut très peu de matière première pour la manufacturer. Si vous prenez la farine ou le charbon, deux marchandises bien connues, vous savez que plus ils sont rares, plus leur prix augmente. Les financiers considèrent la monnaie exactement de la même façon et la tiennent relativement rare afin d'en commander un prix élevé. Ce que nous disons de la monnaie s'applique au crédit, monopolisé par le système bancaire privé, qui compose le gros de la monnaie d'aujourd'hui. Maîtres de la monnaie, ils lui confèrent un prix élevé et dominant par là les produits que la monnaie achète.

La valeur de la monnaie ainsi traitée comme marchandise augmentant avec sa rareté, les financiers s'opposent naturellement avec véhémence à toute suggestion qui tend à la rendre plus abondante. La fourniture de la monnaie est limitée par les lois que le système financier lui-même a faites. Mais ces faits sont cachés au public. La fraternité des financiers a tissé dans l'esprit public une illusion trompeuse concernant la rareté de la monnaie.

Sous cette rareté de la monnaie, on voit mieux maintenant la main du manipulateur intéressé. Le crédit financier est restreint parce que la monnaie est traitée comme marchandise, et ceux qui contrôlent la monnaie la tiennent rare vis-à-vis des produits pour augmenter sa valeur vis-à-vis des produits. Voilà le résultat déplorable de l'abandon du contrôle de la monnaie à un monopole privé dont les intérêts ne sont pas identiques avec les intérêts de la société dans son ensemble. La monnaie rare n'est pas une nécessité naturelle. Nous sommes maintenant désillusionnés là-dessus. Les témoignages des banquiers eux-mêmes prouvent que les banques créent et détruisent 90% de notre monnaie par une méthode qui n'est rien autre que de la comptabilité. Mais ils n'ont d'autre guide dans ce procédé que leur intérêt personnel et c'est la nation qui en souffre.

La monnaie artificiellement tenue rare ne répond plus à son but. Elle n'est pas en quantité suffisante pour exprimer la demande de produits, ce qui est cependant sa première fonction. L'illusion de rareté empêche la monnaie d'ac-

Pour chaque dollar versé en aide aux pays pauvres, 8 dollars sont remboursés par ces pays en intérêts.



complir ses fonctions. Une insuffisance constante de pouvoir d'achat s'ensuit inévitablement et les besoins et désirs des consommateurs doivent rester inassouvis dans la mesure de cette insuffisance. Condition qui persistera tant que durera l'illusion subtile de rareté de monnaie habilement entretenue par les maîtres de la monnaie.

Très édifiantes sur ce point les instructions confidentielles contenues dans une circulaire secrète adressée par les principaux banquiers de New-York à toutes les *national banks* des États-Unis en 1877:

«Le rappel de la loi permettant l'émission de billets par les *national banks* et la remise en circulation de monnaie émise par le gouvernement procurerait de l'argent au peuple et par conséquent affecterait sérieusement vos profits individuels comme banquiers et comme prêteurs. Vous allez immédiatement retirer un tiers de votre circulation et rappeler la moitié de vos prêts. Ayez soin de faire sentir la rareté de monnaie à vos clients, particulièrement aux hommes d'affaires influents.»

Eh bien, cette rareté n'est pas un fait isolé dans notre histoire économique. Nous connaissons sa puissance anti-humaine. Mais cette puissance va hâter la chute du système financier. L'humanité se révolte, et à bon droit.

Le système bancaire privé jouit d'un pouvoir trop souverain. Créateur d'une monnaie-dette, il peut rappeler et détruire cette monnaie à volonté. Il peut donc changer le volume de la monnaie en circulation. La panique de 1929 fut produite par l'exercice de ce pouvoir, par une compression, sur une grande échelle, des dépôts ou créations bancaires de monnaie. Ainsi commença la destruction de 20 milliards de dollars aux États-Unis. D'où réduction du torrent circulatoire (turnover) de 1200 milliards de monnaie-chèque en 1929 à 400 milliards en 1933: anéantissement des deux tiers du chiffre des affaires.

Une diminution délibérée semblable de la monnaie privée, par le resserrement du crédit, des prêts bancaires et des dépôts avait produit la dépression de 1907. De nouveau, en mai, 1920, une assemblée était tenue en secret par les membres de la *Federal Reserve Board*, du *Federal Reserve Advisory Council*, et 36 directeurs, Classe A, des banques de réserve fédérales, lesquelles appartiennent à des intérêts privés. Après une journée de délibérations, il fut décidé de restreindre le crédit et numéraire de la monnaie du pays.

Comme conséquence de cette restriction décidée en mai 1920, dès juillet suivant, le niveau de prix des marchandises dégringola de 166 à 93, comparé au niveau des prix de 1913. Les prix des produits agricoles s'affaïssèrent de plus de

(suite en page 19)

(suite de la page 18)

moitié et la valeur des fermes descendit d'un total de 79 milliards à 58½ milliards.

Chapitre 5

Le monopole du crédit

Notre tableau du système monétaire serait incomplet s'il ne mentionnait spécialement la nature monopolistique du contrôle de la Monnaie. Nous ne voulons nullement nous livrer à ce jeu stupide, trop commun aujourd'hui, qui consiste à s'attaquer aux banques à tort et à travers. Nous étudions simplement les faits. Pour apprécier le besoin d'un système monétaire scientifique 20ième siècle, il faut connaître où sont les causes de la faillite financière qui nous appauvrit.

Nous avons vu comment les banques, par leurs procédés de comptabilité, créent et détruisent la monnaie sur laquelle repose l'usage du chèque. Nous avons vu aussi que des dettes toujours grossissantes sont le résultat inévitable de ce procédé de comptabilité. Concluons-en avec Colbourne que «La puissance d'un système bancaire qui peut créer, étendre ou comprimer, régler et détruire la monnaie, est incalculable, sans égale et sinistre.»

«... Plus de 97% du montant total de la monnaie au service des individus composant la nation sont émis privément, et la plus grande partie n'a aucune existence tangible. Cette monnaie représente une dette, due par la nation aux individus qui ont la prérogative de l'émettre. Elle peut être réclamée au nom de la loi, même si elle fut émise sans la sanction des autorités nationales. Dette ajoutée tranquillement au fardeau de la nation par des méthodes qui portent tous les caractères d'un escamotage.» (Frederick Soddy).

Le Président Wilson disait en 1916: «Une grande nation industrielle est contrôlée par son système de crédit; notre système de crédit est centralisé. Le développement de la nation, par conséquent toutes nos activités, sont entre les mains de quelques hommes qui ... découragent, arrêtent et détruisent notre liberté économique naturelle.»

Le monopole de la monnaie et les taxes

«Si vous cherchez qui est créancier des dettes mondiales et des prêts de guerre, dit Douglas, vous trouverez qu'elles sont détenues pour la majeure partie par de grandes institutions financières. Vous avez tout de suite une très bonne explication des innombrables taxes qui nous accablent, puisqu'il faut en passer la moitié au service des emprunts nationaux détenus par les grandes institutions financières. Ces dettes furent d'ailleurs créées à l'origine par les institutions financières, sous forme de prêts au gouvernement, en retour d'énormes tranches de titres nationaux que les institutions financières reçoivent pour rien.»

Emprunt de notre propre crédit

Les journaux parlent souvent des finances du gouvernement et de la dette nationale. Que signifient ces termes? L'extrait suivant d'un discours de Goldsborough, prononcé le 7 janvier 1935, à la Chambre des Représentants, à Washington, l'explique:

«Il y a quelques années, j'étais en conférence avec le Président quand le Secrétaire du Trésor entra et, des larmes aux yeux, exprima le doute qu'un emprunt urgent put être couvert. Cette pensée me vint à l'esprit: quelle étonnante situation qu'un gouvernement emprunte des banques ce que les banques n'ont pas, ce qu'elles créent sur les garanties du gouvernement lui-même, puis qu'en redéposant cette monnaie aux banques où elle va mourir, le gouvernement

leur paie un intérêt pour avoir obtenu d'elle la permission d'employer le crédit de la nation.

«Le Trésor des États-Unis, à cause de ce que nous appelons 'dette nationale,' est sous le contrôle des grandes maisons bancaires du pays depuis la Guerre Civile. La dette nationale dépasse maintenant 26 000 000 000 \$. Le paiement des intérêts sur la dette nationale approche de 750 000 000 \$ par année.

«Le capital total, surplus et profits non distribués de toutes les banques des États-Unis, est inférieur à 7 000 000 000 \$. Le montant total des emprunts privés accordés par les banques approche de 34 000 000 000 \$, soit 27 000 000 000 \$ de plus qu'elles ont à prêter. Outre cela, sur les 26 000 000 000 \$ de dette nationale, les banques détiennent 13 000 000 000 \$. Comprenez-vous bien? Elles ont seulement un peu moins de 7 milliards à prêter. Elles ont cependant prêté aux entreprises privées 34 milliards, soit 27 milliards de plus que leur avoir, et elles ont encore trouvé moyen de prêter au gouvernement 13 milliards faits de quoi, sinon de l'azur du ciel bleu?»

À qui les rênes?

Ceux-là assument, certes, une grande responsabilité qui exercent la dictature financière et contrôlent la politique monétaire d'une nation. Quand de plus, cette dictature inclut le monopole de la création et de l'émission de la monnaie, elle affecte la vie de millions d'êtres humains et, pour être exercée avec justice et pour le bien commun, exige une sagesse rien moins que surhumaine. La vie de chaque citoyen est entre les mains de ceux qui contrôlent la monnaie. «Le contrôle de la monnaie signifie le contrôle de l'humanité civilisée», remarque Douglas. La célèbre parole de Rothschild: «Qu'on me laisse émettre la monnaie d'une nation et je me soucie peu qui fait les lois de cette nation» mérite de retenir l'attention de l'humanité.

La monnaie étant l'intermédiaire nécessaire à l'échange des produits dans notre monde civilisé, le contrôle de la monnaie signifie le contrôle de la richesse elle-même. De plus, ce contrôle de la monnaie donne lieu à un pouvoir de commande parallèle sur la politique et les affaires, influençant les destinées économiques tant des producteurs que des consommateurs.

«Capables maintenant de réaliser à quel point la prospérité de l'agglomération industrielle moderne dépend d'une politique monétaire intelligente et désintéressée, nous comprenons que les véritables maîtres d'une nation sont ceux qui ont le pouvoir d'émettre et de restreindre sa monnaie.» (Douglas).

Qui ne connaît le vieux dicton: «Il faut de la monnaie pour faire de la monnaie.»

Le monopole de la monnaie est sous le contrôle privé de quelques individus. Voilà qui mérite considération attentive. Il est publiquement reconnu que le système bancaire privé a le pouvoir de créer et de détruire la monnaie de crédit, qui constitue de beaucoup la plus grande partie de notre monnaie courante, mais le public acheteur ne se rend généralement pas compte de toute la portée de cette condition sur son pouvoir d'achat.

À remarquer ici que, selon les termes de Maurice Colbourne, «la critique n'est pas dirigée contre la création même de la monnaie, mais contre le monopole du pouvoir de la créer, monopole détenu par les banques», c'est-à-dire par des particuliers qui ne représentent pas la nation et ne travaillent que pour leur profit.

Nous ne critiquons aucunement les banquiers comme hommes d'affaires, ni comme individus. Nulle malice ne doit s'infiltrer dans cette question. Les banquiers n'ont certainement pas l'in-

humanité de souhaiter les mauvais effets du système qui les emploie. Nous en connaissons plusieurs; ce sont des hommes compétents, courtois et honnêtes. Nos critiques ne les visent en aucune façon. Ils sont, sans le vouloir, victimes du système au même degré que nous.

Ce sont les défauts inhérents au système bancaire lui-même qui réclament notre attention. C'est dans ces défauts et leurs conséquences qu'il faut chercher la source principale des privations et des souffrances qui affligent l'humanité. Les puissances d'argent contrôlent toute notre vie économique. Le système bancaire privé doit être amputé de ses abus pour accomplir son rôle de serviteur de l'humanité.

Chapitre 6

Insuffisance du pouvoir d'achat provenant des prix

Jusqu'ici nous avons surtout traité de la monnaie. «Pratiquement tout le pouvoir d'achat naît sous forme de crédit, et même s'il est transformé en numéraire en passant par les mains du pauvre qui n'a pas de compte de banque, ou du riche qui veut de l'argent de poche, il reprend sa forme de crédit pour disparaître.» (Hawthrey, *Currency and Credit*.)

Nous avons vu que le premier défaut fondamental de notre système monétaire est la rareté artificielle de monnaie due au monopole qui en règle la quantité et qui ne la crée qu'à l'état de dette. Le second défaut, plus subtil, est peut-être encore plus désastreux que le premier, parce qu'il concerne les relations directes entre la monnaie et les produits. Il fait sentir sa morsure sur toute bourse, depuis celle du mendiant jusqu'à celle du millionnaire, puisqu'il touche aux prix à payer pour les produits nécessaires à la vie.

On reconnaît généralement que l'humanité civilisée ne souffre pas de surproduction, comme d'aucuns le prétendaient il y a quelques années, mais plutôt d'une sous-consommation, résultant d'un manque de pouvoir d'achat. Sous le système actuel, quelque période que l'on considère, le montant de monnaie dans la poche du public acheteur est nécessairement insuffisant pour acheter la production totale de l'industrie dans cette même période.

Pourquoi? Revenons à l'image de la grande vitrine du magasin où nous voyons étalée l'immense richesse, fruit de la production canadienne. Notre visite à l'intérieur du magasin nous laisse émerveillés à la vue des centaines de milliers d'articles variés offerts en vente et de la part que prend la Science dans leur production.

Mais une chose aussi a dû frapper notre regard; c'est que chaque article porte une étiquette avec un prix. D'où viennent ces prix? Ils sont fabriqués, si l'on peut s'exprimer ainsi, comme les produits et en même temps qu'eux. Dans les usines et ateliers de fabrication, deux procédés de manufacture marchent simultanément. Le premier, visible, fournit des produits réels, articles de richesse dont l'homme a besoin et qu'il désire. Le second procédé, plutôt invisible, opère sur des chiffres et donne les prix. Deux courants — marchandises et prix — coulent parallèlement, l'un qu'on remarque, l'autre qu'on ne remarque pas, et se présentent ensemble dans la vitrine: marchandises à vendre, chacune réclamant son prix.

Pouvoir d'achat et prix

Nos usines produisent donc, en même temps que des marchandises, des prix. Toute marchandise doit avoir un prix de vente. Ce prix de vente doit couvrir tous les frais entraînés par la production de la marchandise.

(suite en page 20)

(suite de la page 19)

Voyons maintenant d'où, comme acheteurs et consommateurs, nous recevons la monnaie nécessaire pour évaluer les prix des marchandises à acheter ?

Dans l'atelier de la richesse, nous avons considéré deux courants parallèles, un courant de marchandises et un courant de prix. Pour compléter le tableau, introduisons un troisième et dernier courant: celui de la monnaie, des billets qui donne droit aux produits.

Le courant des marchandises et le courant des prix proviennent tous deux du système de production. Il en est de même de la monnaie avec laquelle s'achètent les marchandises. Elle aussi vient du système de production. Le public acheteur la reçoit en **salaires**, en **dividendes**, et en **profits**. Le total des sommes ainsi reçues par le public est ce qu'on appelle le «**Pouvoir d'achat de la nation**».

Dans notre système économique, ces revenus distribués par la production en échange de travail, de services rendus, sont l'unique fonds qui alimente le pouvoir d'achat. C'est la seule monnaie dont dispose la nation consommatrice pour acheter les biens que, comme productrice, elle a elle-même placés dans la vitrine avec un prix.

Le revenu des acheteurs dépend de l'industrie. Ce revenu est naturellement plus fort quand l'industrie est active; il diminue quand les affaires marchent au ralenti. Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est de comparer, dans une période déterminée, le **nombre de billets d'achat, ou de monnaie, distribués par l'industrie à la nation acheteuse avec les prix créés dans l'atelier de fabrication pendant la période**. Si la monnaie reçue par le Canada acheteur était toujours exactement égale aux prix créés par le Canada producteur, le premier pourrait acheter toutes les marchandises offertes par le second. On pourrait peut-être critiquer la répartition des billets, il y en aurait certainement assez pour acheter toute la production.

Mais tel n'est pas le cas. L'expérience est là pour le démontrer. Ce qu'on trouve en réalité, c'est un pouvoir d'achat, découlant du système de production, **beaucoup moindre que les prix créés par ce même système pendant la même période**. Les deux courants, pouvoir d'achat et prix, ne concordent ni en volume, ni en vitesse d'écoulement. **Le courant des prix atteignant la grande vitrine va beaucoup plus vite que le courant des billets atteignant le public acheteur**. Résultat: le pouvoir d'achat distribué dans un temps donné reste inférieur aux valeurs-prix des marchandises mises en vente pendant le même temps.

Le seul titre aux fruits de la production est la monnaie distribuée par le système même de production. Or le total de monnaie distribué dans toute la nation est continuellement égal à peu près aux **deux-tiers** seulement des prix qui s'alignent dans le magasin de la nation.

Ce n'est pas là une théorie, mais un fait. Fait prouvé par simple règle d'arithmétique et confirmé par l'expérience. On peut le découvrir dans tous les comptes des frais d'opérations industrielles. C'est le Major C. H. Douglas qui, le premier, en 1920, signala cette disparité chronique entre le pouvoir d'achat et les prix. En expliquant au monde comment le pouvoir d'achat traîne constamment en arrière des prix, il révélait pourquoi nous restons pauvres au sein de l'abondance. La faute en est dans la distance qui sépare le pouvoir d'achat de la richesse que notre monde moderne peut produire.

Dans cet écart, dans ce gouffre entre le pouvoir d'achat et les prix prennent racine les causes de la dépression, de pauvreté, de privations injustifiées, de grèves, de bagarres, de banqueroutes et de faillites privées. D'un côté du gouffre,

beaucoup de produits; de l'autre, insuffisance constante de monnaie.

Rien d'étonnant donc qu'il y ait toujours plus de produits que d'acheteurs ! Rien d'étonnant que les hommes se battent pour les précieux et rares billets d'achat. En plein siècle de mécanisme, seul celui qui a un emploi peut prétendre à un moyen de vivre. Ceux que la machine a déplacés, quand bien même la richesse produite a augmenté, ne végètent que grâce à des programmes de secours et de charité, lesquels diminuent d'autant le pouvoir d'achat des autres. Tant que durera cette lacune dans notre système économique, la reprise permanente des affaires est un vain mot.

Exemple

Prenons une manufacture de radio, en affaires disons depuis cinq ans. Le directeur de l'entreprise apprend que ses concurrents installent de nouvelles machines qui épargnent la main-d'oeuvre et réduisent leurs prix de revient au-dessous des siens. Il lui faut absolument ces nouvelles machines s'il veut continuer ses affaires. Il se présente chez son banquier et sollicite un prêt de 10 000 \$ pour acheter les machines nécessaires. Le banquier considère l'idée bonne, le placement sain et accorde le prêt, incidentellement créant les 10 000 \$, qui deviennent une dette pour notre producteur de radios. Ce dernier plein d'espoir achète sa machinerie et l'installe. Il peut maintenant se passer de dix hommes. Il les renvoie. Leur place est prise par la nouvelle machine, qui ne coûte plus que sa dépréciation et la force motrice. Il épargne les salaires des dix hommes et il y gagne certainement; autrement il n'aurait pas installé la machine. Mais ces dix victimes du progrès ont perdu leur emploi et leur paye. Voilà une diminution réelle de pouvoir d'achat provenant du remplacement des hommes par la machine.

Comment sont formés les prix

Le procédé de construction des prix s'étage sur tout le parcours de la production, depuis la matière première jusqu'à la mise en vente du produit fini dans la vitrine du magasin. Examinons le procédé à une étape définie, à la manufacture de radio. Chaque dépense, profits inclus, qui entre dans la fabrication, d'une radio doit aussi entrer dans le prix de détail chargé au consommateur. Autrement la manufacture ne peut tenir. Toutes les dépenses doivent être récupérées dans les prix. C'est le principe fondamental des affaires. Si le fabricant de radio ne peut retrouver certaines dépenses, il devra bientôt fermer son établissement.

Dans les états de compte enregistrant toutes ses dépenses, tous ses débours, on distingue deux catégories de dépenses bien nettement tranchées. Pour en parler avec clarté, nous allons diviser les dépenses totales du manufacturier en deux groupes, appelant groupe «A» les dépenses qui passent directement entre les mains du public, groupe «B» celles qui restent du côté des frais d'opération.

«A» comprend tous les paiements que la manufacture fait **directement aux individus**, tels que salaires, bonis, dividendes et profits.

«B» embrasse tous les paiements faits à **d'autres organisations**, sous des titres tels que matière première, machines, éclairage, chauffage, force motrice, assurances, taxes, frais bancaires, frais de publicité, et toutes autres dépenses extérieures qui apparaissent au compte des frais d'opération.

Toutes les dépenses «A» sont des paiements qui atteignent directement les mains des consommateurs particuliers; ceux-ci peuvent les utiliser pour acheter. Ces dépenses «A» représentent donc un pouvoir d'achat actuel et immédiat. Pour les personnes qui les reçoivent, ce sont des

billets d'achat immédiatement utilisables pour obtenir possession des produits désirés.

Quant aux dépenses «B», ce sont des paiements allant à d'autres entreprises qui, à leur tour, les distribuent. Il est bien vrai que finalement, la plus grande partie des dépenses «B» arrivera aux mains des consommateurs. Mais si nous observons le compartiment de la manufacture de radio — et nous pourrions faire de même dans tout autre compartiment de l'industrie — seuls les paiements «A» atteignent actuellement les individus qui peuvent s'en servir pour acheter.

Pourtant, toutes les dépenses, «A» et «B», **doivent être chargées dans le prix total de vente** des radios si le manufacturier veut réaliser ses dépenses totales, plus un profit raisonnable. Le prix de vente total des radios devra donc inclure et les dépenses «A» et les dépenses «B». Autrement dit, son prix de vente sera «A» plus «B».

Faiblesse inévitable du pouvoir d'achat

Voilà un tableau qui ne manque pas d'intérêt. Le seul POUVOIR D'ACHAT immédiat, distribué jusqu'ici dans la production des radios, est «A». Évidemment «A» tout seul est moindre que le prix «A» plus «B». Comment «A», représentant tous les paiements en monnaie faits aux consommateurs particuliers par la manufacture de radios, pourra-t-il acheter «A» plus «B», le prix des radios finies? «C'est un effet des pratiques financières actuelles», écrit A. R. Orage, que l'industrie ne peut distribuer assez de monnaie en salaires, gages, etc., aux consommateurs pour leur permettre d'acheter les articles qu'ils produisent et de jouir ainsi des fruits de leur travail.»

Quand nous, de la nation acheteuse, voulons acheter un radio, nous devons payer dans son prix toutes les dépenses encourues par sa production. Nous payons non seulement la radio elle-même, mais aussi une partie du coût de la machinerie et des autres charges de la manufacture de radios. Nous n'achetons pas seulement la radio, mais aussi une partie de la manufacture qui l'a produit. Or nous ne disposons pour cela que de la monnaie représentée par les dépenses «A». C'est tout ce que nous avons reçu pour faire l'emplette!

Ce qui est vrai de l'établissement où l'on fabrique des radios l'est de tous les autres domaines de l'industrie. Or le tout est fait de la somme de ses parties. C'est pourquoi la situation, dans notre système actuel se résume à une insuffisance de pouvoir d'achat engendrée continuellement par le cours même de l'industrie.

Les relevés effectués par des statisticiens indiquent qu'en une période de temps donnée, la monnaie distribuée par l'industrie et utilisable comme pouvoir d'achat est seulement les **DEUX-TIERS** de la valeur totale attachée à la production. Cette insuffisance de pouvoir d'achat est inhérente au procédé même de la facture des prix.

Qu'est-ce donc qui produit cet écart entre le pouvoir d'achat et les prix, dont la constatation s'impose à tout observateur? L'explication qu'en donne le Major Douglas me paraît convaincante. Il dit qu'une forte proportion de la monnaie placée dans le système de production, sous forme de prêts de banque, ne passe jamais à l'état de revenu durant la période même de son placement, mais sert simplement à transférer les biens de capital d'une manufacture à une autre. La monnaie affectée dans ce sens ajoute au courant des prix sans rien ajouter aux revenus des acheteurs.

Le prix de détail se présente à l'acheteur chargé de toutes les dépenses de la production et de la distribution. Il comprend les remboursements aux banques, les intérêts, les charges de dépré-

(suite en page 21)

(suite de la page 20)

ciation des manufactures et de leur matériel et tout autre frais de production. Contre toutes ces dépenses figurant dans le prix de détail, le pouvoir d'achat ne peut faire valoir que le mince filet de billets-d'achat issu du système de production en salaires, gages, bonis, dividendes et profits. De sorte que plus on emprunte du système bancaire pour produire la richesse, plus le gouffre s'élargit entre le pouvoir d'achat et les prix. Et pendant que le commerce se paralyse ainsi, les dettes montent toujours et atteignent déjà des sommets qui donnent le vertige.

Le facteur temps

Mais si ce retard du pouvoir d'achat sur les prix a toujours existé, pourquoi n'en a-t-on pas ressenti les effets plus tôt? Pourquoi du moins ces effets n'ont-ils été dénoncés que dernièrement?

Le «plus tôt» de la question suggère la réponse. C'est principalement une question de TEMPS. Douglas appelle le retard un retard chronique. Le mot chronique vient du grec *khronos* qui signifie «temps». Une maladie chronique empire avec le temps. De même le mal de notre système. Nous avons observé le cours de la monnaie et le cours des prix à un point seulement, à la manufacture de radio. Mais le double courant est aussi continu que le temps lui-même. Il n'arrête jamais. Si nous étendons notre analyse au-delà de cet établissement et sur une plus longue période de temps, nous verrons le même phénomène se répéter constamment.

À chaque détour, les dépenses «A» sont MOINDRES que le total des prix «A» plus «B», de sorte que, quelle que soit la période considérée, le prix total (A plus B) sera toujours plus élevé que le total du pouvoir d'achat de l'acheteur (A). Les paiements de monnaie aux consommateurs individuels restent toujours en arrière des prix des marchandises que cherchent les clients. Le retard augmente avec le temps.

Reculez sur la ligne; passez de la manufacture de radio au fabricant des machines: vous constaterez la même situation que dans la manufacture de radio elle-même. Allez plus en arrière encore, à la fonderie qui fabrique des parties de machines ou même jusqu'aux mines d'où l'on extrait le minerai de fer: même histoire! Sur toute la ligne, les sommes distribuées par l'industrie comme pouvoir d'achat sont moindres que les prix des produits livrés. À la racine du retard, vous trouvez le facteur «temps». Le retard du pouvoir d'achat par rapport aux prix est un retard de temps. Temps et monnaie pris ensemble donnent la «vitesse d'écoulement de la monnaie». **La vitesse d'écoulement de la monnaie en paiements aux acheteurs est toujours en retard sur la vitesse du cours de fabrication des prix.** Le rythme du pouvoir d'achat est inférieur au rythme de production. Plus celle-ci devient efficace plus le retard s'accroît.

Sur toute la ligne

L'insuffisance du pouvoir d'achat pour racheter les produits est continue et cumulative; elle grandit de plus en plus. Le cours des dépenses qui entre dans la facture des prix commence avec le premier producteur et se continue jusqu'au prix de vente au détail que doit payer le consommateur. Ces produits suivent, autant que possible, la ligne droite, du producteur primaire, de celui qui fournit la matière brute, jusqu'au consommateur. Mais il faut du temps pour que les produits passent d'une étape à une autre. À chaque étape, tout le long du parcours, toutes les dépenses faites dans cette étape, plus un profit raisonnable, entrent dans la confection du prix des produits. Comme acheteurs, nous devons payer le total de toutes ces dépenses. Mais nous n'avons pour cela que les paiements «A».

Lorsque les produits arrivent au marché, comment, avec «A», peut-on acheter «A+B», le prix de ces produits? Même si l'on exclut les profits du prix de vente, le pouvoir d'achat reste encore insuffisant.

Le cercle vicieux

Rappelons-nous maintenant comment la monnaie circule dans les affaires, commençant par un prêt de banque et finissant avec le remboursement du prêt à la banque. Le producteur de radio, dans l'exemple choisi, a emprunté 10 000 dollars pour installer ses nouvelles machines. Ces 10 000 \$ doivent être remboursés à la banque plus les intérêts accumulés. Le producteur doit recouvrer cette monnaie en incluant, dans les prix des radios, non seulement le montant du prêt mais aussi l'intérêt. Le public doit payer plus que le manufacturier a emprunté!

Quand le producteur rembourse son emprunt, ces 10 000 \$ disparaissent de la circulation. Ils sont disparus, bien qu'ils soient toujours chargés dans les prix demandés au public acheteur. Ce montant de monnaie est détruit au détriment du pouvoir d'achat du public acheteur. Impossible de revoir en circulation la monnaie représentée par ce prêt, excepté par un autre prêt bancaire destiné à une production **nouvelle**. Celle-ci chose faite, tout le cercle vicieux recommence. Même si les prêts bancaires sont renouvelés au lieu d'être remboursés, les paiements en monnaie qui alimentent le pouvoir d'achat restent en retard sur les valeurs attachées aux produits.

Notre revenu n'atteint jamais les prix des produits qui sont le fruit de notre industrie, dont nous avons besoin et que nous désirons. Nous ressemblons à des écureuils en cage — faisant tourner la cage et n'arrivant nulle part.

Économies et placements

La condition se complique encore de ce que nos salaires ou gages ne peuvent tous aller à l'achat des produits. Le souci de l'avenir commande d'en économiser une partie pour les mauvais jours et la vieillesse.

La monnaie affectée en placements ne peut l'être à la consommation. Placée, elle devient la source d'une nouvelle production, créant ainsi un nouvel établissement où les dépenses englobées dans les prix dépasseront encore le pouvoir d'achat. Un des résultats des placements est donc d'agrandir la distance entre le pouvoir d'achat et les prix.

La somme des épargnes que le public acheteur peut réussir, à force de gratter, contribue d'autant à réduire le pouvoir d'achat actuel vis-à-vis des biens de consommation. Quant à la thésaurisation, elle rend la monnaie inactive et équivaut simplement à la retirer de la circulation.

La disparité grandit

Comme nous avons vu, plus la machine automatique remplace l'ouvrier, plus grande devient la disparité entre le pouvoir d'achat et les prix, parce qu'alors, dans les prix entrent proportionnellement moins de salaires et plus des autres frais, moins de «A» immédiatement distribué et plus de «B» qui reste du côté production. Si l'on s'arrête à réfléchir à cette disparité toujours grandissante, au fur et à mesure que des machines de plus en plus perfectionnées déplacent les hommes pour fournir la production du monde, on comprend que le progrès nous conduit à l'absurdité insensée d'un maximum de production avec un minimum de consommation! Et l'on s'étonne encore du paradoxe de la pauvreté au sein de l'abondance!

Qu'est-ce donc qui tient les affaires en marche?

Dans ces conditions, demandez-vous tout naturellement, comment se fait-il que les produits réussissent tant soit peu à s'écouler? Comment les ventes ne sont-elles pas tout à fait paralysées? La réponse se trouve justement dans les chaos du commerce ou dans le chaos de l'industrie. On peut jeter artificiellement un pont temporaire à travers le gouffre sans pour cela combler celui-ci.

Nous nous trouvons à répondre en même temps à cette autre question: Pourquoi n'avons-nous pas senti plus tôt les effets d'un pouvoir d'achat perpétuellement en retard sur les prix? Si ce manque de pouvoir d'achat chronique a toujours existé, pourquoi ses effets ne sont-ils devenus apparents qu'en 1929?

Pour élucider ce point, reconnaissons d'abord ce fait indéniable que, dans le système économique moderne, le côté industriel est asservi au côté financier. Pour sauver celui-ci, l'industrie détruit ses produits ou en restreint systématiquement la quantité. Ou bien elle les cède au-dessous du prix de revient, ce qui explique pourquoi 90 pour cent des entreprises industrielles font banqueroute. Ou bien, elle donne ses produits en échange d'une reconnaissance de dettes, ce qui veut dire, en hypothéquant un revenu futur: d'où les «ventes à tempérament» avec tous leurs aléas et leurs ruines. Ou bien le système s'accroche à la fermentation de haines entre les nations, pour activer la fabrication des munitions, au risque de conduire les hommes à la boucherie. Les considérations qui suivent vont jeter un peu de lumière là-dessus.

Nouveaux prêts bancaires pour financer la production

L'extension par le système bancaire de ce qui s'appelle «crédit» fournit la principale force motrice qui tient la monnaie en activité dans les affaires. Sans cette extension et renouvellement de prêts, le retard du pouvoir d'achat deviendrait directement visible. Une nouvelle production distribue un nouveau pouvoir d'achat aux consommateurs. Mais elle crée aussi de nouveaux produits et par conséquent de nouveaux prix. De sorte que le correctif ne va pas loin en ce qui concerne le consommateur. On a des produits en abondance, mais un pouvoir d'achat insuffisant dans les mains du peuple pour se les procurer. Les prêts agissent comme des narcotiques; plus on en prend, plus il en faut, jusqu'à ce qu'on en devienne la victime. On sait si les dettes nous ont placés à la merci du système bancaire!

Surdéveloppement des industries de capital

L'industrie fabrique deux sortes de produits; les biens de consommation et les biens de capital — ceux que le public consommateur achète et ceux qu'il n'achète pas.

Durant et après la guerre, d'énormes sommes de monnaie furent empruntées des banques et versées à flot dans des industries de capital: extensions d'usines, installations de machine, etc. La monnaie distribuée sous forme de dépenses «A» dans ces industries se joignait à la monnaie «A» de l'industrie des biens de consommation. C'était une injection de pouvoir d'achat. Mais le remède ne pouvait être que temporaire, car ces industries nouvelles augmentaient la capacité de production, et toute nouvelle production accentue la disparité entre les prix et le pouvoir d'achat. C'est pourquoi, après une ère de prospérité apparente, le mal chronique se fit sentir encore plus terriblement. Nous restons maintenant en face de manufactures inactives, de production restreinte, de revenus diminués et de dettes augmentées, car les prêts exigent remboursement et intérêt.

(suite en page 22)

(suite de la page 21)

Sabotage et restriction de la production

Nous avons déjà parlé de la stupidité du sabotage et de la restriction délibérée de la production. Pourtant, dans notre pays même, ces choses se pratiquent tous les jours, et dans l'industrie et dans l'agriculture. On restreint les emblavures, on ferme des usines, aux États-Unis on enfouit le coton, au Brésil on brûle le café, etc., alors que des millions d'individus ont désespérément besoin de toutes ces choses. On s'applique idiotement à réduire la production au niveau d'un pouvoir d'achat diminuant sans cesse. Combien de temps va-t-on continuer à détruire ainsi la richesse réelle au lieu d'en permettre la distribution par un système financier plus sensé?

Faillites, liquidations, banqueroutes

Les hommes d'affaires ont avalé une forte dose de médicaments amers durant les cinq dernières années. Liquidations et baisse des prix sont choses ruineuses pour le commerce. L'industrie diminue ses prix pour augmenter temporairement le pouvoir d'achat du public acheteur. Elle partage le mal du consommateur, pour que les deux ne périssent pas en même temps. Mais la disparité continue entre le pouvoir d'achat et les prix, parce que ce palliatif temporaire a pour conséquence d'augmenter les faillites et de créer du chômage.

Le marché d'exportation

Dans le passé, l'exportation absorbait beaucoup de la production domestique que le pouvoir d'achat canadien ne pouvait acquérir. Les exportations sont financées en majeure partie par des prêts étrangers, chose assez facile autrefois, mais devenue de plus en plus difficile.

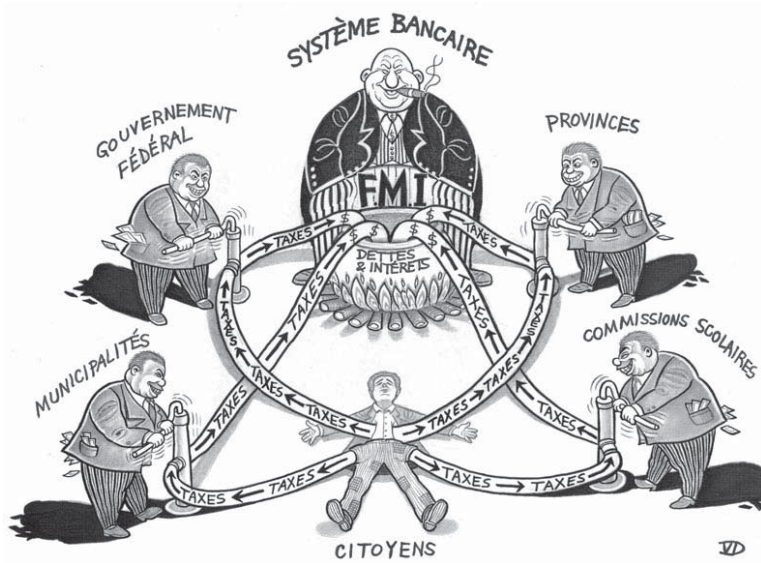
La machine augmente la capacité productive. Mais la possibilité d'exportation diminue à cause des hauts tarifs, des dettes internationales impayées et de la compétition entre les nations. Nous ne pouvons plus écouler chez les voisins les surplus accumulés par notre manque de pouvoir d'achat domestique. Toutes les nations souffrent du même système malsain, et toutes essaient d'en atténuer les effets, en se disputant âprement les marchés d'exportation, d'où conflits économiques, avant-coureurs des guerres. La paix? Quelle personne bien pensante ne la désire de toute son âme? Mais qui ne sait aussi que la semence des guerres dans le monde moderne, c'est la rivalité industrielle et commerciale? La dernière fut une guerre commerciale et industrielle bien plus qu'une guerre politique.

Une autre guerre?

Lorsqu'une guerre éclate, la nécessité de la préservation nationale met de côté les vieilles lois de la finance. La production passe au premier plan. Les salaires ne manquent pas. Les travailleurs qui produisent des munitions ne les achètent pas. La monnaie distribuée par leur enveloppe de paie sert à l'achat des biens de consommation. Les produits ne languissent plus dans la grande vitrine de la nation. Temporairement, c'est le règne de la prospérité.

Mais la guerre finie, le quart d'heure de Rabalais sonne et il dure longtemps. Le système bancaire international qui a financé la guerre réclame paiement. La main-d'œuvre et les machines sont réaffectées à la production de biens de consommation. La disparité entre le pouvoir d'achat et les prix reparaît, en même temps que se ferment les marchés. On connaît le reste.

Faut-il donc que notre système économique



insensé nous conduise à une autre guerre pour maintenir ses positions? Nous avons encore frais à la mémoire l'horrible souvenir de la dernière tragédie. La mort et la destruction sont des prix trop élevés à payer pour une prospérité passagère. La prochaine guerre sera, dit-on, beaucoup plus destructive que la dernière. Peut-on sans frémir envisager pareille hécatombe et pareil coup à notre civilisation?

Comment les dettes engendrent les dépressions

Repasant cette liste de palliatifs, si l'on excepte peut-être le sabotage, on les trouve tous entachés d'un trait commun — l'augmentation de dette.

Tous sont des remèdes sans valeur pour combattre la gangrène de la dette. Ils la propagent au contraire. Lentement, mais sûrement, le poison de la monnaie-dette s'infiltré dans le sang des affaires, provoquant la ruine et la débâcle financière. Lorsque les bases chancellent, les banques se hâtent de vendre des obligations, de rappeler les prêts, d'annuler les crédits, de détruire la monnaie qu'elles avaient créée. La chute des prix, la paralysie des affaires et le chômage s'ensuivent. Les conséquences nous sont familières. Nous avons vu tout cela depuis 1929.

Nous payons le prix du progrès en pauvreté et en souffrance. Un pouvoir d'achat adéquat changerait la situation du tout au tout. Mais il faudrait pour cela corriger un système monétaire défectueux qui ne peut se liquider lui-même. D'ici là, le fardeau des dettes ne peut qu'augmenter et il est vain de parler de liberté économique.

J. Crate Larkin

(La suite de cet intéressant livre vous sera donnée dans les prochains Vers Demain.)

Un livre qui émerveille tout le monde Offrez-le à vos amis



Le livre le plus intéressant, le moins coûteux, et le plus apprécié. Offrez-le à vos proches. Ils vous seront reconnaissants de leur avoir fait connaître la réponse à la crise économique actuelle.

116 pages. Prix 5 \$ 2 \$ pour les frais postaux au Canada, les autres pays 5 \$.

Pèlerins de saint Michel
1101 Principale, Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada Tél: 450 469 2209 - Fax: 450 469 2601

info@versdemain.org
www.versdemain.org

Abonnez autour de vous

Il faut grossir coûte que coûte le tirage du journal Vers Demain. Notre peuple a besoin d'être renseigné. Voici des paroles de notre regretté Gérard Mercier sur l'importance d'abonner au journal Vers Demain:

«Si l'on comprenait l'importance de prendre de l'abonnement autour de soi! Cela fait entrer la lumière dans une maison de plus; et lorsqu'un homme se décide à prendre de l'abonnement, chose merveilleuse, cela fait un combattant de plus; quelle force un homme de plus qui s'humilie, un homme qui décide de se donner sans honneurs en retour, de pratiquer la charité et la pureté pour l'amour de son prochain; votre paye: vous êtes insultés, ridiculisés par vos proches, vos amis, vos parents. Et ce n'est que là que vous constaterez que vous faites votre devoir, et que vous les aimez vraiment; sans cela vous vous en allez avec eux à votre ruine et la leur.

«Et devenez joyeusement des distributeurs de circulaires. Demandons cette grâce à la Sainte Vierge, à saint Michel et à notre bon Louis Even. Patriotes, pèlerins-guerriers, au combat, à l'abonnement et aux circulaires.»

Gérard Mercier

Pour voir clair dans le système d'argent

Procurez-vous les écrits de Louis Even

A bas prix (frais de poste compris):

Sous le Signe de l'Abondance 15\$ - CHF 15
Le Crédit Social en 10 leçons 10\$ - CHF 10
Du régime de dettes à la Prospérité 10\$ - 10
Une Finance saine et efficace 3\$ - CHF 3
Qu'est-ce que le vrai Crédit Social 3\$ - CHF 3
L'Île des Naufragés 2\$ CHF 2

Un dollar égale 75 centimes d'euro 0,75
3 dollars égalent 2,25 euros - 15\$ = 10 euros
Lisez ces livres et brochures et faites-les lire autour de vous.

Envoyez votre commande avec votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de

Journal Vers Demain

1101 Principale, Rougemont,

QC, Canada J0L 1M0

Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601

Tél.: Montréal 514 856-5714

www.versdemain.org

info@versdemain.org

France

Libellez et adressez vos chèques à l'ordre de **Pèlerins de saint Michel**

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

Suisse

Libellez et adressez vos chèques à:

Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Adressez vos lettres par courriel:

thtardif@sympatico.ca - www.versdemain.org

ou par Fax :1-450 469 2601

Changement d'adresse

Veillez nous envoyer votre changement d'adresse aussitôt que vous déménagez, car bien souvent le Bureau de Poste ne nous l'envoie pas. Et vous risquez de ne pas recevoir votre journal. Envoyez donc votre nouvelle adresse à:

Journal Vers Demain

1101 rue Principale, Rougemont, P.Q.

Canada J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209

Fax: 1 450 469 2601 - www.versdemain.org

Courriel info@versdemain.org



Barack Obama peut-il sauver les États-Unis ?

Le 20 janvier 2009, Barack Hussein Obama devenait le premier président afro-américain de l'histoire des États-Unis, amenant avec lui de grandes attentes. N'avait-il pas mené sa campagne sous le thème de l'espoir et du changement, avec des slogans comme *Change you can believe in!* (un changement auquel vous pouvez croire)? En fait, il y a eu un réel engouement pour Obama créé par les médias, une «obamania», amenant même plusieurs personnes à décrire Obama comme étant le «Messie» ou «sauveur» de l'Amérique. Obama peut-il réellement sauver les États-Unis ?

Ne vous y trompez pas, il n'y aura pas de changement sous l'administration du président Obama. (À moins qu'un miracle ait lieu, semblable à la conversion de saint Paul ou au réveil de la population sur la question monétaire. Obama ne contrôle absolument rien, il est simplement l'homme désigné pour ce poste par l'élite financière, pour présider à notre esclavage. Son administration continuera d'appliquer le plan des banquiers internationaux pour détruire l'économie, progresser vers une seule monnaie mondiale, et permettre aux banquiers de continuer leur centralisation du pouvoir, sans précédent dans l'histoire de l'humanité.



Les cinq derniers présidents américains (de gauche à droite: George H. Bush, Barack Obama, George W. Bush, Bill Clinton, Jimmy Carter), tous contrôlés par le CFR (*Council on Foreign Relations*, ou Conseil des Relations Étrangères).

En pratique, il n'y avait aucun choix réel pour les citoyens américains aux dernières élections présidentielles, les deux principaux candidats à la présidence ayant pratiquement le même programme électoral (sauf en ce qui concerne l'avortement, alors que le candidat républicain John McCain se déclarait pro-vie). Comme quelqu'un a justement remarqué: «Obama est Coca-Cola et McCain est Pepsi – à la fin de la journée vous buvez encore la même boisson.» Les candidats présidentiels ne sont pas élus, ils sont sélectionnés d'avance, par de puissants intérêts financiers. Les candidats présidentiels démocrate et républicain sont les deux mains d'un seul corps, dont la tête dirigée par l'élite financière mondiale.

Au sujet de l'avortement, Obama est le président le plus «anti-vie» de l'histoire des États-Unis. Un de ses premières décisions en tant que président a été de renverser par un ordre exécutif les politiques fédérales pro-vie, comme l'interdiction jusqu'alors pour les États-Unis de financer les services d'avortement dans les pays étrangers. À plus long terme, Obama a promis d'appuyer le projet de loi sur la liberté de choix (*Freedom of Choice Act*), qui enlèverait toute limite ou restriction à l'avortement aux États-Unis, peut importe les conditions, même les plus extrêmes. Ce qui est malheureux, c'est qu'une majorité de catholiques américains aient voté pour Obama en dépit de son appui déclaré pour l'avortement sans aucune restriction.

Le 23 janvier 2009, Mgr Charles Chaput, archevêque de Denver, prononçait une conférence à l'église Saint-Basile de Toronto sur la façon dont les catholiques devaient vivre leur foi sur la place publique. Il déclarait, entre autres: «Les Américains ont élu un homme doué pour corriger l'économie. C'est le mandat qu'il a reçu. Les Améri-

cains ne lui ont pas donné le mandat de redéfinir la culture américaine sur la question du mariage, la famille, la sexualité, la bioéthique, la religion sur la place publique, et l'avortement. Cette redéfinition pourrait facilement avoir lieu — et aura clairement lieu — seulement si les catholiques et les autres croyants le permettent.»

Dans un article intitulé *Behind the Obama Agenda (Ce qui se cache derrière le programme d'Obama)*, John F. McManus a écrit dans le numéro du 8 décembre 2008 du magazine *The New American* (www.thenewamerican.com/usnews/election/546): «L'équipe que Barack Obama a commencé à assembler suggère que, en terme de substance, la nouvelle administration (celle d'Obama) n'est pas vraiment différente de l'administration sortante (celle de Bush)...

«Même si Barack Obama a évité d'utiliser cette expression, ses plans pour les États-Unis correspondent exactement à ce qui est connu depuis longtemps sous le nom de *new world order* (nouvel ordre mondial), une expression employée depuis des décennies par Richard Nixon, Nelson Rockefeller, Fidel Castro, Mikhaïl Gorbatchev, George Bush (père et fils), et plusieurs autres. Aucun des avocats d'un tel «ordre mondial» n'a jamais pleinement expliqué sa signification, ou fait ressortir son origine. Cependant, quelques individus sont venus bien prêts de le faire. Celui qui s'est probablement exprimé le plus clairement sur le sujet est Zbigniew Brzezinski, sans contredire le plus important du président Obama.

Zbigniew Brzezinski (photo de droite), conseiller du président Jimmy Carter, directeur fondateur (avec David Rockefeller) de la Commission Trilatérale, et partisan d'un gouvernement mondial, est le principal conseiller d'Obama.



«Nous pouvons être certains qu'entre 400 à 500 membres de haut niveau de l'administration Obama seront membres du CFR. Comment pouvons-nous affirmer cela? Parce que c'est environ ce nombre que des membres du CFR occupent dans l'administration Bush actuelle. Et le même nombre occupait l'administration Clinton. Et il en est ainsi depuis Franklin D. Roosevelt.»

David Rockefeller a fait cette célèbre déclaration à une assemblée du groupe Bilderberg en 1991: «La souveraineté supra-nationale d'une élite intellectuelle et des banquiers mondiaux est sûrement préférable à l'auto-détermination nationale pratiquée pendant les siècles passés.» Pas besoin d'inventer des conspirations lorsque les auteurs d'un tel crime sont si évidents.

Selon Webster Tarpley, dans son livre *Obama, The Postmodern Coup, The Making of a Manchurian Candidate (Obama, le coup d'état post-moderne, la fabrication d'un candidat mandchou)*, Obama a été recruté il y a 25 ans par Zbigniew Brzezinski, alors qu'il était étudiant à l'université Columbia, pour être formé à devenir le futur président qui devait succéder à George W. Bush en 2008. En 1970, Brzezinski avait recruté Jimmy Carter, alors gouverneur de l'État de la Georgie et à peu près inconnu des Américains, pour devenir président en 1976, et faire progresser les plans des mondialistes; Obama est la plus récente recrue de Brzezinski pour compléter ce plan d'un gouvernement mondial.

Danger d'une troisième guerre mondiale

Obama ne réduira pas le nombre des soldats américains envoyés se battre outremer: il enverra davantage de soldats en Afghanistan, au Pakistan, et même dans d'autres pays. Selon Tarpley, l'objectif de Brzezinski est d'arriver à ce que la Chine et la Russie se détruisent mutuellement dans une guerre: «Brzezinski regarde les néo-conservateurs (de l'administration Bush) et leur dit: 'Vous vous y prenez de la mauvaise manière.

On vous avait pourtant donné l'idée du choc des civilisations. Ce que vous auriez dû faire, c'est de faire en sorte que ces pays s'attaquent l'un l'autre. L'essence de l'impérialisme est que les États-Unis n'attaquent pas l'Iraq directement: vous faites plutôt en sorte que l'Iraq attaque l'Iraq. De la même manière, vous n'attaquez pas le Venezuela directement, vous faites plutôt en sorte que ce soit la Colombie qui attaque le Venezuela. Vous n'attaquez pas la Somalie, vous faites en sorte que l'Éthiopie attaque la Somalie. Et finalement, vous n'attaquez pas la Russie directement, vous faites en sorte que la Chine attaque la Russie, ou quelque chose du même genre.'

«Mais voici maintenant le coeur de la stratégie de Brzezinski. Il regarde la Chine, et dit: 'La Chine peut être manipulée au moyen de sa dépendance de l'Afrique (surtout le Soudan) en ce qui concerne ses matières premières et son pétrole. Nous savons que le Soudan fournit actuellement de 7 à 8% des besoins pétroliers de la Chine. Ce qu'il faut faire, c'est d'abord expulser les Chinois hors de l'Afrique, et ensuite bombarder et détruire le Pakistan, car le Pakistan est un allié traditionnel et partenaire économique important de la Chine.'

«Maintenant, la phase finale de la partie est la suivante: une fois la Chine privée de tous ses alliés, ainsi que de ses sources de matières premières et de pétrole, la Chine devient isolée. Alors, les États-Unis pourront alors dire à la Chine: 'Si vous voulez du pétrole, allez le chercher dans l'est de la Sibérie.' En d'autres mots, il s'agit de forcer les Chinois à s'approvisionner en pétrole et autres matières premières sur le territoire russe.

«Les puits de pétrole de l'est de la Sibérie existent, en grande quantité. Ces territoires sont peu peuplés, mais contiennent beaucoup de pétrole et de minerais. C'est la stratégie de Brzezinski.

«Maintenant, j'aimerais faire remarquer que ce plan (de Brzezinski) est de la pure folie. Cela rappelle ce que les Britanniques avaient projeté de faire avec Hitler dans les années 1930: 'Faisons en sorte que Hitler soit en guerre contre Staline, que l'Allemagne attaque la Russie, et que les deux pays s'auto-détruisent mutuellement.' C'est ce qu'on appelle l'impérialisme traditionnel. Le problème est que cela ne fonctionnera pas, et se retournera même contre les Américains, car Moscou et Pékin savent exactement quelles sont les intentions de Brzezinski.»

Sur le plan économique, Obama s'est entouré des mêmes membres du CFR qui travaillent sous les précédents présidents américains, pour mener les États-Unis à la faillite complète du gouvernement, et ils n'ont rien à offrir pour aider les familles ou les consommateurs; leur seule solution est de voter des plans de sauvetage de centaines de milliards de dollars, où les pauvres (les contribuables américains) viennent en aide aux super-riches, et ainsi endetter le pays davantage. Comme l'écrivait l'économiste canadien Michel Chossudovsky: «Nous avons affaire à un cercle vicieux absurde: pour financer le plan de sauvetage, Washington doit emprunter des banques... pour venir en aide aux banques. L'administration américaine finance son propre endettement.»

Obama a déclaré qu'une de ses idoles était le président américain Abraham Lincoln qui, dans les années 1860, mis fin à l'esclavage des Noirs aux États-Unis. Lincoln est aussi le président qui émis les Greenbacks, de l'argent créé par le gouvernement sans dette, au lieu de l'emprunter à intérêt des banques privées. C'est un exemple que nous incitons fortement le président Obama à suivre. Et alors, Obama pourrait aussi appliquer les autres principes du Crédit Social, comme l'escompte sur les prix et le dividende mensuel distribué à chaque citoyen du pays. C'est vraiment la seule façon de sauver les États-Unis.

Barack Obama est un homme doué de grands talents et d'une grande intelligence. (Son nom «Barack», en arabe et swahili, signifie «béni.») Il peut soit devenir un grand président, ou bien un valet des compagnies et puissances financières qui contrôlent les deux principaux partis politiques américains. Obama sera-t-il le serviteur de Wall Street ou de Main Street (la rue principale, la rue des gens ordinaires), le serviteur des banquiers ou le serviteur du peuple? Obama a beaucoup à offrir. Mais il a besoin de nos prières... car

(suite en page 24)

lorsqu'on pense à ceux qui l'entourent et le conseillent. ça prendrait réellement un miracle pour qu'Obama conteste le système et prenne la défense des gens ordinaires.

Prions pour le nouveau président

Michael Brown, du site *spiritdaily.com*, écrit: Dans la charité chrétienne, le Pape Benoît XVI a félicité Barack Obama, tout comme l'ont fait les évêques américains. La bienveillance a toujours sa place, et aussi — avant tout — la prière. Nous remarquons la façon dont Rome a brillamment émis un communiqué demandant aux catholiques de «prier pour que Dieu puisse éclairer» le nouveau président. C'est une prière qui pourrait être faite pour n'importe quel chef d'État, mais c'est aussi une prière qui peut être (fortement) interprétée comme étant une prière pour qu'Obama diminue son appui à l'avortement.



Obama devant la statue d'Abraham Lincoln

Dans son discours d'investiture, Obama a mentionné plusieurs points intéressants. Et qui sait si ce n'étaient pas seulement de belles paroles pour tromper les gens, mais des paroles sincères qui démontrent un vrai désir d'Obama de changer les choses:

«Notre économie est gravement affaiblie, conséquence de la cupidité et de l'irresponsabilité de certains... En ce jour nous proclamons la fin des doléances mesquines et des fausses promesses, des récriminations et des dogmes arriérés qui ont pendant trop longtemps étouffé notre vie politique... Nos travailleurs ne sont pas moins productifs qu'au début de la crise. Nos esprits ne sont pas moins inventifs, nos biens et services pas moins demandés que la semaine dernière, le mois dernier ou l'an dernier. Nos capacités demeurent intactes... Une nation ne peut prospérer longtemps si elle ne favorise que les plus nantis. Le succès de notre économie n'est pas uniquement fonction de la taille de notre produit intérieur brut. Il dépend aussi de l'étendue de notre prospérité, de notre capacité à donner une chance à ceux qui le veulent — non par charité mais parce que c'est la meilleure voie vers le bien commun.»

Nous savons qui sont les gens cupides et irresponsables: ce sont les banquiers internationaux. Le dogme qui déclare que seul l'argent-dette emprunté à intérêt des banquiers privés est valide, et non pas l'argent émis sans intérêt par la société, est un dogme éculé qui ne doit plus étouffer notre société. La capacité de production du pays n'a pas diminué, c'est seulement le système artificiel d'argent qui est défectueux et a besoin d'être corrigé. Notre nation sera réellement riche si chaque citoyen peut bénéficier des fruits du progrès et des ressources naturelles, par un dividende (puisque nous sommes tous actionnaires des ressources et inventions de notre pays).

Peut-on changer le système? Sans la prière et la pression des citoyens sur leurs représentants élus, cela est impossible. Mais avec la grâce de Dieu, et l'éducation du peuple sur la question monétaire, oui nous le pouvons, yes we can!

Alain Pilote

Un nouveau système financier qui respecte le plan de Dieu pour Sa création

Pour mettre fin à la crise financière actuelle, les dirigeants mondiaux demandent une sorte de «gouvernance globale», qui n'est qu'une autre façon de désigner le gouvernement mondial. Et puisqu'une «crise comme celle-là ne doit pas être gaspillée», ils ajoutent que nous devrions aussi profiter de l'occasion pour régler le problème environnemental, c'est-à-dire que les gens (surtout en Occident) devraient consommer beaucoup moins, afin de ne pas dilapider les ressources limitées de la planète. Comme c'est habituellement le cas, toute crise pour eux est un prétexte pour réclamer plus de centralisation et de pouvoir sur la population.

Mais ce que ces dirigeants mondiaux ne disent pas est qu'on n'a pas besoin d'un gouvernement mondial pour résoudre la crise financière ou sauver l'environnement. D'ailleurs, ce qu'ils proposent pour sortir de la crise — dépenser plus pour créer plus d'emplois — va à l'encontre de la protection de l'environnement. Mais ce n'est qu'une des nombreuses contradictions du système financier actuel, qui est défectueux à sa base.

Si on examine le problème de plus près, on voit bien que ce sont les règlements du système financier actuel qui amènent une telle dégradation inutile des ressources de la planète — surtout le règlement qui veut lier la distribution du pouvoir d'achat à l'emploi, entraînant des situations de ce genre: des groupes écologistes voudraient que telle usine soit forcée de cesser de polluer, mais le gouvernement réplique que cela coûterait trop cher à cette compagnie, et qu'elle risquerait de fermer ses portes, et qu'il est préférable de conserver ces précieux emplois, même s'il faut pour cela sacrifier l'environnement.

On sacrifie le réel — l'environnement — au signe, l'argent. Et que dire de tous les besoins artificiels créés dans le seul but de tenir les gens employés, de tous ces gens qui travaillent dans la paperasse dans des bureaux, et des produits fabriqués pour durer le moins longtemps possible, afin d'en vendre le plus possible? Tout cela entraîne un gaspillage et une destruction non nécessaires du milieu naturel.

La cause fondamentale de la pollution de l'environnement, du gaspillage des ressources de la terre, c'est le manque chronique de pouvoir d'achat, inhérent au système financier actuel. En d'autres mots, les consommateurs n'ont jamais assez d'argent pour pouvoir acheter les produits qui existent; la population ne peut acheter ce qu'elle a elle-même produit.

Dans le système actuel, il devrait donc y avoir, théoriquement, une montagne de produits invendus. Si les produits se vendent tant bien que mal malgré tout, c'est qu'on a à la place une montagne de dettes! En effet, puisque les gens n'ont pas assez d'argent, les marchands doivent encourager les ventes à crédit pour écouler leur marchandise. Mais cela ne suffit pas pour combler le manque de pouvoir d'achat.

Alors on insistera sur le besoin de travaux qui distribueront des salaires sans augmenter la quantité de biens consommables mis en vente: les travaux publics (ce qu'on appelle «programmes d'infrastructures»: construction ou réparation de ponts ou de routes), la production d'armements de guerre (sous-marins, frégates, avions, etc.). Mais tout cela ne suffit pas non plus.

De là vous pouvez imaginer tout l'effet que ces politiques économiques insensées ont sur l'environnement. Par exemple, on parle de croissance, de la nécessité pour les pays de



Dieu nous a confié la terre pour qu'on la développe de manière responsable.

produire toujours plus, d'être plus compétitifs. En réalité, un pays devrait être capable d'augmenter, stabiliser ou diminuer sa production selon les besoins de sa population, et dans bien des cas, une diminution de la production pourrait s'avérer le choix le plus approprié.

Voici des extraits tirés du supplément spécial sur l'environnement intitulé *Green — Where Money is Concerned*, publié à l'été de 1991 par la publication anglaise *The*

Social Crediter:

«Les effets de cette activité économique sur l'environnement sont énormes. Des milliers d'intrusions nuisibles sur la nature sont justifiées sous prétexte qu'elles distribuent des revenus dans les poches des gens. On accepte la production de biens de mauvaise qualité et qui, à dessein, deviennent vite démodés, parce qu'ils garantissent un remplacement rapide des biens, et soutiennent l'activité économique, en tenant le plus de monde employé possible... La production ainsi obtenue est fièrement comptabilisée dans les statistiques gouvernementales, sans se soucier de savoir si cette production dégrade les gens ou les rend fous, ou bien si elle sert réellement à quelque chose et comble vraiment un besoin des consommateurs.

«Des édifices à bureaux doivent être construits et entretenus pour loger ceux qui sont "pleinement employés"; des montagnes de fournitures et d'équipements doivent être fabriqués pour tenir occupés ces employés de bureaux; des systèmes pour les transporter de leur maison à leur lieu de travail, et vice et versa, doivent être installés; une grande quantité de pétrole doit être extraite, raffinée, transportée puis brûlée pour les transporter et chauffer les édifices à bureaux, et ainsi de suite.

«En réalité, la seule manière de faire face à ce problème de pollution et de détérioration est d'enlever l'incitatif à l'abus. Le principal moteur de gaspillage économique est l'emphase mise sur la production comme une fin, pour faire face au défaut dans le système de distribution du revenu. Enlever ce défaut du mécanisme de distribution amènerait les gens à cesser de construire des biens de capital que personne ne désire. Cela permettrait une évaluation rationnelle et équilibrée de notre situation environnementale, et offrirait la plus grande gamme possible pour corriger la situation.

«La première étape vers une régénération économique et environnementale est d'augmenter le revenu des consommateurs. Par "revenu", nous voulons bien sûr dire "pouvoir d'achat réel" — pas une dette recyclée. Les banques créent des milliards de dollars chaque jour, basés sur les richesses réelles produites par la population, et en conséquence, le pays patauge dans les dettes. On pourrait ordonner à ces mêmes institutions de créer de l'argent sans dette et, pour équilibrer les prix et le pouvoir d'achat, distribuer cet argent sous forme de dividendes payables à tous les citoyens.

«Contre le souhait de pratiquement tout personne consciente, notre belle planète est ravagée et polluée de façon intensive et, dans une manoeuvre pour nous tromper, des gens affamés de pouvoir se servent de ces problèmes environnementaux pour servir leurs propres fins politiques. Lorsque nous remontons jusqu'à la source des causes de la situation actuelle, nous découvrons un système financier défectueux. Nous n'avons pas besoin de détruire le système d'argent — agir ainsi serait en effet une grave erreur — mais il est d'une importance cruciale que nous réformions ce système, afin qu'il devienne le serviteur, et non le maître, de nos aspirations.»

Alain Pilote